ADMINISTRATION -- REDACTION
98, rue Georges, Ottawa
Tél. Rideau 514

4, rue Langevin, Hull
Tél. Sherwood 3925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANCAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
PLUS DOUX
MAXIMUM HIER 13
MINIMUM (NUIT) 4
A 8 H. CE MATIN 12

22e Année — No 286 | OTTAWA MERCREDI 12 DECEMBRE 1934 | Le numéro 2 sous

King demande une enquête dans tout l'Empire sur le trafic des armes

LA FÉDÉRATION LIBÉRALE EST EN CONGRÈS ICI

Il faut détruire l'impérialisme économique, affirme le T. H. Mackenzie King.

ELECTIONS DE 1935

M. Massey, président, prédit que le parti libéral reviendra au pouvoir.

VERDICT DU PEUPLE

Le très hon. W.-L. Mackenzie King, chef libéral du Dominion, a dit aujourd'hui à la Fédération libérale du Canada réunie en séances annuelles à l'immeuble Victoria, que les libéraux canadiens doivent préconiser une enquête par tout l'Empire sur la fabrication et le trafic des armes. Cette enquête comprendrait la vente des matériaux essentiels de guerre par le Canada et les autres parties de l'Empire britannique, "afin que la Société des Nations ou une autre agence internationale efficace puisse contrôler l'approvisionnement et la vente des munitions de guerre".

M. King a aussi suggéré que le Canada prenne l'initiative en déclarant définitivement "non seulement qu'il n'aiderait pas à toute nation qui trouble follement la paix mondiale mais qu'il ne fournirait ni armes, ni denrées, du crédit à une telle nation."

"Je crois, affirma M. King, qu'une déclaration d'une telle politique par le gouvernement du Canada serait non seulement bonne en elle-même, mais elle gagnerait pour ce pays des amis parmi les nations qui la porte aux négociations générales qui harmoniseraient et protégeraient leurs intérêts communs".

M. King était l'orateur principal à la séance d'ouverture de la Fédération nationale, aujourd'hui à Ottawa. Des délégués de toutes les parties du pays se sont réunis en assemblée annuelle sous la présidence de l'hon. Vincent Massey.

VICTOIRE PREDITE

Dans son allocution d'ouverture, M. Massey a dit que "l'électorat du Dominion attend impatiemment pour répéter sur une plus grande échelle la décision qui a déjà été exprimée dans les cinq victoires provinciales pour le Libéralisme et les huit importantes élections complémentaires et fédérales dans lesquelles le Libéralisme a été vainqueur depuis quelques années."

En prenant avantage de la loi, dit M. Massey, le gouvernement Bennett peut retarder à l'automne prochain les élections fédérales. "Il a été malheureusement caractéristique du gouvernement actuel de profiter des droits légaux où il n'existait pas de droits moraux. Si un gouvernement a jamais reçu la signification entière et suffisante des sentiments du peuple auquel il doit être responsable, c'est bien le gouvernement qui siège actuellement à Ottawa," dit M. Massey. Il ajouta que si un gouvernement à Londres se trouvait dans des circonstances semblables, il ne manquerait pas en moins de quelques semaines de demander au pays de lui accorder un mandat.

(Suite à la 5e page)

LES NOUVELLES RELIGIEUSES

Congrégation des Rites.

ROME, 12.—Au cours de la dernière Congrégation ordinaire des Rites, les questions suivantes ont été soumises à l'examen des cardinaux:

Introduction de la cause de béatification et canonisation du serviteur de Dieu François-Gabriel Rivat, de l'Institut des Petits-Frères de Marie, dont le procès ordinaire s'est déroulé à Lyon;

Revision des écrits du serviteur de Dieu, Henri-Baptiste-Stanislas Merius, évêque titulaire de Limyra, vicaire apostolique de Papouasie, de la Société des Missionnaires du Sacré-Coeur de Jésus, mort en 1892; les procès ordinaires se sont déroulés dans les diocèses de Navarre, de Bourges, et dans le vicariat de Papouasie;

Reprise de la cause de canonisation du bienheureux Claude de la Colombière, Jésuite, béatifié en 1929.

* * *

Clergé de Valleyfield.

VALLEYFIELD, 12.—D'après la liste du clergé pour 1935, le diocèse de Valleyfield, confié à S. Exc. Mgr Joseph-Alfred Langlois, compte 115 prêtres séculiers et 31 prêtres réguliers, dont 24 Clercs de Saint-Viateur, un dominicain et six franciscains. Le doyen du clergé est Mgr Louis Napoléon Préville, chanoine, curé de Beauharnois, né le 31 janvier 1858 et ordonné prêtre le 24 août 1884.

(Suite à la 3e page)

LE MINISTÈRE DE LA GUERRE AUX ÉTATS-UNIS VEUT LA CANALISATION

DES TROUPES ANGLAISES SUR LE SOL FRANÇAIS

POUR LA PAIX

LE T. H. WILLIAM LYON MacKENZIE KING, chef du parti libéral au Canada, qui a demandé aux libéraux d'insister pour obtenir une enquête dans tout l'Empire sur la fabrication et le trafic des armes, à la réunion annuelle de la Fédération libérale du Canada.

M. CHEVRIER À L'ASSEMBLÉE DE VENDREDI

"C'est la seule association libérale que je reconnais dans l'est d'Ottawa", dit-il.

IL EN EST MEMBRE

M. E.-R.-E. Chevrier, C. R., député d'Ottawa à la Chambre des Communes, dans une déclaration écrite qu'il nous communique aujourd'hui, reconnaît comme légale l'assemblée annuelle de l'Association libérale de l'Est d'Ottawa, convoquée pour vendredi soir au Monument National.

"C'est la seule Association libérale que je reconnais dans l'Est d'Ottawa, dit-il. C'est elle seule qui aura la conduite des intérêts fédéraux libéraux dans l'est d'Ottawa."

LA DECLARATION

Voici le texte du communiqué du député Chevrier:

"J'ai accepté l'invitation de l'Association libérale de l'Est d'Ottawa d'assister à l'assemblée du 14 au Monument National. J'y serai. Je suis membre de cette association. L'assemblée a été légalement convoquée. C'est la seule Association libérale que je reconnais dans l'Est d'Ottawa. C'est elle seule qui aura la conduite des intérêts fédéraux libéraux dans l'Est d'Ottawa.

E.-R.-E. CHEVRIER, M. P.
Ottawa.

12-12-34.

DES MESURES ÉNERGIQUES

Mesures pour réprimer les soulèvement possibles dans Cuba.

(Presse Associée)

LA HAVANE, 12. — Les autorités du gouvernement provisoire proposent des mesures énergiques afin de réprimer les soulèvements possibles. Dans les provinces de La Havane, de Santa Clara et de Camaguey, les garanties constitutionnelles ont été suspendues. Les autorités peuvent faire des recherches dans les habitations sans être munies de mandats, détenir des prisonniers sans que des accusations soient portées contre eux et inspecter le courrier des citoyens privés.

La province de Matanzas est la seule où les citoyens jouissent de leurs droits constitutionnels.

Jeunes garçons brûlés à mort

NORRIS, Tennessee, 12. — Trois jeunes garçons du camp de Clear Creek, près d'ici, ont été brûlés à mort ce matin, dans un incendie qui a détruit trois casernes. Une couple de cents personnes sont sans foyers. Les morts sont: Jacob Klein, du Bronx; Charles DePalma et Elwood Kramer, sans adresse.

DES ENQUÊTES S'OUVRENT SUR CETTE TRAGÉDIE

L'incendie de Lansing aurait fait soixante dix victimes. On fouille les ruines et la rivière.

UNE AVEUGLE

(De la Presse Associée)

LANSING, Mich., 12.—Cinq cadavres, réduits au point d'être absolument méconnaissables ont été retirés cet après-midi des ruines de l'hôtel Kerns, détruit dans un incendie de bonne heure hier matin. Pour le moment le nombre connu des morts est de 23. De l'avis des chefs de pompiers et des enquêteurs ce chiffre pourrait être porté à 70. On a retrouvé un de ces cadavres dans la rotonde. Deux autres, ont été trouvés dans une chambre. Aucun de ces corps n'a encore été identifié.

Douze cadavres, non encore identifiés reposent en ce moment dans les morgues locales. Parmi, il y a celui du sénateur John Leidlin, de Saginaw que ses compagnons ne purent réveiller lorsque le feu éclata, et celui de David Monroe, adjoint du gérant de l'hôtel.

On croit que le premier a être retiré des ruines ce matin est bien celui de Monroe. Mais comme il n'avait ni jambes, ni bras ni tête, il reste encore un doute à ce sujet.

Les ruines et la Grande Rivière ont commencé à rendre leur proie. Les chercheurs fouillent activement. On présume qu'on trouvera encore plusieurs cadavres. Le nombre des victimes pourrait bien atteindre les soixante-dix.

UN CADAVRE

On a retiré un cadavre ce matin, des débris de l'hôtel Kerns, détruit hier par un incendie. C'est le premier depuis que les chercheurs ont pu pénétrer dans la masse de ruines fumantes. Ce cadavre est méconnaissable. C'est tout au plus quelques ossements carbonisés. On l'a toutefois trouvé à l'endroit où trois femmes de chambre disent avoir buté, en se sauvant, sur le corps de David Monroe, gérant adjoint de l'hôtel. Ces femmes purent se sauver quelques instants à peine avant l'effondrement des premiers murs de la bâtisse.

On croit que les ruines et la ri-

(Suit à la 10ème)

COMMISSAIRE EN ANGLETERRE

K.-G. Fenson est nommé commissaire du commerce de bois canadien.

(Presse canadienne)

MONTREAL, 12— Les délégués qui ont assisté ici hier à une assemblée des commerçants de bois de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick s'en sont retournés avec l'assurance que leurs intérêts seront protégés à l'avenir dans le Royaume-Uni. La province d'Ontario était aussi représentée à l'assemblée.

Les délégués des deux provinces maritimes mentionnées et ceux de la province de Québec ont décidé de nommer K. G. Fensom, de Montréal, comme commissaire du commerce de bois au Royaume-Uni. M. Fensom élira domicile en permanence à Londres à la fin de février. Le nouveau commissaire fera des conférences dans toutes les Iles britanniques sur la valeur du bois canadien et l'usage qu'on en peut faire. On espère qu'il aura aussi l'appui de l'Ontario.

CEUX QUI S'EN VONT

11 DECEMBRE
(Presse Canadienne)

FORT WORTH, Texas. — W. T. Waggoner, 82 ans, magnat du pétrole et de l'industrie des bestiaux, dont la fortune était estimée en 1927 à $50.000.000.

BREMERTON, Wash. — Le contre-amiral John Halligan, 58 ans, qui fit du service dans la guerre hispano-américaine et d'autres guerres et fut commandant du 13e district naval.

HAILEYBURY, Ont. — William J.-H. Shillington, 58 ans, qui fut membre de la garde d'honneur canadienne au couronnement du roi Edouard VII.

MONTREAL. — W.-F. Coyles, 56 ans, qui comptait 42 années de services dans les compagnie de chemins de fer Canada Atlantique et Canadien National.

NEW-YORK — Dan Smith, 69 ans, artiste de journaux et de magazines aux Etats-Unis.

GEORGES ET MARINA

Voici une belle étude du duc de Kent et de son épouse, la princesse Marina, par Dorothy Wilding.

Gleeson - Martin a le contrat de la route N.-Bay-Témiscamingue

STURGEON FALLS, 12.—C'est la firme Gleeson Martin d'Ottawa qui a obtenu le contrat de construction de la première section de 17 milles de la route transcanadienne entre North Bay et Témiscamingue. Ce contrat a été accordé par le gouvernement Hepburn.

ON NE SAIT RIEN ICI

Le lieutenant-colonel Martin, de la firme en question, est actuellement en dehors de la capitale. Il ne sera pas de retour ici avant vendredi ou samedi. Il a été impossible de savoir pour le moment le chiffre du contrat.

La session ouvrirait le dix-sept janvier

Il n'y aurait pas d'élections complémentaires pour combler les trois vacances aux Communes.

Le gouvernement a l'intention de convoquer le parlement pour le 17 janvier, a-t-on appris hier soir. On avait laissé entendre depuis quelque temps que l'ouverture de la session s'est ouverte le 25 janvier cette année.

La Chambre des Communes s'ouvrira avec trois vacances: une pour un des sièges d'Halifax; l'autre à Long Lake, Sask., et la troisième dans St-Denis-Montréal. Le gouvernement désire attendre aux élections générales pour combler ces trois vacances.

A la Chambre Haute, il y a onze vacances, deux en Nouvelle-Ecosse, trois au Nouveau-Brunswick, trois dans Québec, deux dans Ontario, et une au Manitoba. Le gouvernement nommera les nouveaux sénateurs en temps et lieux.

LIMITE DE VITESSE A 45 MILLES

GALT, 12 décembre. — L'honorable Norman-H. Hipel, le nouvel orateur à la législature d'Ontario, a suggéré que la limite de vitesse sur les routes pour les automobilistes soit fixée à 45 milles l'heure. Il a demandé, de plus, que, comme sur certaines routes dans Québec, on divise les chemins provinciaux par une ligne blanche; les courbes, les collines et autres endroits dangereux par trois lignes blanches en ajoutant, en plus, des lignes blanches en bordure de chaque route. Il demande aussi que l'on défende aux conducteurs de dépasesr d'autres véhicules quand la route sera marquée de trois lignes blanches.

PROCUREUR DE LA COURONNE POUR LANARK

TORONTO, 12 — W. W. Pollock, de Carleton Place, vient d'être nommé procureur de la Couronne, pour le comté de Lanark, en remplacement de C. H. McKim qui a pris sa retraite pour cause de santé. Sa nomination entrera en vigueur le 1er janvier. Elle a été annoncée aujourd'hui par l'inspecteur des bureaux de loi en Ontario, le colonel W. W. Dennison.

Renards argentés

CHARLOTTETOWN, 12. — A une assemblée des éleveurs de renards tenue hier soir ici, il a été décider de former dans l'Ile du Prince-Edouard une section de l'association des éleveurs de renards argentés.

La proscription des activités communistes

WASHINGTON, 12. — La proposition de proscrire les activités communistes aux Etats-Unis, qui sèment des germes de révolution par la violence, a été faite aujourd'hui par les directeurs de la chambre de commerce.

Aujourd'hui, est-il dit, c'est le communisme soviétique, transplanté aux Etats-Unis mais encore sous la domination soviétique, plutôt que l'anarchie, qui promène la torche de la révolution par la violence.

CHEZ LES FERMIERS

AGNES MacPHAIL, député de Grey sud-ouest aux Communes, qui est le principal orateur au congrès des Fermiers-Unis d'Ontario, ouvert ce matin à Toronto.

AGNÈS MACPHAIL DOIT REMPLACER L'HON. STEVENS

Le député de Grey-Ouest est l'orateur principal au congrès annuel des Fermiers-Unis.

OFFICIERS ELUS

(Presse Canadienne)

TORONTO, 12 — Les Fermiers-Unis d'Ontario ont ouvert aujourd'hui leur 20e congrès annuel avec un programme particulièrement chargé pour trois jours entiers. La journée a débuté par le discours du président R. J. Scott, de Belgrave, Ont., et le rapport du secrétaire, H. H. Hannam.

Mlle Agnès MacPhail, député fermier uni aux Communes pour le comté de Grey sud-ouest, sera l'orateur principal, en remplacement de Donald M. Kennedy, fermier-uni d'Alberta et député de la Rivière à la Paix aux Communes. L'orateur choisi tout d'abord au programme était l'hon. H. H. Stevens, ancien ministre fédéral du Commerce. Il n'a pu accepter cette invitation en raison de la maladie grave de sa fille.

Le bureau de direction de la Coopérative des fermiers-unis élira aujourd'hui son président et ses autres officiers.

Les directeurs du parti ont été réélus hier soir, sauf un, R. J. Scott, de Belgrave, président des

(Suite à la 5e page)

CONTINGENT DE L'ANGLETERRE POUR LA SARRE

C'est la première fois depuis la grande guerre que des troupes anglaises débarquent en France.

LA PATROUILLE

Le contingent sera transporté par train spécial mardi prochain à Metz.

LE 13 JANVIER

(Presse Associée)

CALAIS, France, 12. — Les premières troupes anglaises qui aient mis le pied sur le sol français depuis la fin de la grande guerre ont été débarquées ici aujourd'hui. Ce contingent fait partie de la contribution apportée par la Grande-Bretagne à la force internationale de patrouille dans le territoire de la Sarre.

Les troupes sont actuellement dans une ancienne citadelle, attendant l'arrivée d'autres régiments anglais. Tout le contingent sera transporté mardi sur un train spécial qui sera fourni par le gouvernement français et se rendra directement à Metz.

Cette force internationale, qui a été autorisée par la Société des Nations, maintiendra l'ordre dans le territoire de la Sarre lors du plébiscite du 13 janvier.

SOLDATS PRETS

(Presse Associée)

LONDRES, 12. — Les 1.500 soldats anglais qui front dans la région de la Sarre seront prêts à tout événement. En réponse à une question posée en chambre des communes, le capitaine Hacking, secrétaire financier du ministère de la guerre, a déclaré que les troupes sont bien armées et qu'un des escadrons aura à sa disposition huit chars blindés. Le commandant est le major-général Brind.

ÉLECTIONS D'OFFICIERS

Les officiers de l'association libérale du comté de Papineau.

(Spécial au Droit)

PAPINEAUVILLE, 12— A une assemblée régulière de l'association libérale du comté de Papineau, tenue le 10 décembre à Papineauville, le chef-lieu, on a procédé à la réorganisation et à l'élection des officiers de cette association, qui compte plusieurs années d'existence. Les officiers élus sont les suivants: M. Ed. Wallingford, président honoraire; le Dr D'amours, vice-président honoraire; M. Henri Thomas, président actif; le Dr Costello, vice-président; M. J. A. Lavigne, secrétaire; M. John T. Gorman, adjoint; MM. Sylvio Charet, H. Dinelle, A. St-Amour, Joseph Allair et Grégoire Laniel, directeurs; Mtre J. E. Fortin, conseiller légal.

Un vote de sympathie fut proposé par M. Louis Longpré, appuyé par M. J. T. Gorman, à l'égard de la famille de notre regretté député, M. D. Lahaie, et les personnes présentes gardèrent le silence pendant quelques instants.

Des chefs libéraux de toutes les parties du comté assistaient à cette assemblée. L'association tient à les remercier sincèrement de leur dévouement à la cause. Plusieurs d'entre eux ont dû faire plus de soixante milles pour assister à la réunion.

L'assemblée fut très calme et tous reprirent le chemin du foyer en espérant le succès de la cause.

Petites Dépêches

Exportations

ST-JEAN, N. B., 12 — Les exportations totales par le port de St-Jean, au cours des onze mois terminés le 30 novembre, ont dépassé de près de 100.000 tonnes les exportations de l'année 1933 tout entière. Jusqu'ici, elle ont été de 762.181 tonnes.

Ils sont arrêtés

Sydney, N.-E. 12. — Deux hommes voyageant avec une troupe de Bohémiens au Cap Breton ont été arrêtés hier par la police fédérale et détenu par suite de leur ressemblance avec deux hommes qui attendaient à Montréal leur procès sous accusation d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes. Ils ont dit se nomme. Richard et Eli Demitro.

OCÉANIQUES DANS 8 PORTS AMÉRICAINS?

Les havres de Buffalo, Chicago, Milwaukee, Toledo, Cleveland, Duluth, Calumet et Détroit seraient creusés.

LA CANALISATION

La réalisation en serait incluse dans le projet yankee qui impliquerait une somme de $336.462.000.

ROOSEVELT DECIDERA

(Presse Associée)

CLEVELAND, 12. — Les ingénieurs du ministère de la guerre aux Etats-Unis ont recommandé aujourd'hui un programme de $336.462.000 pour la canalisation des rivières et la construction de ports. Ce plan comprend le plan de canalisation du Saint-Laurent tel que projeté par traité avec le Canada.

Quand on demanda au colonel Tyler comment on réussirait à financer ce programme, il répondit: "Tout dépend de Roosevelt et si le Congrès est prêt à voter les crédits nécessaires".

D'après ce plan on creuserait huit grands ports de façon à leur permettre d'aménager les plus gros océaniques. Ces ports sont: Buffalo, Chicago, Milwaukee, Toledo, Cleveland, Duluth, Calumet et Détroit. On améliorerait aussi plusieurs autres ports des grands lacs.

Le rapport qui a été fait par les ingénieurs du ministère de la guerre, à la suite d'enquête qui durent depuis des années, a été envoyé aujourd'hui à Washington par le colonel Max C. Tyler.

100.000.000 HEURES DE TRAVAIL

Il pense que si ce projet était mis à exécution, cela donnerait 100.000.000 d'heures de travail manuel pour quatre à sept ans. Ce qui veut dire que des milliers d'ouvriers seraient appelés à travailler à cette entreprise.

Le premier bill au sujet de la canalisation du Saint-Laurent fut adopté le 31 mai 1922. Il avait trait à une "entrevue entre les membres canadiens et américains de la commission conjointe de la canalisation".

Sir Adam Beck, président de l'Hydro en Ontario en faisait partie. Un bill identique fut présenté le 31 mai 1923. Le troisième bill à ce sujet est du 1er juin 1924. On souligne une conférence non seulement avec Sir Adam Beck, mais encore l'honorable W. L. Mackenzie King, alors premiers ministre du Canada.

Enfin, le 30 mai 1925, un quatrième sur la question est venu devant le Congrès américain.

ELLE NE PERD PAS ESPOIR

SYDNEY, Nouvelle-Galles du sud, 12. — Bien que le lieutenant Charles Ulm soit disparu depuis huit jours, son épouse n'abandonne pas l'espoir de le revoir avant qu'une autre semaine soit écoulée. Les épouses des deux compagnons de Ulm partagent les mêmes sentiments.

(Presse Canadienne

TORONTO, 12. — La pression est élevée dans les Etats du sud-est et les montagnes Rocheuses et elle est basse dans la région de la baie d'Hudson. Une tempête d'une intensité considérable est concentrée près des grands bancs de Terre-Neuve et gagne l'est. Le temps continue à être beau dans presque toutes les parties du Canada, plutôt froid dans Québec et les provinces maritimes et doux dans les provinces de l'ouest. Il s'adoucit rapidement en Ontario.

Vallée de l'Outaouais et haut du St-Laurent. — Vents frais ou forts du sud-ouest à l'ouest; surtout beau aujourd'hui et jeudi; devenant plus doux.

Maximum hier, 16.
Minimum (nuit), 4.

A 8 h. ce matin:— Dawson, 28; Aklavik, 20; Fort Simpson, 20; Fort Smith, 14; Prince Rupert, 42; Victoria, 44; Kamloops, 36; Jasper, 28; Calgary, 36; Edmonton, 24; Prince Albert, 28; Churchill, 12; Winnipeg, 32; Moosonee, 20; London, 12; Toronto, 18; Kingston, 12; OTTAWA, 12; Doucet, 12; Québec, 2; Saint John, 6; Moncton, 8; Halifax, 6; Charlottetown, 10; Détroit, 12; New-York, 16.

Radio-Concerts

Les programmes et les renseignements radiophoniques que nous publions nous sont transmis par les postes et les compagnies de radio. S'il arrive qu'un programme ne soit pas irradié à l'heure mentionnée ou qu'un renseignement soit inexact, Le Droit n'en peut être tenu responsable.

CA ET LA

On entendra le sketch dramatique "Billy et Pierre" à 7 heures 30, ce soir, à CRCO, sous la direction de Geneviève Barré.

* * *

Le programme "Etude en blancs et noirs" avec Charlotte Cook et Jean Marie Beaudet, à CRCO et CKCH.

* * *

On donnera le programme "Les anciens canadiens" à 8 heures, ce soir, à CKCH, sous la direction de Robert Choquette.

* * *

On interprétera des compositions de Jean Sébastien Bach à 10 heures, ce soir, à CRCO, dans le programme "Maître de la musique". L'orchestre sera sous la direction de Rubin Krasner.

* * *

L'orchestre de Guy Lombardo et de ses Royal Canadians sera à l'affiche à 10 heures, ce soir, à WEAF.

* * *

Robert Royce, ténor, chantera à 11 heures 15, ce soir, à WEAF.

* * *

Les fameux comédiens Amos et Andy seront au micro à 7 heures ce soir, à WJZ.

* * *

On entendra Lanny Ross et son orchestre Log Cabin à 9 heures, ce soir, à WJZ.

* * *

Les nouvelles seront données à 10 heures 45, ce soir, en français, à CKCH, et en anglais, à CRCO. Il y aura aussi les nouvelles en français à 11 heures, ce soir, à CFCF. Les nouvelles aux postes américains sont: à 6 heures 30, WEAF, WJZ; à 6 heures 55, à WABC.

* * *

Edwin C. Hill, journaliste connu, velles à 8 h. 15, ce soir, à WABC, donnera le côté humain des nou-

PROGRAMMES DETAILLES

On donnera une autre demi-heure de divertissement variés sous la direction de Léo Le Sieur à 8 heures, ce soir, aux postes CKAC, CHLP, CKCH, CHRC et CRCS.

Les artistes que vous entendrez avec l'orchestre de 25 musiciens du maestro Henri Miro, sont Jacques Stradel, ténor lyrique, un quatuor de saxophone, le trio métropolitain, et Georges Toupin, baryton romantique.

M. Stradel, la vedette du programme de cette semaine naquit à Winnipeg. Il s'enrôla dans l'armée canadienne pendant la Grande Guerre à l'âge de 14 ans. La guerre finie, il commença à étudier le chant, terminant ses études à Liège en Belgique. Il y chanta à l'Opéra et plus tard au Maroc et à Constantinople. M. Stradel n'est pas un inconnu à Montréal, où depuis deux ans, il a eu l'occasion de se faire entendre fréquemment. Il fait aussi partie du trio métropolitain.

Suite du programme détaillée pour cette semaine:

Guitare d'hawaï
Georges Toupin et orchestre
La Forge dans la forêt
Orchestre
Mamzelle Pervenche
Jacques Stradel et orchestre
a—Oh! Oh! Oh!
b—Le marchand de velours
Trio
Ondulation Sketche comique
Finale (Allegro vivo) du ballet de Faust
Quatuor de saxophones
Requiem de l'amour
Toupin, orgue et orchestre
Etoile du Matin
Orchestre
Bon soir ma chérie
Toupin et orchestre

* * *

Les programmes détaillés suivants seront donnés, ce soir, à WABC:

9.00 P.M. Mino Martini avec l'orchestre d'André Kostelanetz et choeur.
It's Unbelievable by Klages and Palmer (orchestre).
Una Furtiva Lagrima de "L'Elisir d'Amore" de Donizetti (Martini).
Congratulate Me (orchestre et trio).
Be Still My Heart (orchestre).
Sylvia de Speaks (Martini).
Extraits de "Calling All Stars" de Akst: Stepping Out of the Picture; I'd Like to Dunk You in My Coffee; I Don't Want to Be President; If It's Love; I've Nothing to Offer; Torna a Surriento by DeCurtis (Martini.)

* * *

10.30 P.M. Melody Masterpieces avec Mary Eastman, soprano; Evan Evans, baryton et un orchestre sous la direction de Howard Barrow.
Programme du timbre de Noël: Recessional de DeKoven (Eastman, Evans, choeur et orchestre).
Hear Ye, Israel by Mendelssohn (Eastman et orchestre).
Broken Melody by Sibellus (choeur)
The Great Awakening de Kramer (Evans et orchestre); Causerie; The Omnipotence de Schubert (Eastman, Evans, (choeur et orchestre) War March of the Priests de "Athalia" de Mendelssohn (orchestre)
A Legend de Tschaikovsky (choeur)

LES GRANDS RESEAUX

CCR

6.30—Luigi Romanelli et son orchestre.
7.00—G. R. Markowsky et son orchestre.
7.15—Clifford McCormick, organiste, et Marjorie Marler, pianiste.
7.30—Billy et Pierre.
7.45—Etude en blanc et en noir.
8.00—Les Anciens Canadiens.
8.15—"Melody Mart".
8.30—"Radio Hall Players".
9.00—Heure de la gaieté et de la romance.
10.00—Les Maîtres de la musique: Bach.
10.30—L'orchestre de Chas. Dornberger.
10.45—Radio-journal.

* * *

NBC et CBS

6.00—Buck Rogers (CBS) WABC.
Education in the News (NBC) WJZ WENR
Nouvelles; Orchestre (NBC) WEAF
6.15—Bobby Benson et Sunny Jim (CBS) WABC
"The Desert Kid" (NBC) WENR

SIMPLE FIEVRE d'ENFANT Soulagée!

La dentition, la mauvaise digestion, la diarrhée . . . enfin, presque tous les malaises de bébés s'accompagnent d'un peu de fièvre. Mme Bernard Breen, d'Enterprise, Ont., dit: "Mon bébé avait les joues et les mains si brûlantes, que je m'alarmai. Je lui donnai des Tablettes Baby's Own à midi et, au souper, il était déjà mieux." Tous les simples malaises de l'enfance, y compris ceux de la dentition, sont efficacement soulagés par ces tablettes, que les médecins eux-mêmes recommandent. 25c partout. F235

TABLETTES BABY'S OWN du Dr. Williams

6.30—Nouvelles; Chant (NBC) WEAF WMAQ
Nouvelles; Three X Sisters (NBC) WJZ
The Shadow (CBS) WABC KLRA
6.45—Billy Batchelor Sketch (NBC) WEAF
7.00—Amos 'n' Andy (NBC) WJZ WENR
Myrt et Marge (CBS) WABC
Pickens Sisters (NBC) WEAF
7.15—Just Plain Bill (CBS) WABC KLRA
Plantation Echoes (NBC) WJZ WENR
7.30—Red Davis (NBC) WJZ WENR
Buck Rogers (CBS) WBBM WFBM
Duo de piano (NBC) WEAF
Serenaders (CBS) WABC
7.45—Uncle Ezra's Radio Station (NBC) WEAF WMAQ
Dangerous Paradise (NBC) WJZ WENR
Boake Carter (CBS) WBBM
8.00—Easy Aces (CBS) WABC WBBM
Mary Pickford et Company (NBC) WEAF WMAQ
Eno Crime Clues (NBC) WJZ WLS
8.15—Edwin C. Hill (CBS) WABC WBBM
8.30—Marshall's Broadway Vanities (CBS) WABC WBBM
Lanny Ross et Orchestre de Log Cabin (NBC) WJZ WLS.
Orchestre Wayne King (NBC) WEAF WMAQ
9.00—Fred Allen, (Quatuor et orchestre de Hayton (NBC) WEAF WMAQ
Nino Martini et orchestre Kostelanetz (CBS) WABC WBBM
"20" Thousand Years in Sing Sing" (NBC) WJZ WLS
9.30—The Adventures of Gracie (CBS) WABC
John Charles Thomas, baryton (NBC) WJZ WENR
10.00—Byrd Expedition Broadcast (CBS) WABC WBBM
Lombardo et Royal Canadians (NBC) WEAF WMAQ
American Newspaper Publisher's Association (NBC) WJZ.
10.15—Madame Sylvia (NBC) WJZ WENR.
10.30—One Man's Family (NBC) WEAF
Melody Masterpieces (CBS) WABC
Harry Richman, John B. Kennedy et orchestre Denny (NBC) WJZ
11.00—Orchestre Belasco (CBS) WABC. WFBM
Orchestre Berger (NBC) WEAF
Orchestre Coleman (NBC) WJZ
11.15—Orchestre Belasco (CBS) WABC WBBM
11.30—Orchestre Kassel (NBC) WEAF WMAQ
Orchestre Ozzie Nelson (CBS) WABC
Orchestre Coburn (NBC) WJZ
12.00—Orchestre Geo. Olsen (NBC) WEAF WENR
Orchestre Archie Bleyer (NBC) WJZ
Orchestre Jacques Renard (CBS) WABC
12.30—Orchestre Stan Myer (NBC) WEAF WMAQ
Orchestre Geo. Hall (CBS) WABC
Spécial (NBC) WJZ

HORAIRE

Mercredi, 12 déc., 1934

POSTES CANADIENS

CRCO—OTTAWA—880

11.57—Heure exacte.
12.00—Programme musical
1.30—Orchestre de Battle.
5.00—Mélodies connues.
5.45—Srevice des marchés.
6.00—Oncle Jerry.
6.30—Orchestre (Montréal)
7.00—Santa Claus.
7.15—Le ténor inconnu.
7.30—Billy et Pierre.
7.45—Etude les blancs et noirs.
8.00—Happy landing.
8.30—Spécial.
9.00—Gaieté et romance (Toronto)
10.00—Maître de musique (Montréal...
10.30—Orchestre (Montréal)
10.45—Nouvelles.
11.00—Orchestre.

DÉCORÉ PAR LE ROI D'ITALIE

JOHN CHARLES THOMAS (à droite), fameux baryton américain, décoré au nom du roi d'Italie par le consul italien à Chicago, Guiseppe Castruccio.

CKCH—HULL—1210

8.00—Musical cloch.
10.30—Entre nous, Mesdames.
11.30—Disques.
12.00—Ottawa et Hull en parade
12.45—Chansons françaises.
5.30—Disques.
5.45—Bourse
6.00—Heure du crépuscule.
7.00—Disques.
7.15—Concert.
7.15—Concert Etudes en blanc et noirs (Radio-Canada).
8.00—Spécial.
8.30—Chant.
9.15—Baryton.
9.30—Orchestre.
10.00—Human Side of Poetry.
10.15—Orchestre du Standish Hall;
10.45—Radio-journal (Radio-Canada).

CKAC—MONTREAL—730

5.30—Programme du foyer.
6.15—Musique classique.
6.25—Heure récréative
7.15—Croyez-le ou non.
7.25—Drames vécus.
7.30—Spécial.
7.45—Fred et Albert.
8.00—Spécial
8.30—Les Trois mousquetaires.
9.15—Variété.
11.00—Sport.
11.05—Chant.
11.15—Musique de danse.

CFCF—MONTREAL—600

6.45—Lowell Thomas.
7.00—Oncle Troy.
7.15—Hollanders.
7.30—Old Trappers.
7.45—Orchestre.
8.00—Mary Pickford.
9.30—A annoncer.
10.00—Causerie
10.25—Orchestre.
11.00—Nouvelles.
11.15—Musique de danse.
11.35—Orchestre

CKCO—OTTAWA—1010

6.00—Santa Claus.
6.30—Concert.
6.45—Airs vifs.
7.00—Disques.
7.15—Orgue et piano
7.30— Piano.
7.45—Spécial.
8.00—Banjo
8.15—Vieux temps.
8.30—Spécial.
9.45—Orchestre
10.15—Le vieux philosophe.
10.30—Orchestre.

Jeudi, 13 déc., 1934

POSTES CANADIENS

CRCO—OTTAWA—880

8.00—Déjeûner.
12.00—Musique, température.
1.30—Orchestre Rex Battle.
5.00—Disques
5.30—Chefs d'oeuvres musicaux.
6.00—Orgue.
6.30—Programme de St-Jean.
7.00—Santa Claus.
7.30—Billy et Pierre (Montréal)
7.45— Concert de Détroit.
8.00—Causerie.
8.05—Orchestre du Château.
8.15—Deux pianos (New-York)
8.30—Musique de chambre.
9.00—Spécial.
9.30—Les soirées de Québec.
10.00—Programme de Montréal
10.30—Orchestre (Toronto).
10.45—Nouvelles.
11.00—Orgue.

CKCO—OTTAWA—1010

6.00—Santa Claus.
6.30—Airs vifs.
6.45—Drame.
7.00—Concert.
7.15—Disques.
7.30—Orchestre.
8.00—Causerie.
8.15—Chant.
8.30—Le troubadoure.
8.45—Vieux temps.
9.15—Violon.
9.15—Piano.
9.45—Orchestre.
10.15—Trio.
10.30—Orchestre du Gatineau.
8.00—Musical Clock.
10.30—Entre nous, Mesdames.
11.30—Disques.

CKCH—HULL—1210

12.00—Ottawa et Hull en parade
12.45—Chansonnette française.
1.00—Disques français.
1.14—Programme de la soirée.
1.15—Fin d'émission
5.30—Disques.
6.00—Heure du crépuscule.
7.30—Concert.
8.00—Au livre d'or. (Radio-Canada).
8.15—Causerie de l'U. C. C. (Radio-Canada).
8.30—Spécial.
8.45—A annoncer.
9.00—Causerie universitaire. (Radio-Canada)
9.30—Orchestre.
10.15—Orchestre du Standish Hall.
10.45 Radio-journal (Radio-Canada)

CKAC—MONTREAL—730

6.15—De par la ville.
6.25—Heure récréative
7.00—Spécial.
7.15—A annoncer.
7.45—Spécial.
8.00—Spécial.
8.45—Hamonies
9.00—Radio-théâtre.
11.00—Sport.
11.05—Musique de danse.

CFCF—MONTREAL—600

6.00—Orchestre.
6.15—Musique en dinant.
7.00—Oncle Troy.
7.30—Spécial.
8.00—Rudy Vallée et ses Connecticut
9.00—Radio-théâtre.
10.00—Paul Whiteman.

Le Carnet du Cinéma

MERCREDI LE 12 DECEMBRE 1934

Outcast Lady et St. Louis Kid, en montre au Capitol, aujourd'hui et demain, conviennent aux adultes.

Le bon film Peg O' My Heart apparaît aujourd'hui sur l'écran du Rideau. Les deux pièces annoncées pour la fin de semaine peuvent être projetées devant des jeunes. Ce sont les seules même, d'ici à samedi inclusivement, qui méritent cette bonne note.

Au sujet de films pour assistances enfantines, il faut souhaiter plus que jamais un choix plus approprié. Si les thèmes ordinaires (aventures genre Ouest américain) leur vont assez bien, il n'est pas ainsi des drames de famille, auxquels ils n'entendent rien. Les enfants s'expliqueraient peu certaines scènes où l'auteur, avec la meilleure intention du monde, a écrit à l'encre rouge ou au vitriol. Ils s'en scandaliseraient, plutôt. Vienne donc le jour où triomphera le simple bon sens. Les lois de l'Ontario permettent la fréquentation des cinémas par la jeunesse et l'enfance, à elles d'exiger pour cette intéressante et impressionnable clientèle, les seuls films qui lui conviennent. V. B.

M. ST-AMANT REELU MAIRE

(De notre correspondant)

BELLE VALLEE, Ont., 10— Les élections municipales du 3 décembre ont donné les résultats suivants: M. Joseph St-Amant fut réélu maire pour la troisième fois, et les conseillers élus sont les suivants: MM. J. B. Denis, A. Marcoux, Joseph Laferrière et Clovis St-Amant.

MM. J. Larivière et L. Cardinal, de Montréal, étaient dimanche chez M. Lantaigne.

M. Omer Labonté, de Toronto, a rendu visite récemment à son père et à sa mère, M. et Mme Désiré Labonté.

M. et Mme Omer Rhéault étaient dimanche les hôtes de M. et Mme Antonio Vigneault.

M. et Mme Alcide Lebrun étaient en promenade chez M. Adrien Marcoux la semaine dernière.

Mme Philippe Morin et son fils Gabriel sont allés à Haileybury par affaires.

M. Mozart Dupuis a rendu visite dernièrement à Mlle Juliette Morin.

M. et Mme Octave Perron, de Ville-Marie, étaient ces jours derniers les hôtes de leur nièce, Mlle Aline Laviolette, institutrice.

Mlles Aline Laviolette, Yolande Pilon, Eugénie Paradis et MM. A. et U. Paradis ont assisté la semaine dernière à un euchre à Notre-Dame du Nord.

A l'occasion de la Ste-Catherine, il y eut, au sous-sol de l'école, une partie de cartes organisée par nos institutrices. Les élèves du 2e cours, sous la direction de Mlle Y. Pilon, interprètèrent "Le petit mousse noir". Les élèves des 3e, 4e, et 5e cours, sous la direction de Mlle A. Laviolette, interprètèrent "La Feuille d'Erable", puis un pot-pourri canadien, et donnèrent comme récitation "La Conscience", par Victor Hugo.

Les institutrices désirent remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette soirée.

Dimanche le 25 nov. un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez M. et Mme Alfred Lafond, pour fêter la Ste-Catherine. Il y eut chant, musique, déclamations, etc.

Les annonces dans ce journal mettent sous vos yeux, chaque jour, tout ce dont vous pouvez avoir besoin, soit pour vous même, soit pour votre famille. Elles vous sont une garantie de qualité et d'économie.

Carnet Mondain

Son Excellence le Gouverneur général, accompagné de M. A.-F. Lascelles, est revenu de Toronto.

* * *

L'honorable Ian Mackenzie, député de Vancouver Centre au Parlement, passe quelque temps à Ottawa.

* * *

L'honorable sénateur et Mme C.-W. Robertson sont arrivés à Ottawa. Ils viennent de Moncton, N.-B., où ils demeurent.

* * *

Mlle Charlotte Whitton, C. B. E., est revenue de Toronto, où elle a passé la fin de semaine chez Mme W.-B. Horkin.

* * *

Mme F.-S. Greenwood, de Ste-Catherine, présidente de l'Association libérale des Femmes d'Ontario, et Mlle Béatrice Belcourt, d'Ottawa, sont au nombre des délégués au grand ralliement libéral à Ottawa, aujourd'hui.

* * *

A l'occasion du jubilé de profession religieuse de la Révérende Mère Supérieure du Monastère du Précieux-Sang, un thé a été servi, hier après-midi, à la demeure du Dr et de Mme Robert Law, 190 avenue Laurier-est. Mme Albert Lapointe était l'organisatrice générale du thé et elle aida l'hôtesse à recevoir les nombreux invités. Les jeunes Warren Hodgins et Frank Devine agissaient comme valets, à l'entrée. Mmes Joseph Sauvé, Félix French, Peter O'Connor et Joseph Fee reçevaient les dons en espèces.

La table était décorée avec goût. Elle portait un tapis "point de Venise" et, au centre un vase doré contenant des roses Sunset, des Iris, des narcisses et des pois de senteur, puis des chandelles dorées dans des chandeliers d'or. Présidaient: Mmes J.-A. MacCabe, E.-R. Faribault, John Foley, Georges Babin, William Doran, J.-A. O'Brien, G. Kelley, H. Brading, F.-W. Perras et Mlle Isabelle McElroy. Mme Frank Cosgrove présidait à la table du clergé, qui portait un tapis à dentelles et un panier de roses jaunes.

Mme Charles Nagle avait la charge de la salle de thé et était assistée de nombreuses dames.

* * *

Dans votre course aux emplettes, dégustez notre appétissant lunch et notre délicieux thé d'après-midi. Venez les essayer. Apportez chez vous une boîte de nos savoureuses friandises pour les enfants. Karson's, 49, rue Rideau. Rid. 3254

UN BANQUET A MME MARCHAND

BANQUET PAR LA SECTION DE TIMMINS DE LA FEDERATION DES FEMMES CANADIENNES FRANCAISES.

(De notre correspondant)

TIMMINS, Ont., 12. — La section locale de la Fédération des Femmes Canadiennes françaises a donné samedi soir un banquet à l'occasion de la visite de Mme P. E. Marchand, présidente générale. Plus de soixante personnes s'étaient réunies au café "Village russe", 3ème Avenue. A la table d'honneur et à côté de la présidente se trouvaient Mme Allard, présidente de notre section, l'abbé C. E. Theault, curé, M. Joseph Bradette, député, et les officières de la Fédération.

Des allocutions furent prononcées par Mme Marchand, M. le curé et M. Bradette. Les orateurs furent présentés par Mme Allard. Au cours de l'après-midi, près de deux cents dames se sont rendues à la salle paroissiale pour entendre une causerie de Mme Marchand. Mme Allard présidait cette assemblée et M. le curé était aussi présent. Mme Marchand fit voir le noble rôle de la femme canadienne française au double point de vue religieux et social. Elle rappela le souvenir de nos mères, leur zèle, leur dévouement et leur esprit chrétien. Elle parla des vertus familiales et domestiques que les mères de famille doivent inculquer à leurs filles et rappela la fondation de la Fédération, après la guerre de 1914, oeuvre qui a fait un grand bien aux orphelinats, aux hôpitaux, aux pauvres en général. Enfin Mme Marchand recommande aux dames de se grouper afin de protéger nos intérêts comme le font les autres nationalités.

Le soir eut lieu un concert où un joli programme fut exécuté.

Son Exc. Mgr Yelle à Rigaud

Mardi, le 4 dernier, son Excellence Mgr Emile Yelle visitait le Collège Bourget et le Pensionnat de Sainte-Anne. Monseigneur, de retour d'un voyage "ad limina", apporta à la digne Supérieure du Couvent, S. Marie-de-la-Miséricorde, un message de son cher frère, le Révérend Père Michel Roberge, Supérieur général des Clercs de Saint-Viateur.

A 11 heures a.m., les élèves, groupées dans leur salle de réception, saluaient pour la première fois son Excellence. Musique et chant furent rendus avec goût et distinction.

Monseigneur répondit aimablement à l'adresse des élèves. Il sut intéresser son jeune auditoire par un court exposé de la situation des jeunes au Manitoba. Encore sous le coup de l'émotion, Son Excellence fit l'éloge de Sa Sainteté Pie XI dont elle a pu apprécier "l'affectueuse et paternelle bonté", au cours d'une audience de trente minutes. Puis Monseigneur bénit au nom du Saint-Père.

Cette visite exceptionnelle procura aux élèves le plaisir de chômer l'après-midi: c'est dire qu'ils gardent douce souvenance du trop court passage de ce prélat de chez nous.

"Je suis très en faveur de l'Assurance sur la Vie"

"OUI, monsieur, sans l'Assurance sur la Vie, Noël serait un jour bien triste dans nombre de foyers que je connais," déclarait le Père Noël au microphone, à ses quartiers généraux du Pôle Nord.

"Songez aux nombreux enfants qui ont perdu leurs papas," disait le Père Noël, à la radio. "Je sais bien qu'ils ont droit au plus joyeux Noël possible, mais je trouve que c'est pas mal difficile de penser à chacun d'eux chaque année.

"Naturellement, il y a toujours un joyeux Noël partout où le papa a eu la sagesse de laisser de l'argent d'Assurance sur la Vie. Dans ces cas-là il m'est toujours possible de voir à ce que la famille ait une belle dinde, du plum-pudding et un arbre de Noël bien garni.

"C'est pour cela que je suis très en faveur de l'Assurance sur la Vie. Elle aide, chaque année, à rendre Noël joyeux pour tout le monde."

L-1734F

L'Assurance sur la Vie

Gardienne des Foyers Canadiens

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance sur la Vie

CIGARETTES
SWEET CAPORAL

Boîtes plates métalliques de 50-50¢

Offertes dans de gaies enveloppes pour les Fêtes

Le Droit

"L'avenir est à ceux qui luttent"

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.

Fondé le 27 mars 1913.

Publié par le Syndicat d'Oeuvres Sociales (Ltée)

SIEGE SOCIAL: 98, RUE GEORGES

Services télégraphiques: PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes

Membre de l'Audit Bureau of Circulation et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS

Quotidien

Canada ..... $5.00 Ottawa, par poste, $6.00
Etats-Unis ..... $ 7.00 Union Postale $10.00

Hebdomadaire

Canada ..... $1.50 Etats-Unis et Union Postale $2.50

MERCREDI, 12 DECEMBRE 1934

L'établissement des jeunes au Canada

Un problème vital qui domine tous les autres. — Cela est vrai pour tous les peuples mais surtout pour le nôtre.

"Oh ! qu'elle est triste la situation de notre génération sacrifiée de la crise, manquant de tout à côté de l'abondance possible, piétinant sur place, à côté d'une carrière conquérante, perdant ses belles années de vie, et ne trouvant rien à faire, alors que tout est à faire." Parole saisissante que prononçait le Père Alexandre Dugré, S.J., au congrès de l'A. C. J. C. à Nicolet, en juillet dernier, et qu'on relira, avec d'autres tout aussi vraies, dans le petit volume que viennent de publier les éditions Albert Lévesque: **L'établissement des jeunes au Canada français.** Sous un format commode on a réuni les principaux travaux présentés au congrès. Et l'on a bien fait puisque le problème que pose le chômage de la jeunesse est sans contredit le plus important que nous ayons à résoudre. Tellement important que tant qu'on ne l'aura pas réglé d'une façon satisfaisante on ne pourra pas dire que notre avenir est assuré.

Qu'on ne se contente pas, cette fois, de demi-mesures, de règlements superficiels qui n'atteindront pas les profondeurs du mal. "Nous touchons ici au noeud de la question, à la donnée dernière du problème familial et première du problème national, car celui-ci n'est en somme que le prolongement de celui-là sur un plan plus vaste et plus élevé, écrit à ce propos M. Esdras Minville dans le **Semeur** de novembre. Il ne suffit pas d'avoir des enfants nombreux et sains, et de les élever consciencieusement: il faut encore les mettre en état de vivre leur vie dans sa plénitude, en d'autres termes, il faut les établir car c'est par là que se ferme ce que nous pourrions appeler le cycle familial." A quoi bon invoquer d'autres témoignages ? A quoi bon insister ? Qui ne voit qu'un peuple est dans un péril extrême s'il ne peut fournir à la jeunesse des facilités d'existence qui lui permettent de continuer et d'intensifier l'effort des générations précédentes ?

Les jeunes ont eux-mêmes mesuré la tâche à accomplir. Elle est intense. En parcourant les pages de ce volume on se surprend à s'inquiéter, malgré un fond inépuisable de confiance dans les facultés de rebondissement de notre petite nation. Les chiffres écrasent. Les difficultés semblent insurmontables. D'année en année, les collèges et les écoles jettent dans le chômage des milliers de jeunes gens. On pense tout de suite à la terre qui nous a faits ce que nous sommes et qui est encore capable de nous nourrir et de nous fortifier en nous gardant des dangers de l'assimilation. On pense aussi à la petite industrie qu'il faudrait organiser, à la campagne d'**achat chez nous**, enfin, à tout ce qui pourrait intensifier l'emploi et agrandir le champ des initiatives individuelles. Dans ces 130 pages, on trouvera une documentation abondante: une étude sur les jeunes et les centres urbains, une autre sur la jeunesse et l'agriculture, une troisième sur la jeunesse et la colonisation, sans mentionner ni un travail présenté par M. Benoît Michaud sur l'établisisement des jeunes en Acadie ni la conférence du Père Dugré.

Voilà pour la partie documentaire: statistiques, faits et suggestions. Mais plus que ces renseignements utiles, les deux premiers chapitires du volume nous ont frappé par l'effort de pensée qu'ils représentaient. Tout d'abord, le sentiment qu'a la jeunesse d'être quelque chose dans la nation. "On veut bien désormais nous reconnaître des qualités propres qui font de nous un facteur particulièrement précieux de restauration sociale, écrit en préface M. Jean-Paul Verschelden, président général de l'A. C. J. C. Nous avons assez de temps devant nous pour voir s'il faut laisser crouler un monde, en faire naître un autre et l'organiser à la mesure de nos désirs. Nous sentons en nous une réserve de forces vives et un enthousiasme qui sont déjà une garantie de persévérance. Et l'on assiste aujourd'hui, dans notre pays comme ailleurs, à un phénomène psychologique assez significatif: l'attitude inquiète de tout un peuple qui, pour en attendre l'effort de volonté qu'un certain âge ne peut plus fournir, appelle à son secours ceux-là mêmes qu'il devrait se contenter d'instruire et de guider."

M. André Laurendeau précise dans le deuxième chapitre comment la jeunesse veut travailler, quel idéal l'anime et que' but elle se fixe. Et c'est ici qu'on assiste à un splendide effort pour repenser — le mot est à la mode — quelques principes, les seuls qu'il importe de vérifier pour son compte afin d'engager la fidélité de l'individu. "De même qu'il y a des tempéraments et des vocations individuels, il y a des vocations et des tempéraments nationaux", écrit M. Laurendeau qui en arrive à cette conclusion: "Nous constituons une nation catholique, **la seule qui vive en pleine homogénéité de croyances,** sur un continent protestant et agnostique. Nous devons protéger le milieu où est née et où a crû notre foi, **pour défendre notre foi elle-même...** L'action catholique, pour être plus féconde et plus réaliste, doit s'aider de l'action nationale." Cela semble bien loin du problème de l'établissement des jeunes. Eh non ! tout se tient dans la vie d'un peuple comme dans celle de l'individu. Et c'est l'aspect le plus rassurant du volume: la jeunesse ne veut pas qu'on perde le point de vue religieux et national dans la solution d'un problème qui, de prime abord, ne semblerait relever que de l'économie ou de la sociologie. On peut être tranquille: le flambeau se transmet de main en main. Il ne s'éteint pas.

Léopold RICHER.

"FILLET.

LE PAUVRE HOMME !

Le bon Dr Dafoe est à New York. New York, qui est la ville par excellence de la badauderie, a lancé à ses trousses cent reporters et autant de photographes; Dillinger aurait reçu le même hommage de curiosité, s'il lui avait pris fantaisie de revenir au pays de ses pères. Le célèbre assassin connait au moins, aujourd'hui, les délices d'un repos bien mérité. Tandis que pour le petit grand homme de Callander, s'il en revient vivant et maître de ses sens, c'est quand même une corvée qu'on lui impose au nom de la sainte hospitalité.

On suppose que ce médecin de campagne accepte d'assez bon coeur les compliments d'une cité de pédicures, de manucures, de spécialistes et même de simples administrateurs de Baume Rhumal comme est New York. New York fait son possible pour bien recevoir ses hôtes, seulement elle les reçoit avec un protocole uniforme, dans le genre que le défunt Barnum annonçait ses éléphants qui étaient toujours les plus gros du monde. C'est à se demander si le Dr Dafoe goûte cette ironie des choses.

Est-ce pour faire aux électeurs de M. de la Guardia nulle peine légère, que le vénérable accoucheur se dit amusé de visiter des boîtes nocturnes ? Oh ! en tout bien tout honneur. Les Américains rougiraient de confusion s'ils n'avaient, eux aussi, leurs cafés-dansants. Toujours souriant, notre bon docteur s'est dit qu'il fallait passer par les caprices de son hôte; c'est agir selon les bienséances, ajouterait Philinte. Tout de même, dans une vingtaine d'années, qu'est-ce que les Mlles Dionne vont penser de ça ?

La bonté du médecin-voyageur s'exerce à toute minute et en tous autres lieux. Honni soit qui mal y pense. On s'ennuie tellement dans la Babylone américaine, qu'il faut bien voir comment les étrangers viennent s'y amuser. Voilà donc, où qu'il lève ou abaisse son regard, le bataillon bavard des cent reporters à ses pieds, sur ses pieds. Escorté comme un grand homme ou comme un criminel d'importance (New York n'y regarde pas de si près), le toujours bon Docteur va où on le pousse. On lui commande: Montez, et il monte. Descendez, et il descend. A droite maintenant, il va vers la dextre. A gauche, et le voilà se dirigeant par la senestre. Des ascenseurs l'ont lancé aux flèches des gratteciel, et des bouches l'ont aspiré dans les tubes où vous roulez éperdu, sous les rues, sous les eaux de l'Hudson et de la Mer. Il a toujours obéi, en y trouvant son bonheur. Quelle morale en exemple pour les petites Dionne.

Il est bon, ce docteur, il est bon, bon. Il croit faire son bonheur et il fait celui de la Cinquième Avenue, de Hoboken, de Chinatown, du Ghetto. Il traite tout ce monde qui est fou de lui comme il traite ses petites Dionne.

Tout de même, il doit commencer à en avoir assez, le pauvre homme ! Les musées, les cafés, les ascenseurs, les métropolitains, la police, les journalistes, les intrus, les garçons de tables, les sirènes, les clacksons, les affiches, le jazz, le coca-cola, l'hôtel de ville, le Parc Central, le Zoo et le Bronx, le pont de Brooklin, la foule, la houle, les moules, ça doit le fatiguer ce bon homme! C'est la rançon de la célébrité, voyez-vous !

Puisse-t-il comprendre que le bonheure est de vivre sur les bords d'un petit Liré ! Nul doute que déjà sa pensée revient aux cinq bercelonnettes pleines de sourires reconnaissants. On a toujours le coeur pris aux choses que l'on a semées, écrivait René Bazin. Le bon docteur le sait bien, et s'il accepte tant d'honneurs, c'est qu'il sait qu'en même temps le New York compatissant va s'approcher de ces berceaux et peut-être ouvrir ses mains . . . Là-bas, c'est du bonheur qu'est allé chercher le bon médecin, du bonheur pour lui qui en mérite tant, du bonheur pour le papa et la maman déjà si heureux, du bonheur à dispenser à ces petits coeurs qui ne savent parler que par leurs regards angéliques. Le bon Dr s'est prêté à tout, le bon homme! mais il se sera privé cent et deux cents heures de ces regards et de ces sourires . . . Le pauvre homme !

BAYARD.

La vieillesse envisagée à la lumière du christianisme, oui, c'est bien cela: une vie qui continue de monter et, en même temps, une vie qui se concentre, qui s'élargit, qui s'illumine, qui s'épure.

R. P. SANSON

AU JOUR LE JOUR

Le paradis bolcheviste

Les communistes traitent avec la dernière barbarie ceux qui ne pensent pas comme eux ou qu'ils soupçonnent simplement de ne pas aimer leur manière à eux de faire le bonheur de la classe ouvrière et paysanne. Ils imposent par la violence et la terreur leur dictature et le triomphe de leurs idées. "L'armée victorieuse, écrit Trotsky dans son ouvrage sur le "Terrorisme", ne détruit généralement qu'une infime partie de l'armée vaincue; elle terrifie et brise la volonté de ceux qui subsistent. La révolution agit de la même façon: elle supprime des personnes isolées et en terrifie des milliers."

Les communistes russes se sont maintenus au pouvoir par l'exercice de la violence. L'un d'entre eux l'a dit: "Fait capital: le communisme russe ne peut subsister, se maintenir que par la dictature d'un individu ou d'un petit groupe d'individus, imposant à ses adeptes une discipline féroce, dominant par la violence et la terreur, grâce à une armée de mercenaires."

Au cours des dix premières années du régime bolchéviste, environ un million et demi de soldats, d'ouvriers et de paysans russes ont été massacrés. Le moindre résistance aux ordres de Moscou était punie de l'emprisonnement, de l'exil ou de la mort. Encore maintenant, il ne se passe pas de semaine sans que des préposés à la manutention, des chefs de service ou de simples ouvriers ou paysans soient condamnés à la peine capitale pour des délits qui, en pays civilisés dits capitalistes, n'entraîneraient que quelques mois de prison.

Comment ils se vengent

Le récent assassinat du commissaire Kiroff a provoqué un débordement de sauvagerie inouï. Le meurtrier était connu: il était facile de le châtier. Mais ce simple appareil de justice était trop bourgeois. Une occasion était donnée aux défenseurs du peuple de se vautrer dans le sang; ils ne l'ont pas perdue. Nicolaieff a été fusillé avec sa mère, sa femme, ses fils et ses filles: toute sa famille a été anéantie.

De plus, les dirigeants de Moscou en ont profité pour arrêter tous ceux qui paraissaient suspects au régime. Ils ont décrété que les arrestations seraient opérées, qu'une enquête serait faite sur les inculpés, que ceux-ci seraient jugés sommairement, qu'ils n'auraient pas le droit d'en appeler à un tribunal supérieur, et qu'ils seraient exécutés immédiatement, le tout dans l'espace de dix jours.

Plus de deux cents Russes ont été fusillés, hommes, femmes et enfants, et parmi eux plusieurs membres du Guépéou, dont le seul crime était d'avoir perdu la confiance de Staline.

C'est ainsi que les communistes se vengent. Telles sont les moeurs qui règnent dans l'Eden des prolétaires.

Si nous vivions sous ce régime, il y a belle lurette que MM. King et Woodsworth auraient été écartés, sinon écartelés . . . Et M. Stevens, donc?

Pour l'Eglise du Mexique

De tous les milieux catholiques surgissent des protestations contre la persécution religieuse au Mexique. Une grande campagne de désapprobation se prépare. "Aux Etats-Unis, lisons-nous dans la "Patrie", le mouvement va prendre de l'ampleur chez nos coreligionnaires, voire hors de leur giron. Le 16 novembre dernier, l'épiscopat catholique stigmatisait la tyrannie antichrétienne du Mexique et sollicitait de la catholicité des prières, des paroles de condamnation et des actes qui enrayassent l'état de chose. Onze jours plus tard, chrétiens et juifs signaient une déclaration commune, promettant leur appui moral à ceux qui luttent pour la liberté du culte au Mexique; et plus de cinq cents prêtres ministres et rabbins s'associaient dans cette démarche de sympathie. Car, remarquons-le bien, le "callisme" s'attaque à tout idéal religieux. Nos coreligionnaires écopent principalement, à raison de leur importance numérique; mais, les protestants sont également touchés. Ainsi, le 22 novembre, l'Etat de Chihuahua suspendit les exercices cultuels et il frappa d'interdit et prêtres catholiques et ministres protestants."

Tous les chrétiens se doivent de condamner publiquement les menées antireligieuses du gouvernement mexicain. Au Mexique, comme en Rusie, les communistes et les athées, les pires ennemis de la civilisation, sont à l'oeuvre. Leur haine connaitra d'autant moins de bornes qu'ils ne seront pas rappelés à l'ordre par les nations civilisées. S'il n'est tenu en échec, le fléau de l'athéisme se répandra hors des frontières de ces pays et sèmera sur son passage le déshonneur et la ruine.

Ch. G.

EPHEMERIDES

IL Y A VINGT ANS

12 DECEMBRE 1914

La ville de Québec suggère d'imposer une taxe sur les théâtres pour assurer l'entretien du nouvel hôpital civique.

Deux sous-marins allemands ont été coulés.

Les Turcs violent la neutralité du consulat italien à Hodeida.

A TRAVERS LES JOURNAUX

Les armes à feu

L'ACTION CATHOLIQUE—Le chef de la Sûreté Provinciale a donné ces jours derniers, à la radio, une causerie très opportune. Dans le but d'en augmenter si possible l'efficacité, nous en rappelons l'essentiel au point de vue pratique de la masse.

Quiconque possède dans sa demeure, boutique, entrepôt, bureau d'affaires ou sur ses terrains propres, un revolver ou pistolet devra L'ENREGISTRER AU BUREAU DE LA SURETE PROVINCIALE, le 1er janvier prochain.

2e) Pour porter sur soi ou dans un véhicule, une arme à feu pouvant être dissimulée sur la personne, une garcette, un stylet ou un poignard, il faut un PERMIS DE L'UN OU L'AUTRE DES DEUX CHEFS de la Sûreté Provinciale.

3o—Personne ne peut vendre, prêter ou réparer une arme offensive à un INDIVIDU QUI N'A PAS UN PERMIS.

Le lieutenant-colonel Lambert a rappelé les motifs de ces diverses lois et averti le public que l'on se montrera de plus en plus sévère dans leur application. Le drame qui s'est déroulé récemment en notre ville et qui a coûté la vie à cinq personnes est une leçon suffisamment tragique pour ouvrir les yeux.—L.-P. R.

Les idées grandes ou saintes, les convictions profondes ont souvent pour véhicule, auprès des âmes, le charme et l'influence personnelle de ceux qui les représentent. **Elisabeth LESEUR**

MORT DU R. P. LÉONARD, O.M.C. À LIMOILOU

Il était bien connu à Ottawa. Condisciple de Sainte Bernadette Soubirous à la petite école.

UN SAINT RELIGIEUX

L'Ordre des Capucins vient de faire une perte des plus sensibles par la mort du T. R. P. Léonard de Saint-Pé, ex-provincial de Toulouse en France, et ex-Vicaire provincial au Canada. Le vénéré défunt, décédé dans la nuit du 11 décembre au couvent de Limoilou-Québec, réconforté par les sacrements de l'Eglise, comptait 91 ans d'âge, 65 de sacerdoce et 56 de vie religieuse.

Il était bien connu à Ottawa, y ayant passé 27 ans de sa vie.

C'est un théologien, un professeur émérite, un prédicateur inégalé de retraites ecclésiastiques et religieuses, un saint religieux qui disparait. Au Canada depuis 1894, il s'était identifié avec notre clergé et notre peuple; et, après Lourdes dont il était presque le fils, c'est Québec, coeur du Canada-Français, qui lui était le plus cher. Et c'est là qu'il reposera jusqu'à la résurrection!

Le T. R. P. Léonard fut hautement estimé de nombreux évêques, parmi lesquels nous citerons les Cardinaux Bégin et Rouleau, Mgr Falconio, Mgr Duhamel, Mgr Dreyer et Mgr Hiral, Mgr Bernard, Mgr Blais, Mgr Léonard, Mgr Courchesne et Mgr Melanson.

Détails à relever. Il eut la joie de voir Sainte Bernadette Soubirous, peu avant son départ pour Nevers, passer une après-midi dans sa maison paternelle, le Père étant alors grand séminaristes. Feu le P. Léonard naquit la même année que Sainte Bernadette, dont il fut aussi son condisciple à la petite école.

Egalemnet pendant deux ans et demi, au petit séminaire de Saint-Pé près de Lourdes, il entendit deux fois la semaine, la lecture spirituelle faite par le B. Michel Garicoïtz, fondateur des Pères de Bétharram, et béatifié en 1923. Durant trois ans, il fut le propre Provincial du Serviteur de Dieu le P. Marie-Antoine de Lavaur, vivant dans le même couvent que lui. Enfin, dans le clergé séculier, son ami très intime fut le vénéré Père Barrère, successeur immédiat de Mgr Peyramale comme curé de Lourdes, et qui à 63 ans quitta tout pour devenir Père du St-Sacremept, où il est mort à Paris en odeur de sainteté.

Le R. P. Léonard, vint à Ottawa en 1895. Il collabora avec feu l'abbé P. Mangin, à la préparation des règles et constitutions des Servantes de Jésus-Marie, de Hull. Il fut de tous temps le conseiller spirituel des Monastères du Bon Pasteur et du Précieux Sang d'Ottawa. Même après son départ d'Ottawa, il conserva ses relations avec ces deux institutions, grâce à une correspondance soutenue, qui renferme des trésors.

Le Père Léonard laissera parmi nous un souvenir d'édification qui ne périra pas.

Ses funérailles auront lieu demain au couvent de Limoilou.

Le R. P. Eucharistie, O.M.C., curé de St-François d'Assise et le R. P. Marcellin, O.M.C., directeur du collège Séraphique d'Ottawa, représenteront la communauté des capucins d'Ottawa, aux funérailles. Ils sont partis ce matin pour Québec et Limoilou.

ES NOUVELLES RELIGIEUSES

(Suite de la 1re page)

Mort du Père Bourachot.

MONTREAL, 12.—Le R. P. Alphonse de Grandpré, vice-provincial des Clercs de Saint-Viateur, nous communique la nouvelle qu'il vient de recevoir de la mort du R. P. Pierre Bourachot, survenue à Oullins, près de Lyon, le 17 novembre.

Né en France le 8 janvier 1870, le P. Bourachot était entré chez les Clercs de Saint-Viateur à Vaurles en 1883. Professeur de rhétorique et préfet de discipline au collège Bourget de Rigaud, de 1903 à 1914, il avait été ordonné prêtre à Joliette par Mgr Archambault, le 15 juillet, 1906.

Parti pour la grande guerre, il fut, après avoir été démobilisé, provincial de la province de Lyon, de 1918 à 1920.

* * *

Mgr A.-D. Rhéaume, P.D.

WINNIPEG, 12.—Son Excellence Mgr Sinnott, archevêque de Winnipeg, a remis les insignes de prélat domestique à M. l'abbé A.-D. Rhéaume, à l'église Saint-Edouard, hier soir. Le lieutenant-gouverneur, M. Tupper; le premier ministre M. Bracken; le maire de Winnipeg, M. Webb, assistaient à la cérémonie.

* * *

Deux Evêques Missionaires Français donnent leur démission.

ROME.—Le Souverain Pontife a accepté la démission de deux évêques français, S. Exc. Mgr Faisandier, S.J., évêque de Trichinpoly (Inde), (24 septembre 1934), et S. Exc. Mgr Steinmetz, des Missions Africaines de Lyon, vicaire apostolique du Dahomey, (12 novembre, 1934).

Les deux prélats ont présenté leur démission au Saint-Siège pour raison de santé. S. Exc. Mgr Faisandier, qui naquit à Faure, au diocèse du Puy, en 1853, était missionnaire au Maduré depuis 1889, coadjuteur de l'évêque de Trichinopoly en 1909, il lui succéda en 1914, c'est donc quarante-cinq ans de sa vie qu'il consacra aux missions. S. Exc. Mgr Steinmetz, né à Morschwiller, au diocèse de Strasbourg, en 1868, partit au Dahomey, en 1890; il y resta donc quarante-quatre ans; il était évêque depuis 1906, vingt-huit ans.

* * *

Démission de l'Archevêque de Vérapoly.

ROME.—Le Souverain Pontife a accepté (12 novembre 1934) la démission de S. Exc. Mgr Perez y Cecilia, des Carmes déchaussés, archevêque de Vérapoly. Son coadjuteur, S. Exc. Mgr Attipetty, lui succède de droit.

Mgr Perez y Cecilia, né à Burgos en 1872, coadjuteur de l'archevêque de Vérapoly en 1915, lui avait succédé en 1918. Mgr Attipetty, né en 1894 au diocèse de Vérapoly, fut sacré archevêque titulaire de Gabula le 11 juin 1933, à Saint Pierre de Rome, par le Pape, en même temps que le premier évêque annamite, S. Exc. Mgr Tong, et trois évêques chinois.

UN PROBLÈME QUI MÉRITE PLUS D'ÉGARDS

M. E.-W. Beatty et les déclarations de l'hon. W.-D. Euler, ancien ministre du revenu.

LA CHOSE NATIONALE

(Spécial au "Droit")

MONTREAL, — 12— M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, s'est déclaré hier très heureux de constater l'entrée de l'hon. W. D. Euler dans la discussion de la très importante question des chemins de fer de ce pays.

"Le problème est si grave", a dit M. Beatty, "et sa solution, si urgente, qu'il devrait susciter chez nos hommes publics beaucoup plus d'intérêt qu'il ne l'a fait jusqu'ici. Il est vrai que beaucoup l'étudient privément, mais je crois qu'il est grand temps que nos chefs politiques énoncent leurs opinions, à l'exemple de M. Euler. Ses suggestions indiquent une réelle compréhension de la situation actuelle et des difficultés qui s'opposent à la solution du problème.

"Quant au côté pratique de ces suggestions, il est encore trop tôt pour se prononcer. Elles méritent d'être étudiées plus sérieusement qu'on ne saurait le faire en quelques heures. Bien que M. Euler soulève des points sur lesquels les opinions diffèrent forcément, il est toutefois encourageant de noter qu'il ne craint pas l'épouvantail du monopole ou de la soi-disant élimination de la concurrence. Il reconnait que la coopération telle que proposée par la Commission Duff, ne peut être qu'un moyen inefficace pour réduire les pertes que les chemins de fer font subir chaque année au Canada. Quiconque connait l'ancien ministre du Revenu, sait qu'il porte un très vif intérêt à toutes les grandes questions nationales, aussi ses vues ne manqueront-elles pas de recevoir la considération qu'elles méritent."

MLLE WILLIAMS A PARLÉ À LA BONNE ENTENTE

Madame Paul Leduc loue hier l'oeuvre de la Ligue Bonne Entente.

AU CHATEAU LAURIER

Mlle Thelma-D. Williams, gradée en science sociale de l'Université McGill et secrétaire de l'Ottawa Welfare Bureau, a donné hier soir à une réunion de la ligue Bonne Entente du Canada, au Château Laurier une intéressante causerie intitulée "Service and Relief Work."

"Nous sommes heureux à Ottawa que les agences publiques et privée d'assistance et de service social soient non-confessionnelles, dit la conférencière. C'est le besoin d'un demandeur qui le qualifie pour son assistance, non sa race, sa religion ni la couleur de sa peau. En ceci, nous sommes étroitement d'accord avec l'idéal de la ligue Bonne Entente, dont la devise est: Se connaitre et s'aimer pour s'entr'aider. C'est réellement ce que nous entendons par le mot Service, à la source de tout le travail de mon agence, l'Ottawa Welfare Bureau, où nous nous occupons sans cesse de problèmes, dont chacun constitue essentiellement un défi humain".

Avec compétence, Mlle Williams fit connaître l'oeuvre nécessaire et utile accomplie par le Welfare Bureau. "Une autre nouvelle initiative sur le point d'être lancée à Ottawa permettra à une ménagère qualifiée de visiter les maisons des familles secourues par le Welfare Board et dont la mère est malade, ou encore là où il y a besoin d'une ménagère compétente pour d'autres raisons."

Passant à la question soulevée souventes fois quant à la différence entre l'Ottawa Welfare Bureau et l'Ottawa Welfare Board (celle-ci l'Assistance Publique), la conférencière a dit ce qui suit: "Passant du service social aux secours, on en vient à la question souventes fois posée, à savoir 'quelle est la différence entre l'Ottawa Welfare Bureau et le Public Welfare Board?' La fonction du Public Welfare Board ou Assistance Publique consiste à ne fournir que les seuls besons fondamentaux de l'existence, le minimum de secours en aliments, combustible, vêtements et logis. L'Assistance Publique nous renvoie les familles dont les problèmes sociaux requièrent des services particuliers en plus du secours direct. Il n'y a pas de concurrence entre les deux groupes, mais nous collaborons au bien-être commun des familles que nous servons ensemble."

Mlle Williams termine en invitant les personnes généreuses à communiquer avec le Social Service Exchange, 172, rue Wellington, qui leur fourniront les noms des familles nécessiteuses qui apprécieraient des cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

Madame Paul Leduc, épouse du ministre des mines de la province d'Ontario, en proposant le vote de remerciement, a trouvé des paroles aimables pour féliciter Mlle Williams de sa conférence et pour louanger l'oeuvre de rapprochement accomplie par la Bonne Entente. Ce vote fut secondé par Madame Leslie Davis.

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez vous des PETITES ANNONCES

CADEAU TOUJOURS APPRÉCIÉ

Comme cadeau de Noël ou du Jour de l'An, offrez un compte d'épargne à la Banque Royale, avec joli livret sous couverture spéciale appropriée aux Fêtes. C'est un cadeau qui sera toujours apprécié. Vous pouvez prendre vos dispositions à cet effet à toute succursale de la Banque, pour tout montant que vous voulez donner et pour toute personne.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

La soirée fut aussi agrémentée du programme musical suivante: O Canada, accompagnement de Mme A.-B. Lacerte; solo de piano, Mlle Frances Noonan; chant, Mme May Choquette, acc. Mlle Laurette Thibeault; duo vocal, Mme Choquette et M. Wilfrid Navion, acc. Mlle Thibeault; solo, M. Navion, acc. par Mlle Thibeault. Madame E.-A. O'Connor remercia les artistes. Mme Lacerte accompagna aussi le chant du "God Save the King".

Mlle Dumont, secrétaire française, et Mme Leslie Davis, secrétaire anglaise, lurent les procès verbaux et la correspondance. La séance était présidée par Madame Charles Stewart et Madame M. E. Lorans.

On joue "Miquette et sa mère", ce soir, au Little Theatre

C'est ce soir que les artistes de "La Rampe" interpréteront au Little Theatre, sous le distingué patronage de Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough, "Miquette et sa mère", comédie en trois actes de R. de Flers et G. A. Caillavet.

Il est certain qu'un public d'élite assistera nombreux à cette soirée dramatique. Voici la distribution de "Miquette et sa mère":

PERSONNAGES

Périne ..... Fernande Lamoureux
Mademoiselle Poche ..... Annette Tessier
Madame Grandier ..... Atala Lacourcière
Miquette Grandier ..... Solange Gauthier
Monchablon, comédien ..... Raoul Mercier
Labouret, sous-préfet, ... René de la Durantaye
Madame Michelot ..... Jacqueline Gagnon
Madame Majoumel ..... Madeleine Rochon
Mongrébin, archiviste ..... Marcel Ouimet
Urbain de la Tour Mirande ..... Henriot Mayer
Un mitron ..... Roland Patenaude
Marquis de la Tour Mirande ..... Aurèle Séguin
L'employé des P. T. T. ..... Antoine Chassé
Pierre ..... Romulus Drolet
Le concierge ..... Damase Belzile
Labirel, clubman .. Rudel Tessier
Toto ..... Jacqueline Larocque
Lili ..... Berthe Thibert
Ponette ..... Jeanne Pelletier
Médor ..... Mousse
Directeur artistique, Harry Hayes.

LA PROSPÉRITÉ DURANT L'ANNÉE QUI VA FINIR

Des calculs de statisticiens pour l'année 1934, en comparaison avec les précédentes depuis 1930.

DIVERS DOMAINES

(C. A. Jagger, Copyright 1934 par la Presse Associée)

NEW-YORK, 12. — Des statisticiens qui ont fait des calculs sur les progrès des affaires ont constaté que, sous la plupart des aspects, l'année 1934 a été la plus prospère depuis 1931 et la meilleure depuis 1930 à certains autres points de vue. Au cours du dernier mois de l'année, la production industrielle semble devoir être à peu près ce qu'elle était à même date l'an dernier. Dans la plupart des domaines, des gains substantiels ont été faits sur 1933.

Le tableau suivant donne des chiffres sur la production de l'acier en millions de tonnes, les chargements de wagons en millions de wagons, la production d'automobiles en millions d'unités et les contrats de construction en 37 Etats à l'est des Rocheuses, en millions de dollars, avec prévisions pour le reste de 1934:

	Acier	Wagons	Autos	Construction
1934 ...	25.5	30.6	2.8	$1,550
1933 ..	22.8	28.9	2.0	1,253
1932 ...	13.3	28.2	1.4	1,351
1931 ...	25.2	37.2	2.4	3,090
1930 ..	39.6	45.2	3.3	4,523

Les gains les plus considérables pour 1934 ont peut-être été faits dans les ventes d'articles de consommation et même d'articles de luxe.

Le roi de Siam.

LONDRES, 12. — Un homme politique siamois, Chao Dharmadhibes, président de la chambre des représentants de Siam, est en train de remplir sa mission de persuader le roi Prajadhipok de reprendre son trône. Le président a joué le principal rôle dans la transformation de son pays de monarchie absolue en monarchie constitutionnelle

Magasinez chez GALES pour vos Cadeaux de Noël

Pantoufles pour Hommes

Le véritable confort pour une soirée tranquille à la maison. Le cadeau le plus pratique de tous.

Prix—$1.50 à $4.00

Gales & Co.

J. Howard Carkner, gérant.

75, RUE SPARKS QUEEN 1

Compagnie d'Assurance sur la Vie "La Sauvegarde"

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président

Le journal qui a le plus fort tirage dans Hull et la région.

Le journal quotidien spécialement dévoué aux intérêts de Hull et de la région

LE DROIT

— CALENDRIER —

JEUDI, 13 DECEMBRE 1934 — 347e jour de l'année.
Lever du soleil 7.25 — Lever de la lune 11.55
Coucher du soleil 4.11 — Coucher de la lune Mat.
Quarante-Heures — Couvent de Montebello, 12, 13 et 14 décembre.
FETE DU JOUR — Ste Odile, vierge

HULL MERCREDI 12 DECEMBRE 1934

CHEZ LES BOULANGERS

L'Association locale des boulangers demande un inspecteur adjoint. — Griefs présentés à l'hôtel de ville. — Requête à étudier sérieusement. — L'extension juridique du contrat collectif de travail.

L'Association des boulangers de Hull demande au conseil de nommer un adjoint à l'inspecteur chargé de la mise en vigueur des règlements relatifs au commerce du pain. La requête allègue que certains boulangers ne sont pas toujours assez délicats sur la pesée du pain et que les conditions sanitaires de certaines boulangeries, du transport du pain et de son étalage dans diverses épiceries laissent à désirer.

La ville a déjà un inspecteur. Mais l'Association des boulangers prétend que, à cause de ses nombreuses occupations, il n'a pas le temps de surveiller la mise en vigueur rigoureuse de ces règlements. On ne cherche donc pas à obtenir le congédiement d'un vieil et fidèle employé de la ville. On veut lui donner de l'aide qu'on croit indispensable, dans les circonstances, pour l'observation des règlements relatifs au commerce du pain.

Le conseil de ville devra s'enquérir du bien-fondé des allégations que l'Association des boulangers vient de porter officiellement à la connaissance des échevins. Ce groupement patronal est prêt à fournir les preuves qu'il dit avoir en sa possession. Le conseil de ville peut ainsi juger rapidement de la situation.

Si, comme on le die, on ne donne pas la pesée, on n'observe pas l'hygiène et que l'inspecteur actuel est trop surchargé pour donner le temps requis par la surveillance de ces règlements, les autorités municipales doivent accéder sur le champ à la requête de l'Association des boulangers.

Cette nomination ne ferait encourir aucun déboursé à la ville. L'Association des boulangers elle-même offre les services gratuits d'un homme. C'est dire que, si la nécessité d'un adjoint s'impose, les autorités locales peuvent en nommer un sans qu'il leur en coûte un sou de plus. La demande de l'association exige, de la part du conseil de ville, une étude sérieuse et sympathique.

Dans la lettre que l'Association des boulangers a envoyée à l'hôtel de ville, il est fait mention de concurrence déloyale due en partie à "des salaires de famine" que certaines boulangeries paieraient à leurs employés. Pour remédier à cet état de choses, s'il existe, l'Association des boulangers de Hull possède un moyen dans l'extension juridique du contrat collectif. La signature d'un contrat collectif entre patrons et employés de boulangeries fixerait des salaires légaux que les patrons devraient payer à leurs employés. Ce qui permettrait à tous les boulangers de calculer sur une base stable et juste le prix de revient de leur marchandise. Ceux qui pourraient être tentés de livrer concurrence par l'abaissement des salaires de leurs employés se verraient enlever ce moyen facile.

Les boulangers regardent d'un bon oeil l'extension juridique du contrat collectif de travail. Ils sont déjà formés en association. Il ne reste plus qu'à organiser leurs employés en une union, à s'entendre sur les termes du contrat et à s'adresser au ministère du travail pour lui donner force de loi.

Camille L'HEUREUX.

ON DÉLÈGUE LE MAIRE À CES RÉUNIONS

Les muncipalités veulent que le fédéral et le provincial se chargent entièrement des secours directs.

Les municipalités de la province de Québec vont tenter, en décembre, un autre effort pour que les gouvernements fédéral et provincial se chargent entièrement des secours directs. C'est ce qui a été appris, hier soir, à l'assemblée ajournée du conseil de ville à Hull.

L'exécutif de l'Union des municipalités de la province de Québec a envoyé une invitation à la ville de Hull pour se faire représenter à une réunion qui aura lieu, à Québec, les 18 et 19 décembre. Au cours de cette réunion, on étudiera l'opportunité de demander aux gouvernements fédéral et provincial de prendre l'administration des secours directs sous leur charge entière.

Le maire Ferland, de Verdun, a également invité la ville à se faire représenter à une réunion de maires qui aura lieu, demain, à Montréal, pour demander également au fédéral et au provincial de se charger entièrement des secours directs.

Son Honneur le maire Théo. Lambert a présidé la séance. Etaient nions. Celle qui aura lieu à Québec comporte l'étude d'autres questions intéressantes comme les suivantes: diminution du prix du charbon par la levée de tout embargo sur le charbon et par l'autorisation temporaire de la vente du charbon par les municipalités à leurs contribuables, soit directement, soit par l'entremise des marchands-détaillants; protection des municipaltiés contre les poursuites vexatoires par suite d'accidents occasionnées par la glace ou par la neige sur les trottoirs ou les pavages; définitivement non-équivoque du droit des municipalités d'imposer des licences sur toute compagnie d'assurance faisant affaire dans une municipalté; meilleurs moyens à prendre pour équilibrer le budget.

Après cette assemblée, l'Union des municipalités de la province présentera au ministre des affaires municipales, l'honorable L.-A. Taschereau, les résolutions adoptées ainsi que celles du congrès annuel, afin que le gouvernement puisse agir là-dessus dès la prochaine session.

Son Honneur le maire Théo. Lambert a présidél la séance. Etaient présents les échevins F. Tremblay, J. Laverdure, A. Desjardins, M. Galipeau, E. Laramée, H. Gauthier, E. Dagenais, E. Pelletier, Z. Boucher et G. Bilodeau.

L'ingénieur de la ville a été autorisé de commencer les travaux de l'égout de la rue Langevin, au coût de $9.000, dès qu'on aura reçu l'autorisation du Bureau d'hygiène de la province, celle de la Commission municipale de Québec et le consentement de la Banque Provinciale à l'emprunt de $9.000. La ville a déjà reçu l'autorisation du Bureau d'hygiène de la province. Celui-ci a approuvé les plans et les estimés de l'ingénieur.

La compagnie Amherst Oil a reçu permission de construire deux gros réservoirs à gazoline, sur le terrain, non loin du pont de la rue Reboul, voisin de celui de l'American Oil.

Pour représenter la ville dans la Société de colonisation du diocèse d'Ottawa, section québécoise, l'échevn Henri Gauthier a été délégué par le conseil. La société de colonisation du diocèse d'Ottawa, section québécoise, a demandé au conseil de ville de se nommer un représentant.

Corps retrouvé.

GREYSTONES, Libre-Etat d'Irlande, 12. — Le corps de Joseph O'Leary, enterré vivant samedi dernier, pendant qu'il creusait un puits ici, a été retrouvé hier par des soldats. O'Leary est mort 48 heures après avoir été enseveli.

UNE DESCENTE DE LA POLICE PROVINCIALE

Les officiers arrêtent 152 personnes et perçoivent un fort cautionnement.

Vingt-cinq officiers de la police provinciale, sous la direction du sergent-détective Auguste Guyon, ont envahi, hier après-midi, la ville de Hull, et ont fait des descentes dans quatre prétendues maisons de paris. Ils ont arrêté 152 personnes.

Les propriétaires de ces établissements ont versé un gros cautionnement et la paloce a confisqué une autre somme de $350 qu'elle a trouvée dans ces endroits.

La police provinciale a quitté Montréal de bonne heure hier matin et arriva à Hull à 4 h. 20 dans l'après-midi. Elle se divisa en plusieurs groupes et envahit simultanément les quatre endroits. Elle a également saisi dix "slot-machines" au cours de l'après-midi.

Les accusés ont comparu, cet avant-midi, en cour de Hull, devant le magistrat Achim. Ils ont été condamnés à l'amende et aux frais: quatre tenanciers chacun à $25 d'amende et aux frais sous accusation de tenir une maison de paris; quatre tenanciers chacun à $10 d'amende et aux frais sous accusation d'avoir tenu des jeux de toupie; trois tenanciers à $10 chacun d'amende et aux frais sous accusation d'avoir eu en leur possession des "slot-machines"; 144, personnes trouvées sur les lieux, à $5 d'amende chacune. Les machines ont été confisquées ainsi qu'une somme de $353.90 prise sur les lieux. Les amendes et l'argent confisqué forment le total de $1.243.90.

Lisez les annonces aujourd'hui, elles vous disent où, quand et à quel prix vous pouvez acheter le plus avantageusement ce dont vous avez besoin. L'économie consiste à préparer sagement votre liste d'achats.

RÉUNION DES COMMISSAIRES

Ils tinrent une longue séance consacrée exclusivement à des choses internes.

Les commissaires des écoles ont tenu une longue séance hier soir, toute remplie de choses de régie interne. Une certaine somme d'assurances-feu sur les écoles, dont l'échéance est prochaine, a été partagée entre J. Lacroix et Cie, Aimé Guertin et Cie et Al. Caron. Il s'agit d'un montant de $13,500. Il y eut lecture et étude des rapports trimestriels des directeurs et directrices des écoles sur leur personnel enseignant laïque, ainsi que cela se fait régulièrement chaque trois mois. Des sympathies ont été votées à la famille Laramée, à l'occasion de la mort récente de M. Georges Laramée, qui fut commissaire de nos écoles il y a une trentaine d'années.

M. le curé J.-A. Carrière agit comme président intérimaire en l'absence de M. A. Myre, président, retenu chez lui par la maladie. Les autres commissaires, soit le R. P. A. Béland, O. M. I., MM. J.-V. Cholette et H. Desrosiers, étaient présents.

Bonnes ventes.

TORONTO, 12. — Bijoutiers, marchands de fourrures, fabricants de bougies et vendeurs de radios déclarent que les ventes déjà faites pour Noël indiquant le retour de la prospérité. Les ventes ont été plus considérables que celles de l'an dernier. On constate en particulier que le public achète en plus grand nombre de jouets. Les magasins à rayons regorgent de clients.

Garde Marie-Berthe Joannisse
graduée de l'Université de Montréal et de l'hôpital du Sacré-Coeur, Hull
Service privé.
192, rue Maisonneuve — Hull
Tél: Sh. 3839M

ETABLI 1885 — **Alp Couture & Cie** — SHER. 2548
BIJOUTIERS JEWELLERS
OPTICIENS
49 - 51 Principale Hull
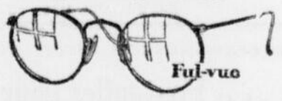

49 - 51 Principale Hull

IL EST TEMPS
de prendre votre appointement pour les Fêtes.
PERMANENTS
(Garantis)
$2.00
"Paper curls" - Marcels
"Finger Waves" - Komol
Shampoos - Massages- etc.
SALON DE BEAUTE
"Margot"
3, rue Kent - Hull
Tél. Sher. 2008

pour
livraisons régulières de
LAIT PUR
Appelez la
Laiterie de Hull
Sherwood
440
LA LAITERIE DE HULL LIMITEE
"Une compagnie canadienne possédée et administrée par des Canadiens"

LAURIER HULL
CE SOIR ET JEUDI
12 et 13 décembre
'PAQUEBOT TENACITY'
avec Albert Prejean et Marie Glory
au même programme
"BABY TAKE A BOW"
avec Shirley Temple, James Dunn et Claire Trevor

CONSOLIDEZ VOS DETTES
Prêts de $50.00 à $500.00
Aux salariés, hommes et femmes, sur garantie de mobilier. Si vous n'avez pas de mobilier l'endossement de personne responsable suffira.
STRICTEMENT CONFIDENTIELLE
Remboursement facile.
INDUSTRIAL LOAN & FINANCE CORP.
Sous la surveillance du Gouvernement Fédéral
Prêts peuvent être faits aux résidants de Hull pour paiements de Taxes municipales.
Chambre 102 Edifice Transportation
Angle Sussex et Rideau — Tél: Rid. 3700

POSTE CKCH
SOYEZ AUX ÉCOUTES
N'oubliez pas d'écouter les concerts de la MAISON JOSAPHAT PHARAND tous les soirs de 7 hres 30 à 8 heures p.m.

Les Fêtes Approchent...
RAPIDEMENT — Venez faire vos achats maintenant. Nous vous réserverons ce que vous aurez choisi pour livraison ultérieure. Vous profiterez du grand choix et pourrez acheter plus librement.

HÂTEZ-VOUS!
—Plus que 10 jours d'achat avant Noël!—

RENDEZ VOTRE EPOUSE HEUREUSE - DONNEZ-LUI
DES TOILES COMME CADEAUX

A valeurs égales nos prix sont toujours les plus bas

Prenez comme habitude de donner des toiles comme cadeaux — elles sont pratiques et très appréciées — Une grande variété à votre disposition et à des prix très intéressants— Un léger dépôt gardera vos cadeaux jusqu'aux fêtes.

NAPPES PURE TOILE
Voici une rare aubaine pour acheter une nappe pure toile et de qualité remarquable. Magnifiques dessins fleuris et de bonne dimension; toute blanche ou à bordure de différentes nuances. Une nappe avec six serviettes dans une jolie boîte
1.95 à 9.95

Parures de Lunch
Nappes pure toile avec bordure de couleur. Peuvent être employées pour le thé ou le bridge. 36 x 36 (sans serviettes)
39c

NAPPES
Pure Toile
Dimension 52 x 52. Toile de fantaisie avec bordure de différentes nuances; pratiques pour le déjeuner et le thé. Chacune
98c

TOILE À NAPPES
54 pouces de largeur, toute blanche avec jolis dessins au centre et bordure de fantaisie de différentes nuances. Epaississant au lavage et de longue durée.
Spécial pour les Fêtes, la verge
39c

Toile à Rouleau
Pure toile, qualité supérieure, de fabrication canadienne "Caldwell" avec bordure de différentes teintes.
12½c
16 pouces. Prix
15c
17 et 23 pouces. Prix
25c

DAMAS
A Nappes
Un beau choix dans de jolis dessins, les plus nouveaux. Toute blanche, 48 pcs de largeur. Comme cadeau vous ne pouvez trouver rien autre chose de plus pratique pour les Fêtes — Spécial, la verge,
79c

Couvre-Pieds
En frippé de belle qualité; avec rayures de fantaisie en vert, jaune, bleu et mauve. Dimensions 80 x 100. Feront de jolies garnitures de lit et très appréciés comme cadeau. Chacun,
1.49

Draps de Lits
De premier ordre. Coton blanchi de belle qualité fini avec fil tiré. Dimensions: 72 x 90 pouces. Plusieurs de ces draps feront un cadeau utile et très apprécié. Vente des Fêtes, chacun,
98c

DRAPS DE LITS
Fabriqués de bon coton "Wabasso" tout blanc ou avec différentes nuances ou figures cordées. Très apprécié comme cadeaux. Les prix varient, chacun, de
1.49 à 2.95

Draps de Lits et Taies
En Bon Coton "Wabasso"
Sans apprêt et d'un beau fini avec fil tiré et piqûres cordées avec aussi bordures de différentes nuances. Empaquetés dans une jolie boite. Draps 72 x 94 et 81 x 100 pcs. Taies 42 x 32 pouces. Cadeaux pratiques et appréciés. Un drap et deux taies dans une jolie boite. Les prix varient de,
3.95 à 4.50

TAIES
De fantaisie, en beau coton Wabasso blanchi fini toile et avec bordure de couleur ou piqûres cordées. 42 x 36 pcs. Chacune,
25c à 39c

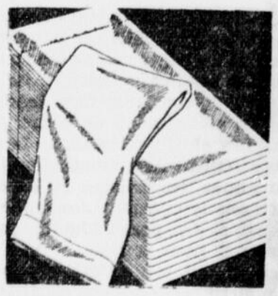

Donnez de Belles
SERVIETTES
Comme Cadeaux
Vous trouverez à notre rayon de toile le plus beau choix de serviettes que vous puissiez désirer. Ratine de fantaisie épaisse et absorbante dans les nuances les plus en vogue. Une serviette et une débarbouillette et d'autres avec deux débarbouillettes enveloppées dans le cellophane sera apprécié comme cadeau de Noël. Chacune,
29c à 59c

Jouets
Amenez Vos Enfants à notre Paradis des Jouets
Ils trouveront ce dont ils ont besoin à même notre immense assortiment — Jouets mécaniques, Trains mécaniques, Coffres d'outils,, Jeux de Sable, Boîtes de peinture, Jouets de bois, Jeux de construction, Poupées de toutes sortes, Carrosses, Petites Valises, Boîtes à ouvrages, Tables de pool, etc.
NOS PRIX SONT LES PLUS BAS

DÉBARBOUILLETTES
Un beau choix de débarbouillettes de fantaisie en ratine épaisse et spongieuse, quadrillées ou avec bordures de fantaisie sur fond blanc. Prix, chacune
5c

SERVIETTES DE BAIN
Un achat spécial direct de la manufacture nous permet de vous offrir de belles serviettes de ratine épaisse et très absorbantes. Les prix varien, chacune,
12½ - 29c - 39c

JPHARAND

Nouvelles de Hull

Dommages de mille dollars

UN INCENDIE SE DECLARE, CE MATIN, DE BONNE HEURE, AUX REMISES DE LA GATINEAU BUS LINE.

Les pompiers, sous la direction du chef Emile Bond, ont travaillé comme deux heures et demie de bonne ce matin à éteindre un feu qui a fait des dommages d'environ $1,000 aux remises de la Gatineau Bus Line, entre les rues Wright et Wellington. Ces dommages sont couverts par les assurances. La première alarme a été sonnée à 4 heures et 2 minutes, puis le chef jugea nécessaire d'en sonner une seconde, qui amena sur les lieux le sous-chef A. Audette, le sous-chef aumônier, le R. P. L. Gratton, O.M.I., et les pompiers non en devoir.

La cause de l'incendie n'a pu encore être déterminée. Les pompiers ont employé quatre jets d'eau pour l'éteindre. Outre les dégâts aux remises, il y a ceux subis par des tracteurs et camions.

Hier soir et ce matin les pompiers ont répondu à trois appels pour feux de cheminée sans conséquences notables.

SUR DEMANDE

On nous a demandé de répéter notre SYSTEME BIEN CONNU DE CREDIT POUR VETEMENTS, pour Noël et le Jour de l'An. Rien ne saurait être plus approprié comme étrennes que des VETEMENTS. Nos vêtements sont exclurifs et nous pouvons ajuster les tailles les plus difficiles, ayant des grandeurs jusqu'à 50 dans notre assortiment.

Maintenant, si vous chérissez votre mari, votre fils, votre père, votre frère, votre beau-frère, assurez-lui une belle apparence en lui donnant des vêtements. Il sera mieux vêtu et plus heureux. Notre mode de crédit facile a habillé des milliers de personnes depuis 1913.

Remarquez les prix et conditions suivants pour vêtements complets:

Offre No 1
Garçons jusqu'à 12 ans
15 Articles
15 Dollars
15 Semaines pour payer

Comprenant: Complet, paletot ou windbreaker de cuir, casquette ou casque de cuir, 1 combinaison ou 2 camisoles, 2 caleçons, une paire de pantalons longs, breeks ou bouffantes, blouses ou chemises, 2 cravates, bretelles, jarretières, bas golf, paire de claques.

Offre No 2
pour Hommes
25 Articles
25 Dollars
25 Semaines pour payer

Comprenant: 1 complet ou paletot, 6 mouchoirs, chapeau et casquette, 2 chemises, 2 cravates, paire de pyjamas, 3 paires de bas, paire de bretelles, jarretières, ceinture, combinaison paire de guêtres, garniture de boutons de poignets, paire de gants, foulard.

Offre No 3
pour Hommes
38 Articles
38 Dollars
38 Semaines pour payer

Comprenant: Paletot chesterfield, ou tout complet dans le magasin, paire de chaussures, 2 chemises, 2 cravates, chapeau et casquette, 12 mouchoirs, 6 paires de bas, paire de claques ou couvre-chaussures, paire de bretelles, jarretières, ceinture, 2 combinaisons, guêtres, paire de boutons de collets et poignets, paire de gants, foulard.

Offre No 4
pour Hommes
52 Articles
52 Dollars
52 Semaines pour payer

Tout paletot et complet dans le magasin, une paire séparée de pantalons, une paire de chaussures, une paire de couvre-chaussures, une paire de claques, 3 chemises de qualité, 3 combinaisons, 12 paires de bas, 12 mouchoirs, 6 cravates, 3 pyjamas, robe de chambre, paire de bretelles, chapeau, casquette, chandail, ceinture, jarretières.

Tous les articles seront empaquetés dans de jolies boites pour cadeaux.

NOTE: Des articles séparés des vêtements complets susmentionnés peuvent être achetés par petits versements hebdomadaires.

MAX FELLER
156, RUE RIDEAU
Voisin du Théâtre Rideau

PROCHAINS

Événements

Sous cette rubrique sont annoncés les événements prochains tels que Assemblées, banquets, parties de cartes, séances, etc. Tarif, 3 sous du mot. Minimum $1.00.

Union des Manoeuvres Inc.
Il y a assemblée régulière de l'Union des Manoeuvres Inc. ce soir, à 8 h. 15. Le comté exécutif se réunit à 7 h. 45. Avis aux intéressés.
Le Secrétaire.

Maitres-Barbiers.
Le comité d'organisation de l'Association des Maitres-Barbiers de la cité de Hull, siège ce soir, à 8 h. 30, à la Bourse du Travail.
Par ordre.

Employés-Barbiers.
Tous les Employés-Barbiers de Hull sont cordialement invités à une assemblée, ce soir, à 8 h. 30, à la Bourse du Travail. Bienvenue à tous.
Par ordre.

ACHAT D'UN APPAREIL DE RESPIRATION

LE DEPARTEMENT DES INCENDIES S'EN SERVIRA DANS LES CAS D'ASPHYXIE.

Le département des incendies vient de faire l'acquisition, au coût de $180, d'un appareil portatif de respiration artificielle qui lui servira dans les cas d'asphyxie par la fumée, monoxyde de carbone, coups de soleil, chocs électriques, noyades, etc. Cet appareil a été acheté de la Safety Supply Co., de Toronto. Il est des plus perfectionnés et est destiné à rendre de précieux services, voire à sauver des vies humaines.

Des pompiers d'Ottawa viendront apprendre à ceux de Hull comment s'en servir, eux qui possèdent déjà cet appareil et savent l'utiliser. Une quinzaine d'hommes de notre département des incendies seront ainsi mis au courant, nous disait ce matin le chef E. Bond, très heureux de l'acquisition faite, sur sa recommandation.

On sait que l'incendie du 3 novembre, sur la rue Victoria, a causé la mort de quatre personnes, asphyxiées par la fumée. Avec l'appareil acquis, on peut espérer que des malheurs pareils ne se répèteront pas, s'ils peuvent être évités par l'usage de l'outillage nécessaire.

Des promotions chez les pompiers

LE SERGENT JOSEPH BELANGER, DU POSTE NO 1, DEVIENT LIEUTENANT AU POSTE NO 2 EN REMPLACEMENT DE FEU LE LIEUTENANT T. SEGUIN.

Le chef Emile Bond, du département des incendies, nous a annoncé ce matin les promotions qu'il a faites dans son personnel, à la suite de la mort du lieutenant Thélesphore Séguin, du poste no 2. Le sergent Joseph Bélanger, du poste no 1, devient lieutenant au poste no 2, en remplacement du défunt. Le pompier Joseph Giroux, du poste no 1, est promu sergent, au même poste, en remplacement de M. Bélanger.

M. Aurèle Périard de la rue Maisonneuve, est engagé comme pompier pour combler le vide créé par la mort de M. Séguin et les promotions qui s'ensuivent.

M. F. Charpentier sera l'orateur

M. Fulgence Charpentier, commissaire de la ville d'Ottawa, sera le conférencier, vendredi soir, à l'assemblée de l'Association des Petits Propriétaires de Hull, à la salle Laflèche. Il sera présenté par le député A. Fournier et remercié par le député A. Guertin.

L'Association compte sur une forte présence de ses membres et amis pour faire un bon succès de cette intéressante soirée.

Bon succès de la représentation

Le groupe St-Jean a obtenu encore un beau succès hier soir dans la deuxième représentation, à la salle paroissiale de Notre-Dame, de Marie-Jeanne, drame en 5 actes. Les spectateurs ont fort apprécié et applaudi les interprètes, qui ont d'autant plus de mérite qu'ils jouaient au profit de l'église paroissiale restaurée.

Les organisateurs sont très reconnaissants au poste CKCH pour leur appréciable réclame en faveur de la représentation.

Mort de Madame Ulric Arcand

Mme Ulric Arcand, née Emilie Roy, est décédée hier à l'âge de 69 ans, après une maladie de six semaines. Née à Ripon elle demeura longtemps à Hull et habitait Ottawa depuis une dizaine d'années. Elle laisse son époux, puis quatre enfants de son premier mariage avec feu William Demers: Willie Demers, à Ottawa, Mmes Athanase Ouimet (Albina), à Ottawa, Philippe Boyer (Albertine) à Hornepayne, Ont., et Arthur Racine (Aimée) épouse du sous-chef A. Racine, du département de la police de Hull.

Les funérailles auront lieu jeudi matin. Le service funèbre sera célébré à 8 heures à l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa et l'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame de Hull. Départ du cortège, du no 555 Rideau, Ottawa.

**Le manufacturier, ou le mar
tans sa propre marchandise
chand, qui n'a pas confiance
l'annonce pas. Lisez les annon
ces. Elles sont votre garantie
act constant avec le progrès
et la vie moderne, sont ceux
qui retirent les plus grands
avantages de l'existence.**

GEO. CHARRON EST ACQUITTÉ EN COUR À MIDI

Une accusation d'homicide involontaire avait été portée contre lui à la suite de la mort de A. Street d'Ottawa.

Georges Charron, 19 rue Saint-Florent, a été acquitté à Hull à midi de l'accusation d'homicide involontaire portée contre lui à la suite de la mort, le 25 mai dernier, de Arthur Street, d'Ottawa. L'affaire est résultée d'une querelle qui commença au Café Laurier, rue Dupont, entre Street, Charron, D. McColl et G. Boulay, et se termina sur le trottoir en face de l'établissement, où Charron porta à la victime un coup qui la fit chanceler et tomber sur le pavé, où elle se fractura le crâne. La mort survint peu de temps après.

Le procès commença hier matin et plus de vingt témoins furent entendus. La Couronne termina sa preuve hier après-midi et la défense fit entendre un seul témoin. L'accusé lui-même, puis présenta sa plaidoirie aux jurés. Me F. B. Major occupait pour la Couronne et Me A. Fournier pour la défense.

Ce matin la Couronne a fait son plaidoyer devant les jurés, qui entendirent ensuite l'allocution du juge. Puis ils se retirèrent pour délibérer et dix minutes plus tard ils revenaient avec un verdict.

Me F. B. MAJOR

Il a souligné que la victime et l'accusé appartenaient tous deux à des familles honorables. Il rappelle que d'après le rapport du médecin autopsiste, Street n'était pas sobre alors qu'il fut victime de ce qui est arrivé, mais passablement intoxiqué. Aux jurés, dit-il, de voir si Charron a agi comme il a dû, comme quiconque aurait fait dans les mêmes circonstances. Quant au propriétaire de l'établissement et aux employés, ils se sont comportés sans reproche, soit lorsqu'il s'est agi de maintenir la paix et l'ordre chez eux soit dans les secours à Street, après qu'il fut frappé.

L'accusé est intervenu alors que le propriétaire faisait sortir Street, qui tenta, d'après des témoins, de frapper celui qui lui faisait évacuer les lieux. Si Charron est justifiable d'être intervenu ainsi et avec le degré de violence avec lequel il l'a fait, il mérite d'être acquitté. Mais s'il s'est mêlé d'une affaire qui ne le regardait plus dans le temps, a prolongé inutilement la bagarre et fut trop violent, il devrait être trouvé coupable. S'il y a doute raisonnable chez le jury, Charron doit aussi en bénéficier, par conséquent être déclaré non coupable.

LE JUGE COUSINEAU

Quatre verdicts sont possibles dans cette cause, dit-il: coupable de l'accusation telle que portée, non coupable, assaut grave et même assaut simple. La question des faits a été bien présentée par la Couronne et par la défense. Il appartient aux jurés de se prononcer là-dessus et de rendre une décision en conséquence. Il s'agit pour chacun de se demander s'il se serait conduit de la même façon que Charron, à l'égard de Street, dans les mêmes circonstances. Toute l'analyse de l'affaire repose dans cette question, dont la réponse, affirmative ou négative, amènera un verdict d'acquittement ou de culpabilité. Mais cependant s'il y a doute sérieux, le prévenu doit en bénéficier. Si Charron est intervenu à tort et avec excès en donnant à Street le coup qui amena sa mort, il doit être trouvé coupable. S'il a bien fait de vouloir protéger le propriétaire de l'établissement qu'il jugeait mal pris, puis de se défendre lui-même comme il l'a fait une fois aux prises avec Street, il mérite l'acquittement. Quant au propriétaire et aux employés du café, tout indique qu'ils ont agi comme ils devaient. De même les deux familles et les deux individus en cause, Street et Charron, sont honorables.

Toute question de personnalité et de sentiment mise à l'écart, il reste à considérer toutes les circonstances de la bagarre, qui, commencée dans l'établissement, se termina dehors, et si, dans tout cet enchainement de faits et d'incidents, Charron est justifiable ou non d'avoir donné à la victime le dernier coup qui devait indirectement causer sa mort.

SEANCE D'HIER APRES-MIDI

La cause de Georges Charron, 19 rue St-Florent, accusé d'avoir frappé à mort Arthur Street, d'Ottawa, en mai dernier, commettant ainsi un homicide involontaire, devait se terminer ce midi par le verdict des jurés, aux assises criminelles de Hull, présidées par le juge Ls Cousineau. Elle est commencée d'hier matin. La Couronne, représentée par Me F. B. Major a fait entendre 21 témoins au cours de la journée et la défense n'en a fait entendre qu'un seul, l'accusé lui-même. Me A. Fournier, qui occupe pour Charron, a aussi présenté sa plaidoirie aux jurés hier après-midi. Ce matin Me Major faisait la sienne et le juge Cousineau le suivait par son allocution au jury, qui avait ensuite à délibérer et à prononcer sa décision de culpabilité ou d'acquittement.

Street est décédé le 25 mai, après avoir reçu dans la soirée de la veille ou au début de la nuit du même jour un coup qui le fit tomber sur le pavé de la rue, devant le Café Laurier, rue Du Pont. Ce coup lui aurait été donné par Charron, comme dénouement d'une altercation entre le défunt l'accusé, D. McColl et G. Boulay.

Me A. FOURNIER

Ce dernier a dit, dans son plaidoyer, que la mort de Street était plutôt accidentelle et que Charron n'avait eu aucunement l'intention de le blesser gravement. Plusieurs des témoins de la Couronne, dit-il, qui se trouvaient au Café Laurier, ont déclaré que Street paraissait être sous l'influence de la boisson. Cela est corroboré par le Dr J. M. Roussel, médecin légiste de la province, qui a fait l'autopsie du décédé.

Les hémorragies cérébrales, a témoigné le médecin, furent la cause première du décès et furent précipitées par l'intoxication alcoolique.

Les blessures que le défunt avait à la tête étaient plutôt superficielles et furent causées par la chute sur le pavé et non pas directement infligées par Charron. C'est Street, d'après des témoins, qui commença l'altercation avec les trois autres et frappa le premier McColl.

GEO. CHARRON

Témoignant dans sa propre cause, l'accusé a relaté ce qui s'était passé au Café Laurier le soir du 24 mai. Il y alla entre 10 et 11 heures avec D. McColl et G. Boulay. Ils furent placés à la même table que Street et les quatre se mirent à parler d'aviation. Quelques-uns du groupe dansèrent et à un moment donné Street frappa McColl à la bouche. Plus tard le défunt revint vers McColl et Charron lui dit alors qu'il ferait mieux de s'en aller, que s'il cherchait la chicane il allait l'avoir. Puis Street fut prié de sortir et le propriétaire du café, J. A. St-Denis, le conduisit la porte. Street frappa St-Denis et Charron intervint pour aider ce dernier, qui est plutôt âgé. Il dit que Street le saisit alors par le bras et le frappa aussi. Charron riposta et la victime tomba sur le sol près d'un poteau de rue. Un garçon du café vint avec une serviette pour secourir le blessé et Charron s'intéressa à avoir un taxi ou une ambulance pour le faire conduire à l'hôpital. A une question de son avocat, Charron répond que ni lui ni ses compagnons ne firent rien pour provoquer Street ni ne l'insultèrent.

Le Dr Roussel fit rapport de son autopsie. La mort de Street fut déterminée par une hémorrhagie cérébrale dont l'intensité s'explique par l'intoxication du défunt. L'épreuve du sang a révélé la présence de 4.5 parties d'alcool par 1,000. La victime n'a dû vivre que quelques minutes après son hémorrhagie attribuable à la chute sur le pavé. Le médecin ne pense pas que le blessé ait pu recouvrer sa conscience et parler au chauffeur de taxi, dans le trajet à l'hôpital, tel que le chauffeur a dit.

Le Dr R. Gagné, médecin interne de l'hôpital du Sacré-Coeur dans le temps, dit avoir examiné le patient dès son arrivée. Il ne respirait plus et le coeur n'avait plus aucun mouvement perceptible à l'oreille. Une injection d'un médicament n'a pu le ranimer.

AUTRES TEMOINS

Georges Frenette, un faiseur de papier, qui revenait alors du travail, dit avoir vu Street être mis à la porte du café et Charron le frapper. A. Goulet a relaté la même chose. Les deux n'ont entendu personne dire: "Donne-lui ça." Yvon Leduc prétend avoir entendu ces paroles. M. St-Denis, propriétaire de l'établissement, a raconté comment Street avait été mis à la porte et comment il avait reçu une poussée de lui.

Pierre Doucet, qui conduisait le taxi transportant le blessé à l'hôpital, déclare que Street lui demanda en route de ne pas le conduire à la maison, mais bien à l'hôpital, et qu'il lui remit un dollar pour son transport. Hector Goyette, infirmier à l'hôpital, dit que Street était inconscient quand il y arriva.

Georges Boulay a admis avoir frappé Street, craignant que ce dernier frappât de nouveau son compagnon D. McColl.

Mme I. Leduc, Mlle Germaine Leduc, le sergent de police H. Pelchat, de Hull, Mlle Bernadette Dagenais, François Boivin, Paul Vézina et A. Debenco témoignèrent aussi.

L'AJOURNEMENT DE L'ENQUETE AU 22

La commission d'enquête sur les méthodes commerciales n'ajournera que cinq jours à Noël, afin de pouvoir préparer son rapport aussitôt que possible. C'est ce qu'a fait savoir le président W. W. Kennedy aujourd'hui. Il n'y aura pas de séances du 22 au 27 décembre.

LA TENUE DE LA CONVENTION EST RETARDÉE

Elections de l'Association libérale du comté de Papineau. H. Thomas, maire de Fassett, est élu à la présidence.

(Spécial au Droit)

PAPINEAUVILLE, P.Q., 12. — Plus de 250 délégués de toutes les parties du Comté se sont réunis, lundi après-midi à Papineauville, chef-lieu du Comté de Papineau dans le but de discuter de la convention, pour le choix du candidat officiel aux prochaines élections provinciales.

L'assemblée était sous la présidence de M. E. Wallingford, vice-président de l'Association libérale du Comté de Papineau.

Les libéraux du comté ont décidé de ne pas tenir immédiatement de convention. Les délégués de Buckingham ont fait approuver une résolution en ce sens. Cette résolution passa à l'unanimité, sur proposition de Sylvio Charet, Secrétaire de l'Association de Buckingham, appuyé par J. E. Fortin, C.R., Elle demandait que l'Association libérale du Comté de Papineau ne tienne pas une convention pour choisir un candidat libéral aux prochaines élections, au moins deux mois avant les élections provinciales, et qu'une copie de cette résolution soit envoyée à l'organisation centrale du parti libéral à Montréal.

Voici les nouveaux officiers de l'Association libérale du comté de Papineau:

Président d'honneur, E. Wallingford, Perkins Mills.

Vice-président d'honneur, Dr A. D'Amour, Papineauville.

Président, Henri Thomas, maire de Fassett.

Vice-président: Dr W. J. Costello, Buckingham.

Aviseur légal: L. E. Fortin, avocat de Buckingham.

Secrétaires conjoints: J. D. Gorman, Buckingham; A. Lavigne, Papineauville.

Comité: Sylvio Charet, Buckingham; J.-M. Vallière, St-André Avellin; T.-H. Thinel, maire de Chénéville; Abbé St-Amour, Notre-Dame de La Salette; Joseph Allaire, Notre-Dame du Laus.

Au nombre des orateurs on remarquait: Sylvio Charet, L. E. Fortin, C.R., Harold Maloney, avocat de Hull, J. M. Vallière et le docteur W. J. Costello.

NOUVEAU PREFET

Le maire RODOLPHE MOREAU, de la Pointe Gatineau, a été nommé aujourd'hui préfet du conseil de comté de Hull, jusqu'à la fin du présent terme en remplacement de feu le docteur E.-V. Désy.

ON CHOISIT LE MAIRE MOREAU COMME PRÉFET

Le conseil de comté de Hull s'oppose à la disparition du service de garde-feux sur propriétés privées.

Le maire Rodolphe Moreau, de la Pointe Gatineau, a été nommé aujourd'hui préfet du conseil de comté de Hull pour le reste du terme d'office en cours. Il succède à feu le docteur E.-V. Désy, maire de Ste-Rose de Lima, décédé récemment. M. L. de G. Raby, régistrateur du comté de Hull, a présidé l'élection du nouveau préfet.

La réunion de décembre du conseil de comté de Hull a été tenue au bureau d'enregistrement, sous la présidence du nouveau préfet. Etaient présents les maires Baribeau de Gatineau, E. Laurin de Perkins, F. Charette de Templeton-ouest, Routhier de East-Templeton-Est, P.-E. Desjardins de Templeton-est, T. Sanscartier, de Ste-Rose de Lima. M. le notaire Henri Desrosiers, secrétaire du conseil de comté de Hull, remplissait la fonction de secrétaire.

Le conseil de comté de Hull a résolu d'écrire au ministre des terres et forêts pour le prier de continuer, dans la région, le service de garde-feux sur propriétés privées. Le maire Ernest Laurin, de Perkins, a soulevé ce point. Dans une lettre écrite au conseil de comté de Hull, il dit avoir entendu dire que, pour cause d'économie, le ministère des terres et forêts voulait cesser le service de garde-feux sur propriétés privées. "Une des sources de revenus dans nos comtés, remarque le maire de Perkins, est le tourisme et les villégiatures. Nombre de propriétaires louent des propriétés et nos marchands retirent des bénéfices de cette source, parce que nos forêts sont préservées contre le feu et que leurs beautés attirent les touristes et les citadins. Si la présence de ces personnes est une source de revenus, elle est aussi une source de dangers de feu."

Le maire Laurin déclare qu'il a déjà été appelé à combattre plus d'une centaine de feux dans la région tombant sous sa juridiction, feux qui auraient pu dégénérer en conflagrations. "L'abolition du service de garde-feux sur propriétés privées, continue le maire de Perkins, laisse un plus grand risque de conflagrations que l'abolition des garde-feux sur les terres de la couronne. Elle nuira considérablement à la construction des maisons d'été, faute de protection contre le feu et à cause de la hausse possible des taux d'assurance. Elle mettra en danger notre meilleure source de revenus. Elle rendra plus facile la destruction de nos forêts, attraits des touristes, privera d'emploi nombre de nos citoyens et de nos chômeurs. Elle laissera, à la merci des feux allumés par des intriguants, nos forêts dont un bon nombre de gens tirent leur subsistance par la coupe et par la vente du bois."

L'assemblée a été ouverte par M. L. de G. Raby, régistrateur du comté de Hull. Celui-ci présida l'élection du nouveau préfet. Après quoi, le maire Moreau, le nouvel élu pour le reste du terme en cours, prit le fauteuil présidentiel.

Tous les maires présents adoptèrent immédiatement une résolution de sympathie à l'endroit de la famille E.-V. Désy, de Ste-Rose de Lima, à l'occasion de la mort récente du docteur E.-V. Désy, maire de cette localité et préfet du conseil de comté de Hull.

Au nom de la Société d'agriculture du comté de Gatineau, M. W.-L. Allen, son président, d'Aylmer, a demandé au conseil de comté de porter à $50 l'octroi de $35 qu'il avait déjà donné. Le conseil acquiesca. Lorsque l'octroi de $35 avait été voté, le conseil de comté avait déclaré qu'il porterait peut-être à $50 cet octroi en décembre si les finances du conseil de comté le permettaient.

Le conseil de comté a acheté de la maison Amyot, de Wrightville, 2,000 pieds de clôture en lattes pour placer le long des principaux endroits des routes où l'amoncellement de la neige causait, dans le passé, des ennuis, pendant l'hiver. S'il est satisfait de l'expérience qu'il va faire, il disposera, en d'autres endroits, pendant l'hiver, cette sorte de clôture destinée à empêcher les amoncellements de neige dans les chemins.

Un comité, composé du maire Moreau, du maire Baribeau et du notaire Desrosiers, secrétaire du conseil de comté, a été chargé de rencontrer les autorités municipales de Hull, pour régler le problème de l'entretien du bureau d'enregistrement.

Le conseil a voté trois messes pour le repos de l'âme de feu le docteur E.-V. Désy.

Lisez les annonces. Dix minutes passées avec votre journal quotidien vous épargnent des heures à trotter aux magasins.

Joute oratoire au collège de Saint-Alexandre

LA CONDAMNATION DE LOUIS RIEL EST-ELLE JUSTIFIABLE: TEL A ETE LE SUJET DEBATTU.

Le cercle Montmorency-Laval tenait le 9 décembre dernier sa séance annuelle et publique. Personne ne fut déçu car nous pûmes jouir d'une véritable soirée littéraire et historique. Les orateurs rivalisèrent d'adresse, les uns à sortir des documents inédits, les autres à faire valoir leurs talents oratoires.

Le sujet à discuter: "La condamnation de Riel est-elle justifiable", présentait des embûches qu'on n'a pas toujours su éviter mais il fut traité avec un tel brio que les auditeurs furent captivés jusqu'à la dernière minute.

M. Séraphin avait la tâche de rendre le verdict. Il le fit avec sa verve coutumière, tout en donnant aux élèves, une leçon de tenue, de diction et d'art littéraire qui attira à lui, de la part des jeunes gens, tout l'enthousiasme dont ils sont capables.

Il félicita la haute tenue littéraire des devoirs présentés, apprécia la belle diction, exagérée parfois, et sut faire ressortir, au milieu de ses compliments, quelques défauts par trop apparents dans le fond même des travaux. Une mise au point, faite par M. Marion, eut le don de plaire à tout le monde: Il fit remarquer que le Louis Riel de 1869 n'était pas le même que celui de 1884.

Le jury, obligé de choisir des vainqueurs, a reconnu que l'affirmative avait eu les meilleures orateurs, tout en reconnaissant aux adversaires le travail ardu qu'ils s'étaient imposés pour faire valoir leur thèse.

PROGRAMME DE LA SOIREE

Piano: Le Festin de Pluton.—Marcel Carrier.
Allocution du Président du Cercle. —Aug. Des'auriers.
Débat: "La condamnation de Riel est-elle justifiable".—Orateurs: Affirmative: Noël Barbès, Raymond Bériault; Négative: Simon Lauzé, Yvon Bériault.
Déclamation: "Marie". — Gabriel Bonin.
Juges: M. Zéraphin Marion, Président d'honneur; R. P. Droesch, Supérieur du Collège; R. P. Bériault, Professeur d'histoire.
Piano et violon: "Le Rosaire".—Yvon Moranville, Marcel Carrier.
Discussion.
Piano: "Murmure des zéphyrs".—M. Carrier.
Le Verdict.—M. Z. Marion.

Sympathie de Templeton-nord

La municipalité de Templeton-Nord, par l'entremise du maire Ernest Laurin, offre à la famille de Mme E.-V. Désy, de Ste-Rose de Lima, sa plus sincère sympathie à l'occasion de la mort de M. E.-V. Désy, maire de cette localité et préfet du conseil de comté de Hull.

Agnès McPhail doit remplacer...

Suite de la 1re

Fermiers-Unis, qui remplace W. C. Good, de Paris.

Voici les autres membres du bureau de direction: W. A. Amos, Palmerston; N.-E. Lindsay, Renfrew; F. H. Halbert, Uxbridge; Harold Currie, Strathroy; John J. Whitmore, Woodridge; R. L. Aitcheson, Chatsworth; H. A. Gilroy, Alvinston; Bruce Monevin, Omemee.

LES DIRECTEURS DE LA BANQUE D'ETAT

Dans son rapport annuel, le secrétaire des Fermiers-Unis d'Ontario, a fortement désapprouvé l'attitude de la Chambre de Commerce du Canada qui offrit aux 12,000 actionnaires de la banque centrale de leur suggérer sept directeurs et "ce sans tenir compte des droits des cultivateurs", nota M. H. H. Hannam. Il souligna en particulier que, dans ce projet, on avait parlé de choisir un fermier de l'ouest pour représenter la classe agricole, ignorant ainsi tous les cultivateurs d'Ontario. De plus on n'a pas parlé, à son dire, de choisir à la banque d'état un délégué de l'industrie minière, l'une des toutes premières en Ontario.

LES JEUNES FERMIERS UNIS

"Si les fermiers doivent décider comme groupe en faveur ou contre l'inflation ou la déflation, le contrôle ou la concurrence de la production, les bas ou les hauts tarifs, ils devront sûrement laisser la chose entre les mains de leurs concitoyens qui ont toujours sacrifié une partie de leur temps à étudier les problèmes d'intérêt public." C'est ce que déclarait aujourd'hui à l'ouverture du congrès annuel des Jeunes Fermiers unis, le président R. McLean, de Muirkirk, Ontario.

On recherche ces jeunes gens

ST-JEAN, N.-B., 12. — On recherche aujourd'hui dans la région de Montréal deux des trois jeunes gens de North View, comté de Victoria, disparus depuis le 30 novembre. Une garde-malade de Montréal, amie de Mlle Anna-Taura (Nan) Craig, l'une des personnes manquant à l'appel, a fait savoir à la famille de cette jeune fille par télégramme que Lewist Wells, a communiqué par téléphone avec elle à Montréal lundi soir. Wells, 18 ans, élève de l'école de North View, où Mlle Craig enseignait depuis l'automne de 1932, téléphona à Mlle Olga Hiscock, garde-malade à l'hôpital Royal Victoria de Montréal, disant que lui et Mlle Craig étaient sains et saufs. Il ne donna pas d'autres renseignements mais promit de communiquer de nouveau avec Mlle Hiscock.

Wells ne parla pas de Sydney Neilson, 20 ans, disparu aussi le 30 novembre.

NOTE INSUFFISANTE

(Presse canadienne, via Havas)

MOSCOU, 12. — On regarde comme tout à fait insuffisante la récente note de Mandchoukouo au gouvernement soviétique, disant que les arrestations d'employés soviétiques du chemin de fer de l'est de la Chine ont été faites à la suite de graves outrages. Cette note est une réponse à une note antérieure des soviets protestant contre ces arrestations soi-disant illégales.

LA PREUVE DES MAGASINS EN SÉRIE ACHÈVE

Deux autorités de magasins de variétés promettent d'agir en matière de gages.

SI TOUS LE FONT

La commission royale d'enquête sur les méthodes commerciales achève d'entendre la preuve relative aux magasins en série.

Un bref de l'Association canadienne des magasins en série a été présenté, hier après-midi, par le secrétaire, J. G. Johnston. On verra dans une autre page un substantiel résumé dudit bref, qui défend les méthodes en usage dans les magasins réunis.

Les autorités de plusieurs magasins de variétés témoignèrent hier et furent interrogées relativement aux salaires payés à leurs employés. La commission demanda à M. Leslie G. Harrington, gérant des magasins Woolworth au Canada, pourquoi sa compagnie avait baissé les gages lorsqu'elle faisait des profits substantiels, dont une partie allait à la compagnie-soeur aux Etats-Unis.

M. Harrington avoua que la compagnie aurait pu payer des salaires de plus d'une moyenne de $10,80 par semaine aux commis. Il ajouta qu'elle "aurait probablement dû" restaurer la baisse de 10 pour cent effectuée en 1932 lorsque les ventes et les profits augmentèrent en 1933. Il promit de soumettre aux directeurs de sa compagnie la question d'une augmentation générale des salaires.

On demanda aux autorités des Kresge et des Metropolitan Stores d'expliquer pourquoi elles avaient tant d'employés à temps partiel. Les témoins des compagnies répliquèrent que c'était à cause de la plus forte somme d'affaires faites les vendredis et samedis.

PROFITS DE 20 P. C.

Tout en faisant des profits de $1,800,000, soit 20 pour cent, la Cie F. W. Woolworth, sur les ordres de son siège social à New-York, baissa les gages de ses employés de 10 pour cent en 1932, témoigna M. L. G. Harrington.

La seule explication qui pourrait expliquer la baisse, c'est une baisse du volume des ventes, dit-il.

—Comment espérer sortir de la crise, demande Sam Factor, libéral de Toronto-ouest-centre, si une compagnie prospère baisse les gages et ne les restaure pas lorsque les profits augmentent?

—Je crois, répond M. Harrington, que vous constaterez qu nous avons été l'une des dernières compagnies à baisser les gages.

La baisse des gages fut demandée par le siège social à New-York parce qu'il y avait baisse similaire aux Etats-Unis.

—Pourquoi la situation aux Etats-Unis affecterait-elle les gages au Canada, particulièrement lorsque vous faites de si beaux profits dans notre pays, demande M. Norman Sommerville, avocat de la commission.

LA CIE KRESGE

J. E. Hearst, contrôleur des magasins de variétés S. S. Kresge, l'un des témoins hier, raconte que ces magasins ont été établis au Canada en 1929 et sont maintenant au nombre de 44, de Québec à la Colombie anglaise.

Les magasins Kresge ont fait des profits de $212,000 en 1932 et de $247,000 en 1933. L'écart entre le prix de revient et le prix marqué a augmenté de 46 pour cent qu'il était en 1929 à 57 pour cent l'an dernier, mais M. Hearst dit que ceci est attribuable à l'expérience acquise en matière d'achat et non pas à l'augmentation des prix aux clients.

A E. J. Young, libéral de Weyburn, M. Hearst dit que les prix aujourd'hui sont, en général plus bas que l'an dernier.

Puis le témoin ajoute que depuis 1931, aucun gérant des Etats-Unis n'a été placé en charge des 44 magasins. On entraine des gérants canadiens. 43 pour cent des employés de Kresge ne travaillent que partiellement, généralement les vendredis et les samedis, alors que les magasins font les 37 pour cent de leurs affaires.

En 1932, les magasins Kresge ont baissé les gages des employés masculins de 7 1-2 à 10 pour cent. Aucune baisse ne fut effectuée dans les gages féminins. La moyenne de ces derniers gages est de $10.75 la semaine. Chez Kresge, la question des gages est laissée aux gérants.

LES PROFITS

Le témoin ne pense pas que les profits de la compagnie soient exhorbitants. S'il fallait, dit-il, employer à plein temps les commis qui ne le sont que partiellement aujourd'hui, il faudrait augmenter les prix aux consommateurs. Kresge serait prêt à éliminer les ventes à pertes si les autres séries en font autant. Kresge fait 80 pour cent de tous ses achats au Canada et possède 40 des 44 établissements où la compagnie fait affaires.

P. P. Babbinga et J. H. Unger, vice-président et contrôleur, respectivement, des Metropolitan Stores, sont les témoins suivants. Unger expliqua les affiliations de sa compagnie avec deux autres maisons. Les Metropolitan Stores possèdent une compagnie d'immeuble, la Metropolitan Chains, qui elle-même possède la Metropolitan Corporation of Canada, autre compagnie d'immeuble.

La semaine, explique Unger, les Metropolitan Stores emploient le minimum de commis et les samedis, engage du personnel de surplus. Ce dernier comprend environ 60 pour cent du personnel entier. Sur un profit brut de 32 pour cent, le tiers, à peu près, est distribué en gages, dit le témoin. L'an dernier, la compagnie a perdu $279,000.

Les gérants reçoivent salaire et commission. Ils engagent eux-mêmes les commis féminins.

LE PROBLEME

Le grand problème, affirme Sam Factor, libéral de Toronto-ouest-centre, c'est qu'aucune compagnie ne semble vouloir prendre les devants en matière d'augmentation des salaires. C'est ce qui cause des soucis à la commission.

Unger avoue qu'une moyenne de $8 par semaine en gages n'est pas suffisante. Mais la compagnie ne peut les augmenter sans courir le risque de faillir.

Banninga dit que les 90 pour cent des achats des Metropolitan Stores sont faits au Canada. La compagnie des Etats-Unis a engagé $8,500,000 au Canada de 1920 à 1929.

A. M. Le Bel, avocat de la Metropolitan interrogea le témoin. Celui-ci déclara que la compagnie n'avait fait aucun profit au Canada mais avait quand même payé ses intérêts sur les obligations.

Alex. Schneiderman, président des United Five Cents to $1 Stores, dit que sa compagnie exploite 15 magasins, dont un à Ottawa et les autres dans la province de Québec. Sommerville lui fait observer que 18 femmes dans le magasin d'Ottawa sont payées en moyenne $10.77, par semaine, tandis que dans Québec elles n'ont que $6.23. Schneiderman répond que ceci est dû à la loi des salaires minima de Québec, qui, dans le temps, ne s'étendait pas aux commis de magasins. Le commissaire Sam Factor note que le commerce de cette compagnie est si peu profitable qu'il vaudrait mieux qu'elle ne fut pas en affaires.

PLONGEON FAIT PAR UN TRAIN

Un accident de chemin de fer au Colorado. Deux hommes sont disparus.

(Presse Canadienne)

DEBEQUE, Colorado, 12. — Un mécanicien du nom de Young, de Pueblo, et un chauffeur du nom de MacDonald, de Grand Junction manquent à l'appel à la suite d'un accident de chemin de fer survenu ce matin. Le train de voyageurs du Denver et Rio Grande a fait un plongeon dans la rivière Colorado.

Des médecins, des infirmières et des ambulances ont été demandés de Debeque, à Grand Junction.

L'expéditeur de trains de Debeque déclare que la locomotive déraill[a] et tourna probablement sens dessus dessous dans la rivière. Il ne sait pas si des voyageurs ont été tués.

LA FEDERATION LIBERALE...

(Suite de la 1ère page)

ACCORDS DE 1932

"Ce qui était vrai du nationalisme économique l'est encore davantage pour l'impérialisme économique, affirme M. King, qui sert les fins du nationalisme économique au Canada. Les remparts des deux doivent être détruits."

Même dans les pays paisibles, continue le chef libéral, on constate le conflit avec l'avarice financière et l'esprit de paix. Ce conflit est livré "par ceux qui cherchent des fortunes en fabricant et en vendant des instruments de mort à ceux qui travaillent pour la préservation de la vie." S'il existe une "racket" des armements, il faut l'exposer. C'est pour cela que les libéraux doivent demander une enquête dans tout l'Empire sur cette question.

IL FAUT DES ELECTIONS

Le commerce canadien souffre aujourd'hui, et il continuera de souffrir de l'incertitude et de la confusion que seule une élection générale pourra disperser, déclara M. Massey en donnant les raisons qui doivent motiver un appel au peuple à brève échéance. Deuxièmement, dans "les importantes conversations qui auront lieu à Londres en mai prochain sur la relation économique entre les pays de l'Empire britannique et sur les problèmes compliqués de défense, il est d'importance capitale que le Canada soit représenté par un gouvernement qui possède l'autorité morale que seule peut donner un mandat populaire.

"TTroisièmement, le plus important de tout, notre pays ne pourra participer à un mouvement mondial pour sortir de la grande crise que sous un gouvernement imbu de l'esprit libéral et dirigé par des esprits libéraux."

Quelle que soit la date des élections, dit-il en terminant, les libéraux organisés seront prêts à y participer.

BESOIN DE PAIX

Dans le monde entier, on est convaincu du besoin indispensable d'un programme de paix. C'est l'impression que M. King a rapportée de son récent voyage en Europe. "Il nous faut la paix mondiale, dit-il, ou tôt ou tard, la paix n'existera pas du tout."

Il n'est pas un de ceux qui croient inévitable une guerre prochaine en Europe. Il ne croit pas non plus que les dirigeants responsables désirent la guerre en Europe. On reconnait généralement, à l'heure actuelle, qu'un acte de violence pourrait précipiter une crise des plus graves. Le danger est d'autant plus grand que dans quelques pays, seuls quelques individus sont responsables des décisions à prendre. "La gouverne des affaires par ces individus devient de plus en plus influencée par les forces qui les appuient," dit-il. La mentalité de guerre se fait de plus en plus sentir dans ces forces à cause de leur entrainement et de la propagande belliqueuse qu'on leur sert.

"Une politique de paix doit être à la base de toutes nos autres programmes," dit M. King. Il déclare que les événements des derniers jours prouvent non seulement que la Société des Nations est appelée à rendre de grands services à l'humanité mais qu'elle en rend actuellement.

"Quels que soient les succès ou les échecs de la Société des Nations, ajoute M. King, c'est la seule agence au monde aujourd'hui pour la consultation internationale constante et organisée; la seule agence qui est partout, et qui ne cesse de se consacrer au maintien de la paix."

M. King dit que les libéraux ne doivent pas se contenter d'appuyer la S. D. N. par leurs paroles et leurs résolutions. Ils doivent être militants pour préconiser tous les programmes de nature à consolider la force de la S. D. N. dans son travail.

Les libéraux doivent avec plus de détermination que jamais mettre fin au nationalisme économique qui en questions commerciales, et ailleurs a soulevé des haines entre les nations, qui a répandu la méfiance et l'appât du gain entre les nations depuis quelques années.

MONTCALM A MAL DÉBUTÉ DANS LA CITÉ

LE CANADIEN BAT MAROONS — DU RENFORT POUR OTTAWA

LES AVIATEURS SECOUENT LES GARS DE PHIL

Le R.C.A.F. mène une ronde endiablée et obtient la décision, par 9 à 3.

LES PATRIOTES NE SONT PAS SOLIDES

Les Aviateurs ont inauguré leur saison dans la ligue de la Cité d'Ottawa, par une victoire de 9 à 3 sur le Montcalm, que l'on pensait très solide, il y a quelques jours.

Les Patriotes enfilèrent le premier point en 5'30", puis les Aviateurs collèrent quatre fois le disque derrière Bordeleau.

Les autres strophes ne furent que la répétition de la première.

Les Lowrey se dévouèrent au compte des vainqueurs.

Le R. C. A. F. dispose d'une équipe qui peut aller fort loin dans le concours local. Quant au Montcalm, il est évident qu'il lui faudra se renforcir au plus coupant.

LES ALIGNEMENTS

R.C.A.F.— Deslauriers, A. Bergin et Marsh; centre —Frank Lowrey; Fred Lowrey et Cowley; Howe Eric McNeely, Ernie McNeely. Stanyar, Landymore, Ault et McManus.

MONTCALM— Bordeleau, Pilon et Mantha; centre— Bogue; V. Bergin et P. Séguin; subst: Jodouin, O'Neil, Lajoie, E. Séguin, Choquette et G. Réaume.

Arbitre: Jack Duggan; juge du jeu— Roger Smith.

1re Période

1—Montcalm, P. Séguin (Pilon) . . . . . 5'30"
2—R.C.A.F., Ernie McNeely (Eric McNeely) . . . . 1'10"
3—R.C.A.F., Fred Lowrey (Cowley) . . . . . 4'20"
4—R.C.A.F., Frank Lowrey . 2'45"
5—R.C.A.F. Fred Lowrey (Frank Lowrey) . . . . 0'20"
6—Montcalm, Jodouin (Lajoie, Pilon) . . . . 2'30"
Punitions: Cowley, Mantha.

2e Période

7—R.C.A.F., Howe (Ernie McNeely) . . . 3'15"
8—R.C.A.F., Frank Lowrey . 15'30"
9—Montcalm, Bergin . . . 1'00"
Punitions: Landymore, E. Séguin.

3e Période

10—R.C.A.F., Marsh (Frank Lowrey) . . . . 5'45"
11—R.C.A.F., Ernie McNeely (Eric McNeely) . . . . 5'30"
12—R.C.A.F., Cowley (Howe, Eric McNeedy) . 8'45"
Punitions: Cowley, Ernie McNeely, Eric McNeely, Marsh, E. Séguin, 2: Jodouin.

RIDEAU VAINQUEUR

Le Rideau a battu le Gladstone, par 5 à 4, dans l'autre match à l'affiche.

Une poussée terrible en période finale donna la palme aux Rameurs.

LEON CHAGNON VA AUX GEANTS

NEW-YORK— Les Géants ont conclu mardi la seule transaction enregistrée à l'assemblée de la Balle Organisée qui se poursuit ici.

Ils cèdent Johnny Salveson, lanceur droitier, à Pittsburg, en échange de Léon Chagnon, autre jeune lanceur de promesse.

LA REVANCHE DU MAPLE LEAF

LES CANADIENS REMPORTENT UNE VICTOIRE FACILE SUR LES RANGERS.

NEW-YORK. — Les Rangers ont essuyé mardi une défaite de 8 à 4 aux mains du Maple Leaf, dans un match de la ligue Nationale qui eut lieu au Jardin Madison, en présence de 11.000 spectateurs.

Jackson compta trois points et donna deux passes, cependant que Conacher fit deux points et donna deux passes opportunes.

Les chances étaient égales à 2—2 au premier repos, mais Toronto menait, 5 à 2, au deuxième arrêt.

LES ALIGNEMENTS

Toronto: Hainsworth, Hollett et Day; centre: Primeau; Conacher et H. Jackson.

New-YorkRangers: Aitkenhead; E. Seibert et Johnson; centre: Boucher; W. Cook et F. Cook.

Subst. de Toronto: Cotton, A. Jackson, Metz, Kelly, Thoms, Boll, H. Kilrea, Clancy, Horner.

Subst. des Rangers: Mason, Connolly, Patrick, Dillon, Murdock, Keeling, Somers, Levinsky, Heller.

Arbitres: Eusèbe Daigneault et Odie Cleghorn.

LE RESUME

Première Période

1—Toronto, Cotton . . . . 8'14"
2—Toronto, Day . . . . 14'09"
3—Rangers, Boucher (W. Cook, F. Cook et Johnson) 15'17"
4—Rangers, Connolly (Patrick) . . . . 19'16"
Punitions: Connolly, Horner, Conacher.

Deuxième Période

5—Toronto, Conacher (pénalité) . . . . 2'52"
6—Toronto, H. Jackson (Primeau et Cotton) . . . . 3'20"
7—Toronto, Hollett (Conacher et H. Jackson) . . . 19'34"
Punition: Johnson.

Troisième Période

8—Rangers, Seibert (Boucher) . . . . 1'25"
9—Toronto, Conacher (Day et H. Jackson) . . . . 1'58"
10—Toronto, H. Jackson (Primeau) . . . . . . 2'18"
11—Rangers, Keeling (Murdoch et Dillon) . . . . 13'40"
12—Toronto, H. Jackson (Conacher) . . . . . . 19'04"
Punition: Primeau.

LES AMÉRICAINS FAVORABLES

LA PLUPART DES SPORTIFS DEMANDENT LA PARTICIPATION DES ETATS-UNIS AUX JEUX OLYMPIQUES DE 1936.

NEW-YORK. — La vaste majorité des sportsmen américains ne comprennent pas pourquoi on n'hésite tant aux Etats-Unis à donner une adhésion officielle aux Jeux Olympiques de 1936.

Le groupe juif veut boycotter l'Olympiade à cause de la politique antisémite d'Adolf Hitler, mais l'Union amateur dit que cela ne la concerne pas, puisque le comité olympique allemand a promis une protection efficace et officielle aux athlètes juifs.

On fait remarquer, dans les cercles sportifs que le Japon déteste souverainement les Etats-Unis et, cependant, des foules immenses s'empressèrent autour de Babe Ruth et des as américains, lors du passage de la Sélection des ligues majeures dans les grands centres du Japon.

Les sportifs oublièrent la politique pour fêter les athlètes professionnels de l'Oncle Sam.

L'Union amateur des Etats-Unis, en signe de reconnaissance, a invité Yoshioka, célèbre coureur japonais, à venir se faire valoir en Amérique. Elle invitera aussi Beccali, d'Italie; Nielsen, du Danemark; Szabo, de Hongrie et Nye, de Suède.

LE SPORTOSCOPE

JIMMY Maloney, ce pugiliste qui fit jadis face à Primo Carnera, est aujourd'hui constable à Miami. Il est préposé à la circulation véhiculaire.

• • •

BOB Montgomery, acteur bien connu, est le gérant de Murray Britton, pugiliste poids-lourd d'origine irlandaise.

• • •

SLADE Cutter, l'homme qui frappa un placement pour donner à l'Académie Navale des Etats-Unis une victoire de 3 à 0 sur les Cadets de l'Armée dans leur récent match, n'a pas l'intention de poursuivre sa carrière militaire. Il doit épouser en juin Mlle Frances Loeffler, d'Oswégo en Illinois.

• • •

BRUNO Haas, lanceur des Athlétiques, accorda seize transportations gratuites dans une partie de balle jouée le 23 juin 1915.

• • •

NILS Asther, vedette de l'écran a remporté, il y a quelques années, le championnat cross-country de Suède sur skis.

• • •

MELVIN Ott n'avait que 17 ans lorsqu'il fit, sous les couleurs des New-York Géants ses débuts dans la ligue de balle Nationale.

HOCKEY MARDI

CITE D'OTTAWA
Rideau, 5; Gladstone, 4.
R.C.A.F., 9; Montcalm, 3.

LIGUE NATIONALE
Toronto, 8; Rangers, 4.
Canadien, 4; Maroons, 1.
Boston, 4; Américains, 1.
Chicago, 4; Détroit, 0.

LIGUE INTERNATIONALE
Buffalo, 3; Cleveland, 1.

CANADO-AMERICAINE
Providence, 1; Québec, 0.

FINALE S. P. A.
Sudbury, 4; St-Michel, 3 (Sudbury enlève le titre.

O. H. A. MAJEURE
Oakville, 8; U. de Toronto, 5.

MANTHA BRILLE POUR CANADIEN

GEORGES REPREND LE HARNAIS ET SON TRAVAIL ASSURE LA VICTOIRE AUX HABITANTS.

MONTREAL.—Les Tricolores de Léo Dandurand ont arrêté la marche triomphale du Montréal en le battant mardi soir, au pointage de 4 à 1, dans un match de la ligue Nationale.

Georges Mantha, qui reprenait le harnais après un long repos, a fait de l'excellente besogne au compte du Canadien, comptant deux points et donnant la passe pour un autre.

LES ALIGNEMENTS

Maroons — But, Connell; défense, Shields et L. Conacher; centre, Haynes; ailes, Ward et Northcott; subst., Wentworth, Evans, Blinco, Trottier, Robinson, R. J. Smith, Cain, Gainor et Marker.

Canadien — But, Cude; défense, Carson et Jenkins; centre, Lepine; ailes, Larochelle et Joliat; subst., S. Mantha, G. Mantha, Crutchfield, Riley, Raymond, McGill, Mondou, Savage et D. Roche.

Arbitres: M. Rodden et W. Bell.

SOMMAIRE

1ière Période

1—Maroons, Haynes (Shields, Northcott) . . . . 7'07"
2—Canadien, G. Mantha (Riley) . . . . 16'18"
Punitions: Conacher, S. Mantha, Smith.

2ième Période

3—Canadien, G. Mantha (Crutchfield, Mondou) 19'25"
Punitions — Trottier, Robinson.

3ième Période

4—Canadien, Larochelle (G. Mantha, Riley) . . . . 15'40"
5—Canadien, Crutchfield (Joliat) . . . . 17'30"
Punition — McGill.

BOSTON SE FAIT SERRER DE PRÈS

LES AMERICAINS DONNENT UNE BELLE EXHIBITION CONTRE LES OURS.

BOSTON. — Parce qu'ils firent preuve de négligence en troisième strophe, les Ours de Boston faillirent se faire taper par les Yankis.

Boston gagna, au pointage de 4 à 3, mais New-York, concluant à vive allure, enfila trois points en finale, grâce à Conn et McVeigh.

Barry, Stewart, Clapper et Sands avaient donné aux locaux une marge de 4 à 0 dans les deux premiers chapitres.

LES ALIGNEMENTS

Boston — Thompson, but; A. Siebert et Shore, défense; Kaminsky, centre; Barry et Clapper, ailes.

New-York — Worters, but; Murray et Dutton, défense; McVeigh, centre; Glacier et Oliver, ailes.

Subst. de Boston: Stewart, Beattie, Gagnon, O'Neil, Emms, Sands Shill, Portland et Williams.

Subst. des Américains: Burke, Klein, Conn, R. Jackson, Schriner, Carr, A. Smith, Brydge.

Arbitres: Jack Cameron et Jerry Goodman.

SOMMAIRE

1ière Période

1—Boston, Barry (Clapper-Kaminsky) . . . . . . 10'30"
2—Boston, Stewart (Shore) 15'46"
Punitions: Dutton, Smith.

2ième Période

3—Boston, Clapper (Kaminsky) . . . . 3'40"
4—Boston, Sands (Beattie) . 5'45"
Punitions: Dutton, Williams.

3ième Période

5—New-York, Conn (Brydge) 3'48"
6—New-York, McVeigh (Brydge) . . . . . . 6'35"
7—New-York, Conn . . . . 19'30"
Punition: O'Neil.

AUTOUR DE LA VIEILLE BOULE

La superficie des possessions coloniales de la Hollande est près de soixante fois plus vaste que celle de la Mère-Patrie. Quoique la population de la Hollande ne soit que de 8.061.571 âmes, celles des colonies est d'environ 63.000.000 d'âmes.

• • •

Depuis juin 1931, le gouvernement brésilien a brûlé plus de 43.000.000.000 de livres de café, afin d'en empêcher le prix de baisser.

• • •

La radiodiffusion est maintenant en Roumanie un monopole d'Etat.

• • •

Il y a dans les voutes de la banque de France une réserve d'or de 5000 tonnes, l'équivalent de milliards en dollars et la plus vaste quantité du métal précieux jamais accumulée en un même endroit dans l'histoire du monde.

• • •

On vient de découvrir près de Braden en Oklahoma des tombeaux indiens dont l'âge varie de 600 à 2000 ans. Dans l'un de ces tombeaux on a trouvé les ossements d'un géant.

• • •

Les employés du gouvernement fédéral des Etats-Unis ont reçu en salaires pour octobre le montant total de 101.888.573 dollars.

C. BENEDICT SE FAIT CONGEDIER

ST-JEAN en N.-B. — La direction des Castors de St-Jean a avisé officiellement aujourd'hui Clint Benedict, instructeur de l'équipe, que ses services ne seront plus désormais requis.

OXFORD BATTU

TWICKENHAM. — Cambridge a battu Oxford, par 29 à 4, dans leur match de rugby annuel qui eut lieu ici mardi, en présence de 50.000 spectateurs.

Le Classement de la Nationale

ZONE CANADIENNE

	J	G	P	N	Pr	Ct	Pts
Toronto	12	10	2	0	38	24	20
Montréal	10	7	3	0	29	17	14
Américains	10	4	5	1	18	25	9
Canadien	10	3	6	1	19	26	7
St-Louis	13	2	11	0	16	35	4

ZONE AMERICAINE

	J	G	P	N	Pr	Ct	Pts
Chicago	10	7	3	0	24	15	14
Boston	11	7	4	0	25	19	12
Détroit	11	5	6	0	29	22	10
Rangers	11	3	8	0	30	45	6

PROCHAINES PARTIES

MARDI—Toronto à Montréal; Boston à Américains; Détroit à St-Louis.

SAMEDI—St-Louis à Canadien; Américains à Toronto.

DIMANCHE—Montréal à Chicago; Américains à Détroit; Boston à Rangers.

Brockville s'attaque vendredi aux joueurs de ballon du Varsity

L'équipe de ballon au panier de Brockville rend vendredi soir visite au clan majeur de l'Université d'Ottawa pour une exhibition qui devrait être fort intéressante, si l'on considère la force des gladiateurs en lice.

L'instructeur Wally Masters enverra les ouvriers suivants contre Brockville: Arthur Cochrane, Horace Higgs, Ken McBain, Wilb. Nixon, Jim Courtright, Milton Connor, Benny Benoit, Henri Sweetman, John Corridan, Jim Veaule et Tom Marcoux.

La direction athlétique de l'Université s'attend qu'une vaste foule soit témoin du match. La joute commence à 7 h. 45 précises.

GODIN VICTIME D'UN ACCIDENT

UN PATIN VIENT PRES DE LUI TRANCHER LA VEINE JUGULAIRE.

Vincent Godin, habile ailier des Sénateurs, a été victime d'un pénible accident mardi soir avant l'exercice régulier de l'équipe.

Il patinait tout près du jeune Lacourse, recrue de la Gatineau, lorsque ce dernier perdit l'équilibre. En tombant, Lacourse atteignit de son patin Godin à la veine jugulaire et lui fit une profonde entaille. Il fallut huit point de suture pour fermer la plaie.

Le Dr Whitley pense que Vincent pourra jouer samedi soir.

BOUCHER ENTRE EN FONCTIONS

TEL QU'ANNONCE MARDI; GEORGES REMPLACE GERARD A LA DIRECTION DES AIGLES DE ST-LOUIS.

"Le Droit" avait raison.

Nous annoncions la semaine dernière, dans nos colonnes sportives que les jours d'Eddie Gérard, instructeur des Aigles de Saint-Louis étaient comptés. Nous disions alors que la direction du club cherchait un remplaçant à Gérard, qu'elle avait les yeux sur Cécil Hart et Frank Nighbor. Il lui fut impossible d'engager l'un ou l'autre.

"Le Droit", revenant à la charge mardi (hier), portait dans toutes ses éditions que Georges Boucher succéderait à Gérard.

Et voilà que tard, mardi, une dépêche de St-Louis annonçait la nomination de Boucher.

Gérard quitte les Aigles sans amertume: il se retire en face des nombreux revers de son équipe depuis l'ouverture de la saison.

La direction du club paiera plein salaire à Gérard: il recevra, dit-on, 4500 dollars en plus de ce que les Maroons lui versent pour avoir annulé son contrat au début de la saison.

On dit que Boucher aura un salaire de 3500 dollars pour le reste de la saison. Il sera au poste jeudi soir lorsque Détroit visitera St-Louis.

H. GRANGE POSE SA CANDIDATURE

CE CELEBRE JOUEUR DE RUGBY AMBITIONNE LE POSTE D'INSTRUCTEUR A L'UNIVERSITE DU MISSOURI.

COLOMBIA en Missouri.—Harold "Red" Grange, célèbre joueur de rugby qui a fait la récente campagne sous les couleurs des Ours de Chicago, songe à prendre sa retraite comme joueur.

Il a déjà fait connaître ses intentions à ce sujet, mais voici que Grange a entrepris des démarches en vue d'obtenir une position d'instructeur dans les cercles intercollégiaux.

La direction de l'université du Missouri annonce donc la candidature officielle de Grange au poste que laisse vacant la démission de Frank Carideo.

Carideo, un des Cavaliers de Notre-Dame, abandonne la partie après une autre saison désastreuse au contrôle de l'équipe de Missouri.

D'aucuns avancent que Grange a d'excellentes chances d'être choisi.

CHICAGO MIS SUR LE BLOC

COMISKEY DIT QU'IL VA SE DEFAIRE DU CLUB SI L'EQUIPE NE GAGNE PAS.

NEW-YORK — Lou Comiskey, propriétaire des Chaussons blancs de Chicago, a laissé entendre qu'il vendra son club à un syndicat de Chicago, si l'équipe ne réussit pas en 1935 à décrocher le championnat de la ligue Américaine.

"Je donne à Dykes une autre année, dit-il, pour produire une équipe victorieuse. Si les choses ne changent pas, je vendrai le club."

LA BALLE LE SOIR CHEZ LES RANGERS

NEW YORK - La direction des Rouges de Cincinnati annonce que l'an prochain le club fera du jeu à la lumière artificielle.

Pour tout ce que vous avez à vendre ou à louer servez-vous des PETITES ANNONCES

L'Arbre de la Science

Choses du domaine universel qu'il est bon de connaître.

GRACE à des procédés scientifiques modernes, des savants ont trouvé l'empreinte du sang du Sauveur sur la tunique que la Vierge avait tissée pour Jésus-Christ et qui repose, depuis l'époque de Charlemagne, dans la basilique d'Argenteuil en France.

• • •

L'OCCIDENT étudie les taches périodiques sur le soleil depuis à peu près un siècle. Les Chinois les connaissent depuis l'an 188. De cette date jusqu'au XVIIe siècle, leurs savants les observèrent à 95 reprises.

• • •

L'ANGLETERRE n'eut, au cours de son histoire qu'un seul roi célibataire. Ce fut Guillaume II, fils et successeur de Guillaume le Conquérant. Edouard V et Edouard VI ne se marièrent pas, mais ils moururent avant d'avoir atteint leur majorité.

• • •

ARISTOTE, philosophe de l'antiquité, avance que l'âge recommandable pour le mariage est de 37 ans chez les hommes et de 18 ans chez les femmes.

• • •

IL y a dans le Tennessee aux Etats-Unis un bébé de deux mois et demi qui possède douze doigts et quatorze orteils. A part cela, il est absolument normal en tout.

• • •

LE MONDE

• • •

C'est Bossuet qui disait:

—Ceux qui sont dans le monde comme spectateurs, souvent le connaissent mieux que ceux qui y sont comme acteurs!

• • •

FOLIES-SENTIMENTALES

• • •

Le plus grand diplomate
Trouve la Terre ingrate
Quand elle lui refuse
Ce qu'il cherche par ruse!!

ET, surtout, n'oubliez pas que l'or trouve souvent donne la senteur à la rose fanée!!

• • •

LE 12 DECEMBRE

1650— Naissance à Québec de Louis Maheu, qui fut plus tard le premier médecin canadien.

1723— Décès, à Plymouth, d'Alexandre Selkirk, que l'on dit être le véritable Robinson Crusoë.

• • •

1825— Monseigneur B.-C. Panet est sacré évêque de Québec. Il meurt le 14 février 1833.

• • •

1831— W.-L. Mackenzie est expulsé de l'assemblée législative du Haut-Canada.

• • •

1849— Une pétition circule à Montréal en faveur de l'annexion aux Etats-Unis, à cause de la dépression économique qui sévit au Canada.

• • •

1901— Marconi reçoit, à St-Jean en Terreneuve, le premier message de T. S. F. transatlantique.

• • •

1914— Johnny Lustig et Gilbert Gallant font à Brooklyn match de dix assauts sans décision.

• • •

1916— Jeff Smith obtient la décision sur Joë Egan à la fin d'un combat de douze assauts qui a lieu à Boston.

• • •

1916— Tommy Tuohey et Charlie Simpson font à New-York match de dix assauts sans décision. Les journalistes favorisent cependant Tuohey.

• • •

1925— Tangara fait au parc Jefferson en Nlle-Orléans un record local de 1'11" 4-5 pour six furlongs. La bête, âgée de 3 ans, porte 115 livres.

• • •

1927— Henri La Mar bat Al Friedman, dans un match de huit assauts qui a lieu à Boston.

• • •

1927— Tommy Loughran, champion mi-lourd du monde, obtient la décision sur Jim Slattery à la conclusion d'un match de quinze assauts qui a lieu à New-York.

• • •

1927— Lew Tendler triomphe d'Hilario Martinez, champion welter d'Europe, dans un match de dix assauts qui a lieu à Philadelphie.

• • •

1927— Clyde Hill bat "Farmer Joë" Cooper, dans un match de dix assauts qui a lieu à New-York.

• • •

1929— Deux Canadiens français terminent, près de Halifax, un voyage transcontinental en canot.

THOMAS REÇOIT BEAU SALAIRE

L'UNIVERSITE D'ALABAMA L'ENGAGE DE NOUVEAU COMME INSTRUCTEUR POUR UN TERME DE CINQ ANS.

BIRMINGHAM. — L'université d'Alabama vient d'engager l'instructeur Frank Thomas pour une autre période de cinq ans.

Le contrat que Thomas a signé remplace celui qui ne devait expirer qu'en 1935 et qui datait de la fin de 1932.

La direction athlétique de l'institution est enchantée des résultats obtenus cette année: elle s'attend que l'équipe de rugby, sous la direction de Thomas, connaisse l'an prochain des succès aussi vifs qu'en 1934.

L'instructeur d'Alabama est un gradué de l'université Notre-Dame: il vint ici en 1931. On dit que son nouveau contrat stipule une augmentation de salaire.

MORENZ HÉROS DE LA VICTOIRE

CHICAGO SECOUE DETROIT ET PERMET A CHABOT D'ENREGISTRER SON QUATRIEME BLANCHISSAGE.

CHICAGO. — Howie Morenz et Johnny Gottselig se combinèrent pour deux points et Chicago infligea mardi un blanchissage de 4 à 0 aux Ailes rouges de Détroit, dans un match de la ligue Nationale qui n'avait attiré que 7.000 personnes.

Cook et Trudel enfilèrent les autres points. C'était le quatrième blanchissage de Chabot.

LES ALIGNEMENTS

DETROIT. — A. Smith, Young et Goodfellow, défenses; Pettinger, centre; Sorrell et Wiseman, ailes.

CHICAGO. — Chabot, Coulter et M. Burke, défenses; T. Cook, centre; Trudel et Kendall, ailes.

Subst. de Détroit— Graham, Aurie, Anderson, Lewis, Ruswell, Weiland, Duguid et Boyd.

Subst. de Chicago— Wiebe, Morenz, March, P. Thompson, Couture, Locking, Romnes, Gottselig et McFayden.

Arbitres— Bill Stewart et A.-G. Smith.

1re PERIODE

1—Chicago, Cook (Burke) . . 2'40"
Punitions: — Thompson, Lewis, Coulter et Wiseman.

2e PERIODE

2—Chicago, Morenz (Gottselig) . . . . 4'15"
3—Chicago, Trudel (Cook) . . 16'00"
Punitions: — Kendall, Aurie, Wiebe.

3e PERIODE

4—Chicago, Morenz (Gottselig) . . . . 19'50"
Punition: — Aucune.

ROCKLAND, Ont.

ROCKLAND, 12. — Immaculée Conception. — Samedi dernier, l'Eglise célébrait avec grande solennité, le plus glorieux privilège de la Ste Vierge, celui de son Immaculée Conception. De toutes les fêtes de la Vierge Marie, celle du 8 décembre est, sans contredit, la plus chère au coeur de tout chrétien, et particulièrement de l'Enfant de Marie. Une touchante cérémonie a terminé cette belle fête; la réception de nouvelles Enfants de Marie. Il était imposant de voir au déclin de ce grand jour tant de jeunes filles revêtues de voile blanc, groupées au pied de l'autel de Marie pour lui offrir un tribut de reconnaisance et d'amour. Il y eut procession d'Enfants de Marie avec bannière en tête, suivie du clergé. Nous avons eu de beaux sermons appropriés à la circonstance, donnés par M. l'abbé Guibord et M. l'abbé Chéné, curé de la paroisse.

Euchre-Concert.

La partie de cartes et la soirée du bon vieux temps en faveur de nos Ligues de Gouret ont été des mieux réussies et encouragées par une nombreuse assistance.

M. le curé Chéné remercia chaleureusement les artistes invités, les organisateurs, les donateurs, et tous ceux qui ont participé au succès de cette veillée, de quelque manière que ce soit.

Va-et-vient.

M. J. C. Ryan, échevin, est de retour d'un voyage de quelques jours à Toronto.

M. P. St-Germain était de passage à Ottawa en fin de semaine.

Mlle Annie Powers, institutrice, a passé quelques jours chez ses parents, le Dr et Mme Powers.

Mlle R. Deschamps, d'Ottawa, était dans sa famille, dimanche.

Ste-Anne de Prescott, Ont.

12 décembre.

Monsieur Wilfrid Ouellette, de Bourget, est en visite chez Monsieur le curé A.-B. Duprat.

Mademoiselle Fleurette Quesnel de St-Eugène, est l'hôte de sa tante, Mlle Jeannette Leroux.

Madame Berthe Quesnel, de Chelmsford, est au chevet de son père, M. Gilbert Roy, malade.

M. et Mme Paul Lemieux nous font part de la naissance d'une fille, baptisée par M. le curé Dupra, sous les prénoms de Marie-Gisèle-Lucille. Parrain, Monsieur Léopold Roussin; marraine, Mlle Gilberte Roy. Porteuse, Madame Arsidas Roussin, amie de la famille.

MARIONVILLE, Ont.

MARIONVILLE, Ont., 12. — Dimanche dernier avait lieu à notre salle paroissiale une partie de cartes organisée par les Enfants de Marie. Ce fut un véritable succès. La salle était remplie et plusieurs prix furent donnés aux heureux gagnants.

M. et Mme Augustin Goulet et leur famille sont partis pour aller demeurer à Cornwall.

DEUX RECRUES À L'ESSAI SOUS LES COULEURS LOCALES

Armie Morrison et Giesebrect travailleront tout probablement avec les Sénateurs dans l'Association de Québec.

L'EQUIPE JOUIT D'UNE BELLE VOGUE

Les Sénateurs se préparent activement à la grande joute de samedi prochain à l'Auditorium, joute qui les mettra aux prises avec la puissante troupe du Royal.

Nos gras ont battu les Royaux sur glace locale, mais ont fléchi devant eux dimanche dernier à Montréal et il faudrait bien que la victoire restât samedi prochain au clan du gérant McCaffrey.

James aura tout probablement une troisième ligne d'attaque à lancer dans l'arène pour cet important conflit: il est à mettre à l'essai Arnie Morrison, que les Canadiens ont enrôlé la semaine dernière, et le jeune Giesebrecht, as de la ligue juvénile. S'ils donnent satisfaction aux exercices, ils formeront avec Roddy Lorrain la troisième ligne locale.

Morrison obtiendra tout probablement sa liberté du Canadien.

Les Sénateurs comptent aligner une troupe des plus solides.

RECETTE ELEVEE

McCAFFREY aurait donc Olsen, Finnigan et Cholette pour la première ligne d'attaque; Godin, Millar et Drouin pour la deuxième; Lorrain, Morrison et Giesebrecht pour la troisième, Hulquist serait alternant général.

• • •

LE public d'Ottawa et de Hull est enchanté de la tenue des Sénateurs, si l'on en juge aux foules toujours grandissantes qui envahissent le palais.

• • •

LA recette nette de la joute de samedi dernier fut de 2430 dollars, dont la moitié reste à l'Auditorium. C'est la plus forte recette à date.

• • •

LES billets s'enlèvent rapidement pour la joute de samedi prochain. Il devrait y avoir 7000 piétons sur les lieux.

• • •

GEORGES Foster et Jackie Duggan arbitreront ce duel important.

LES COURSES À ORLÉANS

A LA CARTE REMPORTE UNE BELLE VICTOIRE DANS L'EPREUVE PRINCIPALE.

Nlle-ORLEANS. — Voici les résultats des courses de mardi au parc de l'Exposition:—

Première Course

1—Butterfly, Petrella, $9.20, 4.60, 3.60. 2—Highland Downs, Balaski, $5.80, $5. 3—Golden Throne, Miller, $17.80. Temps, 1'7" 4-5 pour cinq furlongs et demi.

Deuxième Course

1—Monk's Bela, Jacobs, $4.80, 3.60, 2.40. 2—El Cajon, Boucher, $5, $2.80. 3—Lady Rockledge, Sébastien, $2.20. Temps, 1'13" 2-5 pour six furlongs.

Troisième Course

1—Ben Cloi, Jacobs, $6.60, $4, $3.60. 2—King Belgian, Terry, $6.60, 4.40. 3—Patricia, Turner, $8.40. Temps, 1'7" pour cinq furlongs et demi.

Quatrième Course

1—Mt-Washington, Martinez, $7, $3.20, 2.40. 2—Dixie Bee, Obert, $3.60, $3. 3—Run On, Machado, $5.20. Temps, 1'7" 1-5 pour cinq furlongs et demi.

Cinquième Course

1—A la Carte, Turner, $4.40, $3, $2.20. 2—Catino, Matthews, $6.20, 3.80. 3—Dauntless Miss, Miller, $3.20. Temps, 1'46" 2-5 pour le mille 1-16 du prix Alger.

Sixième Course

1—Wild Transit, Corteletty, $13.60, 6.20, 4.20. 2—Supero, Jacobs, $5, $3.40. 3—Gay Follies, Terry, $5. Temps, 1'47" pour un mille 1-16.

Septième Course

1—Flanude, Terry, $16.20, 6.80, 4.80. 2—Brass Buttons, Turner, $4.60, 4.40. 3—Luck Piece, Leyland, $4.20. Temps, 1'47" 3-5 pour un mille 1-16.

NOTE—Le pari double qui portaient Monk's Bela et Ben Cloi a remboursé $25.60.

AUTRE VICTOIRE DU MONARQUE

LONDRES. — Le Monarque, de Winnipeg, a battu le Richmond, par 6 à 2, dans une exhibition de hockey qui eut lieu ici mardi soir.

N. Yellowlees compta trois points pour les vainqueurs, A. Creighton en fit deux et Albert Lemay un.

LA PALME AUX LOUPS

SUDBURY PREND LA MESURE DU ST-MICHEL DANS LE MATCH DECISIF.

TORONTO. — Les Loups de Sudbury ont enlevé le championnat du Groupe sportif patriotique, grâce à la victoire de 4 à 3 qu'ils ont remportée mardi soir sur la puissante troupe du collège St-Michel, dans le deuxième match de leur série.

C'était la deuxième victoire des Loups.

LES ALIGNEMENTS

SUDBURY. — Kemp, Shannon et Grosso; centre, Morris; Lespi et Hiller; subst, Hill, Conick, Stuart, Swanson, Pozzo, Whale, Smith.

ST-MICHEL: — Teno; Hamilton et Crawford; centre, Ryan; Corrigan et Smith; subst, O'Flaherty, Sheedy, Conway, Mitchell, McLean, Orsini, Robinson, McCreavery, Burkhart.

ARBITRE: — Johnny Mitchell, Hamilton.

Première Période

1—Sudbury, Grosso (Lespi) . 1'15"
2—St-Michel, Sheedy (O'Flaherty) . . . . 11'21"
Punitions: — Grosso, Swanson.

Deuxième Période

3—St-Michel, Robinson . . 2'48"
4—Sudbury, Shannon . . 19'19"
Punitions: — Hill, Hamilton, W. Smith.

Troisième Période

5—Sudbury, Hill (Shannon) 6'53"
6—St-Michel, O'Flaherty (Conway) . . . . . 10'56"
7—Sudbury, Stuart (Hill, channon) . . . . . 12'48"
Punitions: — J. Smith, W. Smith (5 mins.)

ST-BERNARDIN, Ont.

ST-BERNARDIN, Ont., 12. — M. et Mme Frédéric Cuillerier et leur fils, d'Hawkesbury, étaient les hôtes de M. et Mme Hormisdas Cuillerier, dimanche.

M. et Mme Joseph Deschamps, M. et Mme Alfred Levac, Mlle Thérèse Levac étaient de passage chez M. Alcide Brabant, de Massena, N.-Y., samedi et dimanche.

M. et Mme Ernest Bougie, ainsi que M. J. H. Méthot étaient de passage à St-Isidore, dimanche.

C'est avec regret que nous apprenons la maladie de Mme J. B. Dyon, organiste. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Edgar Lalonde, Mlle Marie-Ange Lalonde et Mlle Irène Souligny étaient à Montréal sur fin de semaine.

Les élections municipales de Caledonia qui ont eu lieu lundi dernier, ont donné les résultats suivants: L'ancien maire, M. J. H. Méthot est réélu et les conseillers sont: MM. Eugène Charlebois, Dan Bourdon, Napoléon Levac et Dan Lavigne.

EMBRUN, Ont.

EMBRUN, 11. — Naissance: A M. et Mme Osias Leduc (née Cécile Cadieux), une fille, baptisée sous les noms de Marie, Georgette, Lorraine. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Bissonnette, cousin et cousine.

VA-ET-VIENT:—

La semaine dernière, le R. P. Martin, O.M.I., avant son départ pour les missions d'Afrique, a rendu visite à la famille R. Desrosiers, parents du R. P. D. Desrosiers, actuellement en Afrique.

M. Ovila Sigouin était de passage ici dernièrement.

Le cartel de volailles a reçu 11.700 livres de volailles. Tous sont désireux de connaître les résultats de la vente. Espérons que le mouvement coopératif se continuera.

M. et Mme P. C. Bruyère ont rendu visite mercredi à M. et Mme Anatole Daoust, d'Ottawa.

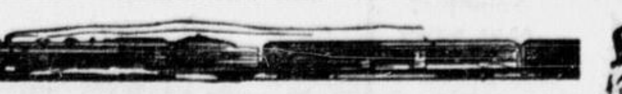

BILLETS REDUITS

Aller et retour d'Ottawa par les trains ordinaires

Fin-de-semaine 14-15-16 décembre

Enfants de 5 à 12 ans, moitié prix. Aucun enregistrement de bagage. Billets valables en première seulement.

MONTREAL - - $2.25 • QUEBEC - - - - $5.35

Sherbrooke . . $4.40 Joliette . $2.80 Ste-Anne de Beaupré $5.95
Drummondville $3.60 St-Jean $2.75 Trois-Rivières . . . $3.80

Départ d'OTTAWA | Samedi 15 Déc. Spécial 8.05 a.m. Spécial 1.30 p.m. p.m. 4.30 | Dimanche 16 Déc. a.m. 6.30

Les billets d'excursion pour Trois-Rivières, Québec et Ste-Anne de Beaupré seront valables dans les trains du Canadien National ou du Pacifique Canadien entre Montréal, Trois-Rivières et Québec seulement.

Retour jusqu'à LUN[illegible] 7 [illegible] ordinaire

Non-valables dans le train partant de Montréal à 7.05 p.m., dimanche, 16 décembre.

HALIFAX - - - $13.25 • MONCTON - - $9.25

Saint-Jean . . $9.25 Charlottetown $12.25 Campbellton . $9.25
Gaspé . . . . $9.25 Sydney . . . $13.25 Rivière du Loup $7.30

Départ 8.25 a.m.—4.30 p.m., VENDREDI, 14 DECEMBRE.

Retour jusqu'à MARDI, 18 DECEMBRE, par les trains ordinaires

Réductions proportionnelles des points intermédiaires

Pour plus amples renseignements, téléphonez Queen 904 et 185— (Hull—105 rue Main—Sherwood 7020) ou consultez l'agent du M-4087-O

CANADIEN NATIONAL

"Les magasins en série ont été avantageux aux clients"

Tel est le sens d'un bref de l'Association des magasins en série

Ce bref, de 45.000 mots, a été présenté hier à l'enquête sur les méthodes commerciales.

J.-G. JOHNSTON

Le détaillant compétent peut faire la concurrence aux séries, dit le bref.

LE CONSOMMATEUR

Dans un bref de 45.000 mots, présenté hier à l'enquête sur les méthodes commerciales, l'Association canadienne des magasins en série, répond aux accusations dont ceux-ci ont été l'objet et rappelle les bienfaits qu'ils ont apportés aux acheteurs.

J. G. Johnston, secrétaire de l'Association, fait un résumé du bref comme suit:

1. Il est évident que les magasins en série ont apporté de grands bénéfices aux clients sous forme de rabais en prix, effectués grâce à un coût amoindri dans la distribution, et de marchandises plus fraîches, plus nouvelles et de qualité supérieure.

2. Les magasins en série n'ont pas fonctionné au détriment des producteurs et des manufacturiers. Dans la mesure où il est possible de contrôler équitablement les ventes à pertes par des lois, les membres de l'Association en approuvent la suppression dans toutes les sphères commerciales du Canada.

3. Nous avons admis qu'il serait dans l'intérêt public d'augmenter les gages et nos membres vont coopérer en ce sens. Nos membres paient de meilleurs gages que ceux payés aux employés dans les autres domaines commerciaux. Nous allons aussi aider à diminuer les heures de travail dans les établissements mercantiles.

CONCURRENCE POSSIBLE

4. Nous avons démontré qu'à tous points de vue, le détaillant indépendant compétent peut, dans les circonstances actuelles, faire la concurrence aux magasins en série.

5. Les magasins en série ne nuisent pas aux petites localités. Au contraire, ils ont donné de l'importance commerciale aux petites et aux grandes villes où ils sont établis au Canada.

6. Les magasins en série n'ont pas exploité le public en exigeant des revenus excessifs sur leur capital engagé.

7. Toute législation que cette commission jugera à proposer de recommander ou toute loi que le Parlement ou la Législature pourront édicter, ne sera pas préjudiciable aux magasins en série du pays si cette loi vise à protéger équitablement le consommateur, l'homme et la femme qui sont les premiers intéressés. Nous croyons qu'une loi qui considère de prime importance le droit qu'a le consommateur de bénéficier des plus efficaces moyens de distribution permettra aux magasins de série de survivre et qu'il ne sera pas nécessaire au marchand indépendant qui possède la compétence ou à tout producteur ou manufacturier qui a un marché légitime, de faire faillite à cause de ces magasins.

ECART MOINDRE

Depuis quelques années, avec le développement des magasins en série, l'écart des prix entre le producteur et le consommateur s'est rétréci.

Johnston dit au début du bref: "Nous nous proposons de démontrer que le rétrécissement de cet écart, qui a été très avantageux au consommateur, a été accompli sans injustice au producteur ou au manufacturier ou à ceux des autres sphères du commerce de détail qui se sont tenus au courant des progrès de la science de distribution."

Johnston espère également démontrer "que le progrès du mode de magasins en série au Canada a fait beaucoup pour le consommateur, les ouvriers dans les établissements mercantiles, que le manufacturier et le producteur n'en ont point souffert et que les autres marchands ont eu toutes les chances raisonnables de faire un succès de leurs propres entreprises."

LOIS DANGEREUSES

On peut édicter une législation qui sera au détriment des magasins en série, dit Johnston. "Des lois peuvent être adoptées qui donneraient au marchand de détail compétent de grands avantages sur ses concurrents des magasins en série et qui permettraient au marchant indépendant qui manque de compétence de survivre pour quelque temps malgré son incompétence. Mais nous soutenons respectueusement que toute législation qui n'est pas saine économiquement, toute loi qui prive les consommateurs des avantages que leur a procurée le développement des magasins en série, sont vouées à la faillite."

"Dans tous les domaines où ils sont établis, les magasins en série baissent le coût des marchandises aux consommateurs. Ceux-ci ont pu épargner sur leur budget. De plus, les employés ont bénéficié des salaires payés.

C'est le but des magasins en série, dit M. Johnston, de transporter les marchandises au consommateur au plus bas coût possible. De la sorte, les détaillants qui font la concurrence aux magasins en série ont baissé leur coût et le public en a été avantagé. Puis, les dépenses de gros ayant été réduites, il en a résulté des épargnes pour le consommateur. Le prix moyen des marchandises dans les magasins en série est moindre que les prix moyens des marchandises dans les magasins indépendants.

Le rétrécissement de l'écart entre le producteur et le consommateur, effectué par les chaînes, a valu une économie directe de plusieurs cents dans la piastre, dit M. Johnston. "C'est une justification concluante du système de magasin à chaîne, même si d'autre justification n'existait point."

FRAIS DIMINUES

M. Johnston a dit qu'il n'y a pas de doute que les chaînes de magasin offrent un facteur de concurrence dans la distribution de nature à diminuer les frais. A cause de cela, les marchands indépendants sont obligés de tenir leurs prix aussi bas que possible, en proportion de ceux des chaînes.

"Si la pression de la concurrence des chaînes de magasins était diminuée, s'il y avait des lois pour nuire aux chaînes en donnant une concurrence plus facile aux marchands indépendants, tous les prix de détail affectés monteraient automatiquement aussi sûrement que les étincelles volent en l'air."

M. Johnston continue: "Nous avons voulu démontrer que le marchand indépendant peut vendre aujourd'hui ses marchandises aussi bon marché que la chaîne de magasins, s'il le désire et s'il possède l'habileté ordinaire dans les ventes. Mais il ne s'en suit pas que les prix des chaînes de magasins soient aussi hauts, en moyenne, que ne le sont ceux des magasins indépendants."

PRIX ET SERVICE

Il a été démontré que les prix des chaînes de magasins sont de sept à 13 pour cent meilleur marché que ceux des magasins indépendants, continue M. Johnston. Les ménagères achètent dans les chaînes de magasins, non seulement à cause des prix, mais parce que la marchandise est plus fraîche et le service est plus rapide.

Les chaînes de magasins ne sont pas injustes envers les marchands indépendants dans les méthodes de ventes et d'achats, dit M. Johnston en citant des exemples de marchands indépendants qui augmentent leur volume malgré la concurrence des chaînes.

Le mémoire traite ensuite des ventes à pertes: "S'il y a un moyen pratique d'abolir la loi du "leader" qui entraîne une perte réelle pour le détaillant, nos membres prêteront leur entier concours en tenant compte de la nécessité de transporter rapidement la marchandise qui doit l'être selon les nécessités des affaires, parce qu'elle est périssable, parce qu'elle change de mode ou à cause de l'existence de surplus ou pour toute autre cause qui empêche leur vente aux prix ordinaires."

Le mémoire ajoute: "Nous ne connaissons pas de compagnie de chaîne de magasins qui vende un item à un prix où le profit ou la marge normal ne peuvent être obtenus s'il y a une possibilité raisonnable de vendre cet item au prix régulier."

La création de lois, qui amèneraient des descriptions plus définies de la marchandise dans l'annonce des détaillants", serait un véritable changement pour le mieux," dit Johnston.

LES FABRICANTS

Les acheteurs des chaînes de magasins n'essaient pas de dicter les prix aux manufacturiers, prétendit Johnston. Dans plusieurs cas les manufacturiers sont dans une position financière plus solide que les chaînes et il serait futile d'exercer une pression sur eux. Invariablement, c'est le fabricant qui fait les premières démarches.

M. Johnston dit qu'il y a des raisons, d'excellentes raisons pour des escomptes et commissions spéciaux. Si les fabricants canadiens ne se croyaient pas compensés, ils ne les accorderaient point. C'est aux fabricants d'y mettre fin, non aux chaînes. Un acheteur de chaînes de magasins serait enchanté de savoir que ses concurrents ne jouiraient pas de faveurs des fabricants en éliminant les escomptes.

L'association des chaînes de magasins soumet que les marchands indépendants peuvent obtenir la marchandise à aussi bon marché que les magasins en série.

Les chaînes mangent les escomptes à cause de leurs frais de surveillance. Il est difficile de maintenir les prix par des lois. La chose a été maintes fois mise à l'essai, mais il suffit d'un fabricant dans le groupe pour briser l'entente.

LES SALAIRES

Passant à la question des salaires, M. Johnston prétend qu'un relevé impartial démontrerait que les chaînes paient des salaires plus élevés que les marchands indépendants. Les gages dans l'industrie de détail sont bas. La marge du profit est si basse qu'il est impossible pour une chaîne de hausser les gages à moins que toutes les chaînes et tous les indépendants fassent de même.

Les magasins en série seraient en faveur d'une échelle de salaires plus élevée et des conditions qui rendraient la chose possible.

Les magasins en série avouent également, continue M. Johnston, que les heures de détail sont trop longues "et que les chaînes coopéreraient avec l'association des détaillants ou toute autre agence pour remédier à cette situation, mais nous soumettons que les chaînes ont surtout contribué à diminuer les heures de magasins à viandes et épiceries plutôt qu'à les augmenter."

PAS DE MALHONNETETE

Il n'est pas vrai, dit M. Johnston, que les gérants de magasins en série sont forcés de ne pas donner la pleine mesure et de tricher les clients par crainte d'être de cours dans leur approvisionnement. Les magasins en série n'auraient pu se développer et progresser si leur système avait exploité la clientèle par des méthodes malhonnêtes.

"Nous soutenons, continue M. Johnston, qu'aucun gérant raisonnablement compétent et soigneux d'une unité de détail n'a besoin de payer à même son salaire les pertes en question, ni ne doit-il tricher les clients pour compenser les pertes." Les gérants de magasins en série obtiennent des crédits raisonnables pour la marchandise endommagée ou gaspillée et "en général, nous demandons à cette commission de croire que les gérants de magasins en série sont traités d'une façon raisonnable par leurs patrons."

Quant aux pesées insuffisantes, M. Johnston dit que le gérant n'est pas tenu à ne donner que 15 onces dans la livre. Les chaînes prennent toutes les précautions possibles pour ne pas tricher la clientèle. Un relevé fait en mars à Toronto démontre un plus haut pourcentage de pesées justes dans 15 magasins en série que dans 15 magasins indépendants bien que le plus grand pourcentage des achats fut exact.

Funérailles de M. F. Philbert

(De notre correspondant)

ROCKLAND. 10.—Les funérailles de M. Ferdinand Philbert, décédé à Ottawa, à l'âge de 84 ans, ont eu lieu récemment à Buckingham, au milieu d'une grande assistance. Le défunt comptait de nombreux amis à Buckingham et à Rockland, deux paroisses où il demeura de nombreuses années. Il laisse pour le pleurer, un fils, M. Réal Philbert, de Buckingham, Mme Guilbault, de Montréal; deux belles-filles, Mme Raoul Philbert, de Buckingham, Mme Jean Philbert, d'Ottawa; un beau-fils, M. Guilbault, de Montréal, dix-neuf petits-enfants et neuf arrière petits-enfants.

Nous prions la famille Philbert de bien vouloir agréer nos sincères sympathies en cette épreuve.

Mme Emile Marchand sera désormais la correspondante de Rockland. Les personnes désirant faire paraitre des nouvelles dans ce courrier sont priées de s'adresser à elle.

Chez les RR. SS. Blanches

Une cérémonie de profession à Saint-Charles de Birmadreis, Algérie.

En ce dimanche, 28 octobre, fête du Christ-Roi, Son Excellence Monseigneur Leynaud préside à la maison-mère des Soeurs Blanches, une cérémonie de profession.

Les cloches du monastère viennent de s'ébranler, jetant leurs notes joyeuses sous le ciel lumineux de ce matin d'automne. Et maintenant, sous les cloîtres, la procession se déroule: les longs voiles blancs, puis le clergé, les missionnaires précédant Monseigneur.

Dans la chapelle, fleurs, lumières et chants s'harmonisent pour exprimer la joie de cette journée. Joie profonde des 27 novices qui vont prononcer leurs premiers voeux; joie, peut-être bien plus profonde, des 14 jeunes professes qui vont ratifier leurs premiers engagements et les rendre définitifs. Il y a de la joie à se sentir consacrée à Dieu, à avoir été choisie par Lui, pour l'aimer plus que les autres et Le faire aimer.

Au moment de la communion, lorsque le groupe blanc tout entier va recevoir la sainte Hostie, plusieurs se demandèrent sans doute ce que doit être pour une âme religieuses la sainte Communion.

Les familles présentes, les amis, venus aussi nombreux que possible entourer les jeunes Soeurs, s'approchent aussi de la Sainte Table.

La sainte Messe s'achève. Le célébrant, le R. P. Meuleman, des Pères Blancs, quitte l'autel et Monseigneur l'Archevêque veut bien adresser aux religieuses, à leurs parents, quelques mots empreints de sa délicate bonté.

..Elles vont, ces jeunes Soeurs, ces "enfants" ou ces "soeurs" devenir les épouses du Roi des rois. Bonheur et gloire de cette union!.. Oui, elles seront véritablement reines, mais d'une royauté toute spirituelle à l'exemple de la Royauté du Christ qui les a choisies. Il est Roi, mais, Il l'a déclaré au jour de sa Passion, son royaume n'est pas de ce monde . Il ne recherche ni les honneurs ni les plaisirs de la terre; son royaume est tout spirituel; Il est Roi des âmes, Roi des coeurs. Il veut régner en Maître absolu sur les coeurs de ses apôtres, pour eux et par eux, régner sur les infidèles de l'Afrique et du monde entier.

Il est Roi de la Pauvreté, de la Pureté, de l'Obéissance, Roi des douleurs..

Et Monseigneur parle de ce Roi crucifié, de son Sang qui racheta le monde, de ses plaies qui constituent son blason. L'union à un tel Roi présage le sacrifice; quand on est consacrée à Dieu, il faut avoir un coeur viril, intrépide, que rien n'arrête, et qui espère tout..

Voici, maintenant, l'instant solennel de la profession: Une à une, les novices s'agenouillent et, la main sur l'Evangile—cet Evangile qu'Elles doivent prêcher désormais par leur vie sainte—elles s'engagent à observer les conseils du Sauveur. L'Eglise leur imprime le caractère auguste d'Epouse du Christ; elles appartiennent vraiment, et d'une manière toute spéciale, à Dieu et aux âmes.

Au pied de l'autel, chacune a signé son acte de consécration. Monseigneur reçoit les cédules de leurs voeux et les dépose sur l'autel même. Puis, il revient vers les futures professes des voeux perpétuels, leur adresse une dernière question comme pour les inviter, une fois encore, à réfléchir aux conséquences de l'acte solennel qu'elles vont poser.

C'est fait. Revêtues maintenant du manteau noir et du voile noir, ces quatorze Religieuses "Soeurs Blanches pour l'éternité" se prosternent avec leurs compagnes pour le chant du "Te Deum". Elles affirment leur appartenance totale à Dieu et.. leur action de grâces.

Son Excellence quitte la chapelle mais les chants se prolongent. "Il est doux pour des frères d'habiter ensemble.." redit-on tandis que les unes vont recevoir l'accolade de leurs ainées, que les autres reçoivent les insignes de leur profession.

L'atmosphère est toute joyeuse et calme dans la cour, maintenant pleine d'animation. Les enfants de l'orphelinat entourent Monseigneur et les familles présentes; dans la grande salle de la maison-mère, leurs chants tout simples, ceux des petites surtout, sont écoutés, même applaudis, avec une gaieté bienveillante.

Monseigneur réunit toute la grande famille des religieuses à l'Oratoire pour lui donner une très paternelle bénédiction et l'encouragement de ses paroles.

Le salut solennel aura lieu à 2 heures, mais auparavant Son Excellence, qui n'oublie jamais les religieuses malades, se rend au sanatorium pour leur rendre visite. Elle veut bien, avec sa coutumière bonté, s'offrir spontanément à recevoir les voeux perpétuels d'une des Soeurs, qui, trop souffrante, n'a pu participer à la cérémonie du matin.

Monseigneur lui adresse quelques paroles réconfortantes, la félicite de devenir l'Epouse de Jésus et lui souhaite de guérir pour rentrer dans l'armée active des Soeurs Blanches, si telle est la volonté divine, il l'invite à se réjouir encore, si, contrairement à ce souhait, dans quelques lointaines années, la mort venait briser ses liens pour la faire entrer dans l'union inaltérable du ciel.

Le "Magnificat" clôture l'humble cérémonie. Au monastère, où Son Excellence veut bien revenir pour donner la bénédiction du Saint Sacrement, un autre chant d'allégresse s'élève, exprimant le bonheur intime et grave, si plein d'espérance aussi, de tous les coeurs réunis là: "Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur!.."

VOEUX PERPETUELS

Le même jour, mais sous des cieux différents, trois de nos jeunes compatriotes avaient le bonheur de prononcer également leurs voeux perpétuels.

Soeur M. Clémentia (M. Th. Desrosiers, de Viauville) à Ntakataka (Vicariat du Nyassa);

Soeur M. Flore (Cordélia Toupin de St-Boniface, Man.) à Kisubi, (Vicariat de l'Uganda);

Soeur M. Pierre-Célestin (Cécile Barilteau de St-Chrysostôme, Chateauguay), au Postulat de Québec.

Funérailles de Mme P. Tremblay

MME VVE PATRICE TREMBLAY, DECEDEE A 76 ANS, EST INHUMEE A GRAND-DESERT.

BONFIELD, Ont., 11. (D.N.C.) — Ces jours-ci ont eu lieu les imposantes funérailles de Mme Patrice Tremblay, née Henriette Desbiens, résidante des plus estimées décédée à l'âge de 76 ans. Il y avait affluence de parents et d'amis pour rendre un dernier hommage à la mémoire de la regrettée disparue.

Le service a été chanté à neuf heures à l'église Ste-Philomène. Monseigneur Z. Lorrain officiait. La chorale paroissiale, dirigée par M. Jos. Beaudoin, fit les frais du chant. Mme V. Martin rendit le cantique d'adieux: "Au revoir, au ciel". Mme Louis Boissonneau touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Arthur Tremblay, Albini Tremblay, Evangéliste Tremblay, Henry Tremblay, Blaise Boissonneault et Louis Boissonneault.

Les membres de la Congrégation (société) des Dames de Sainte-Anne, formaient une garde d'honneur. Les dames suivantes portaient les rubans: Mesdames Georges Proulx, Eug. Gauvreau, Fred Gagné, Jos. Gagné, O. Boisvert et Ovide Martin.

Le cortège funèbre est parti à 10 heures et 30 de Bonfield, pour se rendre au cimetière de la Mission du Grand-Désert où se fit linhumation.

Feu Mme Tremblay laisse pour la pleurer, une belle-soeur, Mme Veuve Eusèbe Tremblay, de Timmins, et plusieurs neveux et nièces.

Le "Droit" réitère à la famille en deuil l'expression de ses plus vives condoléances.

VA ET VIENT A VERNER, ONT.

(De notre correspondant)

VERNER, Ont., 11. — Mlle Ida Perron, accompagnée de M. et Madame Frank Bracken, de Coniston, a fait une promenade en auto à Victoria-Harbour et à Penetang.

• • •

Mme Charles Côté, Mlle Eva Guilmette, M. J. Parent et M. P. St-Amour ont profité de l'excursion du Pacifique Canadien pour se rendre à Windsor, Ont. Ils ont fait un agréable voyage.

• • •

Mme William Leduc, de Windsor, passe quelque temps chez sa fille, Mme Joseph Dufresne.

• • •

M. et Mme Conrad Béland, de Sturgeon-Falls, ont visité M. et Madame Joseph Côté, jeudi dernier.

• • •

M. J.-A. Pilon est de retour d'un voyage à Montréal.

• • •

Mme Arthur Bélanger était de passage à Sturgeon Falls, samedi dernier.

M. Zénon Clouthier était de passage par affaires à Sturgeon Falls.

M. Josaphat Gélinas allait aussi à Sturgeon Falls par affaire.

Mlle Marthe Bélanger nous a quittés hier matin pour North Bay.

Mme J. Côté est actuellement retenue au lit, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. l'abbé Vaillancourt a terminé la visite pastorale du village mercredi dernier.

La salle paroissiale s'est bondée pour un Euchre-Bridge-500 organisé par les jeunes gens du cercle A. C. J. C. Après sept parties de cartes il y eut musique. Une jolie chanson fut chantée par M. Allin Boyer, et aussi une déclamation par M. Hubert Guénette. Un succulent goûter termina la soirée.

BAPTEME

Marie, Gracia, Carmel Dufresne, fille de Joseph Dufresne et de Raoulia Champagne, née le 6 décembre, baptisée le 8 décembre. Parrain et marraine, M. Roger Pilon et Mlle Marguerite Pilon, Porteuse, Mme Wm Leduc, de Windsor, grand'mère de l'enfant.

LEMIEUX, Ont.

LEMIEUX, Ont., 12.—Le euchre donné à la Ste-Catherine, dans la salle paroissiale de Lemieux, par M. le Curé Lajoie, a été un vrai succès. Il y avait grande foule et des beaux prix.

On joua aux cartes jusqu'à une heure avancée et à minuit un délicieux goûter fut servi par les dames de la paroisse.

En visite chez M. O. Savage, la semaine dernière: M. et Mme Henri Denis, et leur neveu Lionel Simard, tous de North Bay, Ont., ainsi que M. et Mme Calixte Lalonde, de St-Isadore.

M. et Mme Emerie Bisson, de Bourget, étaient chez M. J. A. Benson, sur fin de semaine.

M. et Mme R. Patenaude étaient à Fournier, chez des parents, sur fin de semaine.

BOURGET, ONT.

BOURGET, 11. — Mme Laframboise, d'Ottawa, est l'invitée de Mme Louis Landry.

Mlle Berthe Potvin a passé la fin de semaine chez Mlle Estelle Tassé.

Mlle Lucile Blondin, de Montréal, est en visite chez sa soeur, Mme Donat Goulet.

Mlle Jacqueline Lépine, de Rockland, est l'hôte de Mlle Anna Laroche pour quelques jours.

M. René Labrosse fait maintenant la livraison du lait dans le village. Il remplace M. Anatole Gendron.

M. Auguste St-Pierre et sa famille, de St-Pascal Baylon, sont arrivés pour demeurer sur leur ferme, à l'entrée du village.

ORLÉANS, ONT.

ORLEANS, Ont., 12. — M. J. A. J. Guérin est à organiser pour le 16 courant une partie de cartes au profit de l'église. Trois dindes et plus de 150 volailles seront données en prix.

La fête de l'Immaculée Conception a été célébrée avec éclat et fut précédée d'un triduum. Vingt-neuf jeunes filles sont entrées dans la congrégation des Enfants de Marie, ce qui porte le nombre total à 80.

M. et Mme Hector Perron ont reçu le 8 décembre quelques parents à souper. Il y eut aussi partie de cartes.

Les élections dans Timmins

DEUX CANADIENS FRANCAIS SONT ELUS ECHEVINS.

(De notre correspondant)

TIMMINS, ONT., 11.—Deux échevins canadiens français, MM. H. Chartrand et David Laprairie, ont été élus cette année échevins de cette ville, en comparaison de cinq l'an dernier.

Mme Eugène Beaulieu est revenue d'une promenade à Longueuil, Ville St-Pierre, Lachine et Montréal.

Croix de Cartier à Thurso, Que.

UNE BELLE FETE SE DEROULE DIMANCHE DERNIER A THURSO.

(De notre correspondant)

THURSO, 12.— M. le curé Desrosiers a fait dimanche dernier la bénédiction d'une croix en l'honneur de Jacquee Cartier. Les élèves du collège et du couvent étaient présents. Des couronnes et des grebes de fleurs furent déposées au pied de la croix, qui porte les dates de 1534 et 1934. Le reste du programme fut exécuté à la salle paroissiale, qui était remplie. Il y eut chant, discours et récitations. Voici le programme exécuté: bénédiction, couronnement, discours: l'aspect religieux de l'événement, par le curé Desrosiers, la Croix de Gaspé, récitation: le départ de Cartier, chant par les élèves à la croix, récitation: hommage à Cartier, O Canada.

La Croix Cartier était entourée de guirlandes et des drapeaux Carillon, et tricolore, qui furent portés par MM. Arthur et Joseph Pagé. Cette croix est le don de la famille Pagé, et elle restera un monument-souvenir érigé sur le terrain de l'église en l'honneur du découvreur du Canada. La fête était sous la présidence d'honneur de M. le curé Desrosiers et du maire Sicotte et sous la présidence active de M. Léopold Lefebvre. Les élèves furent préparés par les religieuses.

• • •

Le dix courant ont eu lieu les funérailles de M. Harris Prud'homme, décédé à Québec à l'âge de 39 ans. Il laisse son épouse, née Ida Flansbury, sa mère, Mme Napoléon Prud'homme, un frère, M. N. Prud'homme, maire de la paroisse, deux soeurs, Mme Ulric Gagnon, de Buckingham, et Mlle Letitia Prud'homme, de Thurso, une demi-soeur, Mme Leduc, de Thurso.

La famille a reçu un grand nombre d'offrandes de messes, bouquets spirituels, messages, etc. La levée du corps fut faite par l'abbé Thivierge et le service chanté par l'abbé Desrosiers, assisté des abbés Labrosse et Brunet. Le défunt était au service des ingénieurs forestiers du gouvernement. Notre sympathie à la famille.

• • •

Son Ex. Mgr G. Forbes, archevêque d'Ottawa, était récemment en visite au presbitère, ainsi que les abbés Barrette et Bélanger, d'Ottawa. Son Excellence a aussi rendu visite aux soeurs des SS. Coeurs de Jésus et de Marie. Monseigneur était accompagné de sa soeur, Mlle Forbes.

• • •

M. Louis Leduc est gravement malade. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

La nouvelle patinoire Charbonneau sera bientôt prête. Elle est grande et bien éclairée. Nos amateurs de hockey se préparent à la saison d'hiver.

Environ 150 hommes sont partis pour les chantiers et d'autres travaillent aux routes.

Mme et Mlle Robillard sont allées à St-Jean pour assister aux funérailles d'un parent. Notre sympathie.

M. Carignan est maintenant employé à la succursale locale de la Banque provinciale.

Le 8 décembre, il y eut réception d'enfants de Marie. Cent vingt et une jeunes filles furent admises dans la congrégation.

Les élèves du couvent on fêté la Ste-Cécile, patronne des musiciens. Il y eut un joli programme de musique, de chant et de saynètes, ie-quel fut suivi de deux magnifiques tableaux vivants, l'un représentant sainte Cécile et l'autre sainte Catherine. M. le curé Desrosiers, M. le maire Sicotte, les parents des élèves et des amis de l'institution étaient présents.

CASSELMAN, Ont.

CASSELMAN, 12.—Mlles Annette et Gilberte Grenon passaient la fin de semaine à Montréal.

M. et Mme Emile Rochon étaient de passage à Ottawa samedi dernier.

Mme Alfred Ladouceur, de Hawkesbury, passe la semaine en visite chez le Dr et Mme Ladouceur.

La soirée du 8 décembre dernier fut aussi intéressante qu'elle promettait. La partie de cartes a été un succès. La salle était comble et les prix jolis et nombreux. M. Ernest Durivage fut l'heureux gagnant du $5.00 en or.

Le concert a été des mieux réussis. Les pièces au programme étaient: "Le Bon Juge" et "Jocrisse". Nos amateurs méritent des félicitations. Tous ont rempli parfaitement leurs rôles et ont bien amusé l'auditoire.

Parmi les acteurs mentionnons: Messieurs O. Gagné, G. Moreau, L. Racine, A. Métivier, J. Quesnel, W. Quesnel, A. Gravel et S. Laflèche.

M. Paul Lévesque, président du club de gouret, adressa la parole et remercia tous ceux qui contribuèrent au succès de cette soirée.

Témiscamingue-Nord, Qué.

12 décembre.

Jeudi dernier avait lieu dans la salle paroissiale une partie de cartes au profit de l'église. De jolis prix furent donnés aux gagnants.

M. et Mme Georges Fortin (Graziella Paquettet), ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un fils, Joseph-Georges-Léo. Parrain et marraine, Georges et Mignonne Fortin, frère et soeur de l'enfant.

M. Louis Morin, de Mattawa, était en visite sur fin de semaine chez M. M. Morin.

CREME GLACEE
Appelez Q. 161
Ottawa Dairy
Délicieuse et Appétissante

Rattrapez l'été sur la Côte
ENSOLEILLÉE DU PACIFIQUE
Billets à bas prix pour VANCOUVER VICTORIA, C.B. et SEATTLE, Wash.
Venez, cet hiver, pratiquer vos sports préférés, ou vous reposer, au milieu de ce véritable Eden qu'est la côte canadienne du Pacifique: golf, équitation, yachting, tennis, promenades à pied, en auto ... vous avez le choix.
Tarifs d'hiver spéciaux dans les hôtels.
Billets de chemins de fer valables pour l'aller, du 15 déc. au 28 fév.; pour le retour, jusqu'au 30 avril. Arrêt facultatif à n'importe quelle station en cours de route.
PRIX D'ALLER ET RETOUR $126.55
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
Programme sportif chaque fin-de-semaine sur le Mont Grouse, à Vancouver.
Tournoi de golf à Victoria, du 18 au 25 fév. 1935.
OTTAWA — VANCOUVER VICTORIA SEATTLE
Tous renseignements des agents.
PACIFIQUE CANADIEN • CANADIEN NATIONAL

Pour hâter la convalescence
Ceux qui relèvent d'une maladie épuisante ont besoin de l'Elixir tonique du Dr Montier pour hâter la convalescence et prévenir les rechutes souvent fatales.
Délicieux au goût, apéritif et réconfortant, il stimule l'appétit, active la digestion et en augmentant la nutrition, fait renaître force et santé.
Ne constipe pas
Elixir Tonique du Dr Montier

Le Monde est à Votre Portée
avec un
PHILCO!
Ecoutez Londres, Paris
Berlin, Rome, Buénos-Ayres

14 modèles au choix. Prix aussi bas que $39.95
Il y a des Philco pour toutes les bourses et tous les usages
PHILCO
Modèle 345L
Un des plus populaires modèles produits jusqu'ici par PHILCO, et à juste titre. Le cabinet lowboy en noyer est d'un genre très fascinant. Le panneau de contrôle est en ronce de noyer assorti, avec nouveaux boutons de contrôle pentagonaux. Fini au tampon. Capte toutes les diffusions régulières, quelques appels de police, d'aviateurs et d'amateurs, et les principaux postes étrangers à ondes courtes. 39 pouces de hauteur, 24 15-16 pouces de largeur, 13⅜ pouces de profondeur.
PRIX . . . $109.00
ORME limited
175 SPARKS QUEEN 6105

La tenue de Distillers Corporation - Seagrams mystifie les spéculateurs

Ce titre continue d'avancer malgré une seconde journée de liquidation

Mais tandis qu'il est très ferme à la bourse de Toronto, il glisse d'une fraction sur le Curb de Montréal.

TORONTO, 12 — Distillers Corporation-Seagrams a continué de mystifier les spéculateurs en continuant d'avancer aujourd'hui malgré une avalanche de ventes dans les deux premières du marché. Il se vendait à midi à 14 1-8 en hausse d'une fraction. On semble ignorer complètement à la bourse les accusations de fraude portées par le département fédéral du revenu contre certains officiers de la compagnie. Le reste du marché était ferme, mais lent. De légers gains dominaient à midi.

A l'ouverture, Distillers baissa un peu, mais absorba rapidement toutes les offres avançant graduellement. On prétend dans la coulisse que la vigueur de ce titre est due au fait que l'on veut obliger les baissiers de se couvrir rapidement. On assure aussi, d'autre part, que la compagnie elle-même publiera une déclaration disant qu'elle n'a été nullement impliqueé dans cette affaire de fraudes.

Walkers commun a reculé de 3-8 à 25 3-8 et Industrial Alcohol A était stationnaire à 7.

Les titres d'huiles étaient forts. British American Oil a fait un gain tandis qu'International Pete et McColl privilégié étaient fermes. Tous les titres de conserves ont monté dans les produits alimentaires. Alberta Grain privilégié a perdu 1 1-2. Les avances dominaient dans les aciers et les services publics.

CURB DE MONTREAL (Midi)

MONTREAL, 12 décembre.— Le fait saillant de la séance sur le Curb de Montréal fut la tenue de Distillers-Seagrams, qui, après une perte au cours de la nuit, a repris graduellement le terrain perdu jusqu'à ce qu'il atteint 14, en recul seulement de un demi point. Walkerville Brewery était légèrement plus bas. Les huiles étaient fermes. Dominion Stores recula d'une fraction à un nouveau bas pour l'année. Teck Hughes a avancé de huit cents et Siscoe de trois cents.

LA BOURSE DU BLÉ STAGNANTE AUJOURD'HUI

Le marché de Winnipeg est de nouveau apathique pour la troisième séance consécutive

WINNIPEG, 12. — L'apathie prévaut aujourd'hui sur le marché du blé pour la troisième journée consécutive. Les prix du blé étaient de 1-4 à 3-8 plus bas à l'ouverture. Les options de décembre ont fait 78 3-8, celles de mai 83 3-8 et celles de juillet 84 1-8 cents.

Les exportations de blé canadien au cours de la nuit furent négligeables. Les autres marchés du blé ont aussi reculé. On notait à la veille de la fermeture, un recul de 5-8 d. à Liverpool, une chute de 5-8 à 3-4 cent à Buenos-Ayres tandis que Chicago a glissé d'une fraction.

Les grains au comptant, contrairement à ce qui s'est produit, hier, étaient absolument sans vie.

SEANCE D'HIER

WINNIPEG, 12 décembre.—Tandis que les prix du blé au comptant ont eu une poussée subite alors que les vendeurs ont refusé de laisser aller leur grain à tous offrants, les options ont reculé de fractions à la bourse de Winnipeg, hier.

Par suite de la fermeture de la navigation pour mercredi soir, les acheteurs de blé se sont hâté de compléter leurs envois de grain au comptant pour les envois sur les lacs. Le résultat fut une hausse de 2 1-2 cents dans les prix. Toutefois les vendeurs ne consentirent à se départir que d'une très faible partie de leur grain.

Les options de décembre ont clôturé à 78 3-4, celles de mai à 83 3-4 et celles de juillet à 84 1-2 cents.

Prix au comptant:

BLE: No 1 dur, 80¾; no 1 nord, et sur voie, 79¼; no 2 nord, 76; no 3 nord, 73¾; no 4 nord, 70¾; no 5 et picotin, 67¾; no 6, 68¾; no 1 dur, 87¾.

AVOINE: No 2 c.w., 44¼; no 3 c.w. et picotin extra, 39¼; picotin no 1, 37½; picotin no 2, 34½; picotin no 3, 32½; sur voie, 42¼.

ORGE: No 3 c.w., et sur voie, 54⅞; no 4 c.w., 51⅜; no 5 c.w., 49⅜; no 6 c.w., 48⅜.

LIN: No 1 c.w., et sur voie, 138; no 2 c.w., 134; no 3 et 4 c.w., 120.

SEIGLE: No 2 c.w., 59¼.

LES OPTIONS

	Ouv.	Ferm.
BLE—		
Decembre	79	78¾
Mai	83¾-¾	83⅝-¾
Juillet	84½	84⅜-½
AVOINE—		
Decembre	42¾	42¼
Mai	44¾	44½
Juillet	44¾	44¾
ORGE—		
Decembre	55¾	54⅞
Mai	57¾-¾	57⅜
Juillet	57¾-⅝	57⅜
LIN—		
Decembre	139	138½
Mai	144	142¾
Juillet	144¾	143½
SEIGLE—		
Decembre	59⅝	59¼
Mai	63⅝-½	63¼
Juillet	63⅞	63⅞

PRIX DES PRODUITS À MONTRÉAL

MONTREAL, 12 déc. — Les oeufs classés A., gros, 37 à 38 c.; moyens 25 à 27 cents; B, 18 à 19 c.; C. 17 à 18 cents.

Beurre: 20 3-4 à 21 cents.

Fromage ontarien: 9 1-4 à 9 1-2 cents.

Patates Montagnes Vertes du N.-Brunswick, 80 livres, 45 à 50 cents de l'Ile du P.-Edouard, 80 livres, 50 à 55 cents; de Québec, 80 livres, 40 à 45 cents.

Le niveau du marché

NEW-YORK, 12. — Cotes moyennes des titres représentatifs de services publics de la Bourse de New-York:

	30 Ind.	20 Ferr.	20 S.P.
Hier	85.6	37.4	51.5
Lundi	85.5	38.2	52.3
Il y une semaine	89.3	38.9	54.2
Il y a un mois	87.1	37.4	56.3
Il y a un an	94.2	44.4	68.2
Il y a trois ans	64.2	34.2	100.6
Il y a sept ans	143.4	121.9	125.5
Haut, 1934	105.0	54.3	90.3
Bas, 1934	76.0	34.1	48.8

A MONTREAL

MONTREAL 12. — Voici le niveau moyen des titres à la bourse de Montréal hier:—

	10 Util.	20 Ind.	Comb
Hier	58.7	57.3	57.8
Il y a 1 semaine	58.6	56.9	57.5
Il y a 1 mois	59.2	57.8	58.3
Haut 1934	72.0	65.2	67.4
Bas 1934	56.4	50.1	53.3

Marché des bestiaux

A MONTREAL

MONTREAL, 12 décembre.—Les arrivages sur les deux marchés de Montréal s'élevaient aujourd'hui à 248 têtes de bestiaux, dont 140 bêtes à cornes, 48 veaux, 58 porcs et 2 agneaux.

Les prix des bêtes à cornes étaient stationnaires.

Les veaux étaient fermes. Les bons veaux ont fait de $7 à $7.50 tandis que ceux de qualité moyenne ont rapporté de $6.25 à $6.75 tandis que les communs légers se sont vendus à $5.25. Les veaux engraissés ont fait de $2.50 à $5.50 et ceux de pâturage de $3.50 à $5.50.

Les porcs étaient entre $7.85 et $8 au début.

A TORONTO

TORONTO, 12 décembre. — On trouvait sur le marché des bestiaux, aujourd'hui, à Toronto 900 animaux restés d'hier et 340 têtes de bêtes à cornes du matin. Les veaux, les moutons et les agneaux étaient fermes à l'ouverture tandis que les porcs étaient incertains comme d'habitude. Les arrivages étaient 340 bêtes à cornes, 210 veaux, 910 porcs et 360 moutons et agneaux.

Les vaches de boucherie ont fait de $2.50 à $2.75 tandis que les vaches communes sont tombées en-dessous de $1.50. Quelques bons boeufs ont monté à $1.75. Les animaux de boucherie ont ouvert entre $2.50 et $4.

Les veaux étaient fermes, ceux de choix faisant de $7 à $7.50 et les communs $4. Les moutons et les agneaux étaient aussi fermes les premiers de $1 à $3 et les derniers de $7.50 à $7.75. Quelques agneaux de choix ont monté jusqu'à $8.

Les porcs étaient incertains sans tendance définie.

PRIX DES PRODUITS DÉLIVRÉS À TORONTO

TORONTO, 12. — La "United Farmers Co-operative Co" a transmis les prix de gros suivants à la Presse Canadienne pour les produits délivrés aujourd'hui à Toronto

Oeufs, A 1, 43 c.; A gros, 31 c., la douz. moyens 24 c.; B., 17c.; C., 15 cents.

Crème à fouetter, No 1, 21 c.; No 2, 19 cents.

Beurre No 1, solide, 21 1-2 c.; no 2 solide, 21 cer

Pommes de terre d'Ontario 35c.

Fèves blanches triées à la main, en sac, $1.40.

LE RENDEMENT

Revue des Rendements des Valeurs industrielles et d'Utilités Publiques inscrits sur les Bourses Canadiennes

ACTIONS ORDINAIRES

	Taux Div.	Prix	Rend %
B. A. Oil	.80	14⅝	5.47
B. C. Powr "A"	1.50	27½	5.45
Bell Telephone	6.00	128	4.69
Build. Prod. "A"	1.00	23½	4.25
Calgary Power	6.00	125	4.80
Can. Malting	1.50	28½	5.27
Can. North. Pow.	1.00	18	5.56
Can. Bronze	.60	26	2.31
Can. Converters	2.00	30	6.67
Can. Cottons	4.00	59	6.75
Dom. Bridge	2.00	32¼	6.20
Dom. Glass	5.00	100	5.00
Dom. Stores	1.20	11½	10.43
Dom. Textile	5.00	82½	6.06
*Imperial Oil	.80	16½	4.85
**Imp. Tobacco	.52½	12¼	4.28
Inter. Nickel	.60	22½	2.67
***Inter. Pete.	2.00	29¾	6.72
McColl-Front.	.80	13¼	6.04
Mont. Power	1.50	30½	4.92
Mont. Tramways	9.00	80	11.25
Nat. Brew.	1.60	31	5.16
Ogilvie	8.00	185	4.32
Ottawa Power	6.00	80	7.50
Page Hersey	3.00	74	4.05
Penmans	3.00	62	4.85
Quebec Power	1.00	16	6.25
Shawinigan	.50	15¾	3.17
So. Can. Power	.80	11½	6.96
Steel of Can.	1.75	41	4.27
Extras inclus —			
*—.30.			
**—.17½.			
***— 38.			
Banques—			
Montreal	8.00	202	3.96
Nova Scotia	12.00	276	4.35
Can. Nationale	8.00	130	6.15
Commerce	8.00	165	4.85
Royale	8.00	167	4.79
Préféré:			
Can. Nor. Pow.	7.00	104½	6.70
Can. Bronze	7.00	111	6.31
Can. Cottons	6.00	93	6.45
Can. Fairbanks M.	6.00	70	8.57
Can. Foreign Inv.	8.00	107	7.48
Can. Gen. Elec.	3.50	64	5.47
Can. Hydro-Elec.	6.00	70	8.57
Dom. Glass	7.00	130	5.38
Dom. Textile	7.00	136½	5.13
Goodyear	7.00	114	6.14
Jamaica P. S.	7.00	110	6.36
Mont. Cottons	7.00	80	8.75
Nat. Brew.	1.75	37½	4.66
Ogilvie	7.00	140	5.00
Ottawa Power	6.50	103	6.31
Penmans	6.00	105	5.71
Power Corp.	6.00	79	7.59
South Can. Pow.	6.00	92	6.52
Steel of Can.	1.75	38¾	4.51
Tuckett Tobacco	7.00	132¼	5.29
Walker - Gooderham	1.00	16¼	6.15
Mines (Extra pas inclus)			
Bralorne	.60	12.55	4.78
*Dome	2.00	37	5.41
Hollinger	.65	18.63	3.49
Lake Shore	2.00	52	3.85
*McIntyre	2.00	41¼	4.85
Pioneer, B C.	.80	11.60	6.90
Siscoe	.12	2.61	4.60
Teck-Hughes	.40	3.90	10.26
*Wr.-Harg.	.40	8¼	4.85

*—Payable en argent americain.

UNE HAUSSE DE 5 CENTS POUR LES PATATES

Les prix ont monté du même chiffre tant pour les patates de Québec que pour celles des Maritimes.

LES DINDES

MONTREAL, 12 décembre— Le seul fait saillant sur le marché de gros de Montréal, hier, fut une hausse de cinq cents dans le prix des patates, tant de Québec que des Maritimes. Les dindes de l'ouest étaient aux mêmes prix, soit à 19 cents pour la qualité A, 17 cents pour la qualité B et 14 cents pour la qualité C. Les acheteurs essayaient de faire baisser les prix d'une fraction. Les autres produits étaient stationnaires.

Blé Nord No 1	90
Blé Nord No 2	86
Avoine No 2 c.w.	52
Avoine No 3 c.w.	48
Picotin No 1	46
Orge No 3 c.w.	66

Farine de blé du printemps:

A Montréal

1ère marque	$2.65 à $2.75
2ième marque	$2.45 à $2.55
Au baril	$2.40 à $2.50

En sacs de jute, livraison en divers points de la région moins 5 cents par sac pour commandes au comptant.

Farine de blé d'hiver:

Qualité de choix en lots partiels au baril	$4.50 à $4.60
Qualité de choix en lots divers, au baril	$4.75 à $4.85
Farine de maïs blanc par baril, livraison faite	$5.70 à $5.90

Engrais:—

Son	$26.25 à $28.25
Gru rouge	$27.25 à $29.25
Gru blanc	$31.25 à $33.25

(Prix à la tonne, sacs compris, livraison dans la région au taux de Montréal, moins 25 cents par tonne pour commandes au comptant)

Grains secs pour brasserie $26 la tonne, au gros: $28 la tonne au détail.

Avoine roulée sac de 90 livres livraison faite et y compris les taxes de ventes, $3.35.

Foin en balles:

Foin No 2 extras	$15.00
Foin No 2	$14 00
Foin No 3	$12.50

(Prix à la tonne, f.a.b. wagons)

LE BEURRE

Le beurre valait 20 3-4 à 21 c. la livre au wagon ou en lots partiels pour le No 1 pasteurisé

Beurre solide vendu en petite quantité aux détaillants, 21 1-2 à 22 cents; beurre en moule, 21½ à 23c. 23 cents.

LE FROMAGE

Fromage d'Ontario, 9 1-2 cents pour le No 1.

LES OEUFS

Les prix de gros, au wagon ou en lots partiels sont les suivants: A gros, 37 à 38c; A moyens, 25 à 27c; B, 18 à 19c; C, 17 à 18c.

Prix aux détaillants en petits lots

Qualités:

A-1, gros	47c
A-1, moyens	36c
A. gros	43c
A, moyens	30c
A, poulettes	28c
B, gros	26c
B, moyens	24c
C	21c

LES PATATES

Patates nouvelles de Québec, 40 à 45 cents le sac de 80 livres; du Nouveau Brunswick, 45 à 50 cents le sac de 80 livres; de l'Ile du Prince Edouard, 50 à 55 cents le sac de 80 livres.

VOLAILLES

(Prix la livre aux détaillants pour volailles plumées.)

	Qualité 'A'	
Volailles à rôtir	23	26
Volailles à bouillir	16	18
Poulets de choix	21	23
Poulets au lait	22	24
Dindes	21	22
Oies	15	17
Canetons du lac Brome	24	26
Canetons domestiques	17	19

La qualité B valait généralement 2 cents de moins que la qualité A

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Fourni au "Droit" par la maison H. C. Monk & Cie, banquiers en placements, 75 rue Sparks, Queen 4330 Queen 4831.

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT

Dues			%	Demande	Rapporte %
Oct.	15	1936	2	100.75	1.84
Oct.	15	1939	2½	100.75	2.42
Oct.	15	1942	3	102.25	2.73
Oct.	15	1935	3½	101.85	1.98
Oct.	15	1949	3½	104.00	3.06
Oct.	15	1935	4	102.30	1.99
Oct.	15	1939	4	107.50	2.43
Oct.	15	1945	4	107.75	3.04
Oct.	15	1952	4	107.25	3.33
Sept.	1	1940	4½	111.50	1.93
Oct.	15	1944	4½	111.75	3.14
Fev.	1	1946	4½	111.75	3.27
Nov.	1	1956	4½	111.25	3.38
Nov.	1	1957	4½	111.25	3.45
Nov.	1	1958	4½	111.75	3.45
Nov.	1	1959	4½	111.85	3.50
Nov.	15	1936	5	105.65	1.58
Mars	1	1937	5	108.00	1.58
Nov.	15	1941	5	113.75	2.58
Oct.	15	1943	5	114.75	3.12
Dec.	1	1937	5½	111.50	1.70
Garantis par le gouvernement federal—					
G.T.R.		1962	3	98.75	3.10
C.N.R.		1951	4½	113.50	3.40
C.N.R.		1954	4½	104.75	4.16
C.N.R.		1956	4½	114.00	3.50
C.N.R.		1957	4½	112.50	3.70
C.N.R.		1968	4½	106.75	4.13
C.N.R.		1955	4¾	116.50	3.62
C.N.R.		1954	5	116.50	3.80
C.N.R.		1969	5	116.50	3.50
C.N.R.		1969	5	118.50	3.65
Mont. Harb C.		1969	5	118.75	3.65
C.N.R. garanti—					
Can. At. Rly		1955	4	90.75	4.70

Strictement sujet au changement.

APPEL REJETE

Le Tribunal Suprême du Canada a rejeté aujourd'hui l'appel de D. K. Elliott contre la Canadian Credit Men's Trust Association.

Fermeture de 3 heures

BOURSE DE MONTREAL

Cotes fournies par Langevin et Compagnie, 46 rue Elgin, Ottawa.

12 DECEMBRE

Bathhurst	5⅛
Bell Telephone	127½
Brazilian	9⅞
Bruck Silk	14
Can. Car	7⅛
C. P. R.	11½
Can. Celanese	19¾
Can North Pow.	18
Canada Cement	7⅞
Can. Cement priv.	59½
C. Ind. Alcohol	7⅛
C. Ind. Alchool B	6¼
Can. Steamship	1½ a 2
Can. Steam. Priv.	4⅝
Can. Hydro Priv.	70 a 70½
Chas Gurd	5⅛
Cockshutt	7
Dom. Bridge	33
Dominion Steel	5 a 5⅛
Dom. Textile	83½
Dryden	4¼
Gen. Steel Wares	4¼
Gypsum & Alab.	5⅜
Hollinger	18½ a 18¾
Howard Smith	9⅛
Imp. Tobacco	12¼
Int. Nickel	22½
McColl-Front.	13¼
Massey-Harris	4½
Montreal Power	30½
Nat. Breweries	31
Nat. Steel Car.	16
Power Corp.	8¼
Quebec Power	16
Shawinigan	15¾
Smelters	137
St. Lawr. Corp.	1½
St. Lawrence Priv.	5¾ a 6½
St. Lawr. Paper Pri.	13 a 13½
South. C. Pow	11½
Sher.-Williams	15¼
Steel Co. of Can.	41½
Steel Co. of C. pr.	39¾
BANQUES	
Canadienne	130
Commerce	164
Montreal	201
Nouvelle-Ecosse	280
Royale	168
Banque du Can.	56

Montreal et Curb

Ventes a 1 1h.: 5,156; a midi: 8,425, a 1 h.: 9,722; a 2 h.: 11,143.

CURB DE MONTREAL

Cotes fournies par Langevin et Compagnie, 46 rue Elgin, Ottawa.

Abitibi	1.05
Brew. & Dist.	.60
B. C. Packers	1¼
Beauharnois	5½
Brewing Corp.	3⅞
Brew. Corp. P.	21
Can. Dredge	22 a 22½
Canada Bud	7¼ a 8
Can. Malt	28½
Can. Wineries	5¼
Comm. Alcohol	90
Cons. Paper	1.50
Dist. Seagram	15
Dom. Stores	11½
Ford Motor of Can.	25
Int. Utilities "B"	35 a 40
Loblaw A.	17½
Price	1.90
Regent Knitting	3⅛
Robert Mitchell	3½ a 4
Melchers "A"	10 a 11
Melchers "B"	3½ a 4
Walk Gooderham	25⅞
Walk. Gooderham P.	16⅛
Walkerville Brew.	5.10
MINES	
Big Missouri	30 a 31
Duparquet	8½
Greene Stabell	30½
Lebel Aro	3½ a 4
Noranda	32.50
Chibougamau	8½
Park Hill	13½
Quebec Gold	10
Siscoe	2.59
Stadacona	17
Sullivan	45

Ventes a 11 h.: 21,010; a midi: 29,653; a 1 hre: 32,058; a 2 h.: 42,058.

HUILES

B. A. Oil	14¾
Dalhousie	25 a 30
Home Oil	55
Imp. Oil	16½
Internat. Petr.	30

OBLIGATIONS PROVINCIALES ET MUNICIPALES

Fourni au "Droit" par la maison John Graham & Cie, Banquiers en placements, 85, rue Sparks, Ottawa Queen 6261.

Alta	4	57	96.75	4.20
Alta	4½	56	100.00	4.49
Alta	5	48	103.75	4.66
Alta	5	55	103.75	4.71
Alta	5	59	106.75	4.52
Alta	5½	47	107.50	4.76
Alta	6	47	110.50	4.90
C.-B.	4	57	95.25	4.32
C.-B.	4½	51	100.75	4.44
C.-B.	5	48	102.25	4.82
C.-B.	5	53	102.25	4.82
C.-B.	5½	45	105.25	4.94
C.-B.	6	47	108.00	5.18
Man.	4	57	97.00	4.18
Man.	4½	56	101.00	4.41
Man.	5	54	106.00	4.53
Man.	5	59	108.50	4.41
Man.	5½	59	108.25	4.37
Man.	6	47	110.50	4.90
Sask.	5	58	100.00	5.00
Sask.	5½	46	104.50	5.07
Sask.	6	52	108.00	5.31
N.-B.	4½	61	108.50	3.96
N.-B.	5	60	115.75	4.01
N.-B.	5½	50	116.50	4.03
N.-E.	4½	43	107.75	3.47
N.-E.	4½	61	111.25	3.80
N.-E.	4½	52	109.75	3.66
N.-E.	5	60	117.75	3.87
Ont.	4	62	105.75	3.65
Ont.	4½	44	111.75	3.14
Ont.	4½	50	111.00	3.57
Ont.	4½	62	113.75	3.70
Ont.	5	48	115.00	3.63
Ont.	5	60	119.25	3.81
Ont.	5½	46	116.75	3.76
Ont. Hydro	3½-4-5	52	101.50	...
Ont. Hydro	3½	43	103.90	2.95
Ont. Hydro	4	57	105.50	3.63
Ont. Hydro	4¾	70	114.50	3.96
Quebec	4	52	105.50	3.57
Quebec	4¼	58	110.50	3.58
Quebec	4½	63	113.00	3.72
Obligations municipales—				
Belleville	5	39	102.20	4.45
Edmonton	7	41	102.00	6.62
Hamilton	5	62	114.10	4.13
Hull	5½	47	100.00	5.50
Hull	6	42	102.50	5.59
London	5	41	108.25	3.57
Montreal	4½&6	45	100.00	4.50
Montreal	4½	50	100.25	4.43
Montreal	4½	71	100.00	4.50
Montreal	5	45	103.00	4.63
Montreal	6	41	103.00	4.65
Ottawa	6	45	119.25	3.83
Trois-Rivières	5	47	100.25	4.97
Toronto	4½	55	110.50	3.76
Tor. Guar.	4½	53	106.50	4.01
Winnipeg	4½	50	98.75	4.80

Le tout est sujet au changement.

En faveur de la B. Provinciale

Une cause provenant de la banqueroute de la Eastern Coal Cocks, Ltd., de St-Jean, N.-B., a été décidée au tribunal suprême du Canada aujourd'hui, alors qu'un appel intenté par la Cie H. M. Hanna a été rejeté.

La Cie Hanna prétendait que certaine somme reçue par la Banque Provinciale du Canada relativement au compte de la Eastern Coal Cocks aurait dû être remboursée à la compagnie. Le juge de procès se prononça en faveur de la compagnie mais le tribunal suprême du Nouveau-Brunswick renversa cette décision et soutint que la Banque Provinciale avait droit à la somme en question. Le tribunal suprême du Canada confirme cette dernière décision. Il s'agit d'une somme d'environ $16.000.

Hughson Bros. & Co.

122, rue Wellington

OTTAWA

Téléphones: Q. 152 — Q. 5

LE MAGISTRAT BOUCHER SONGE A SE RETIRER

On mande de Toronto que le magistrat G.-Russell Boucher, d'Ottawa, senior du district qui comprend Carleton, Lanark et Renfrew, se retirera de la magistrature pour se consacrer à la pratique de sa profession d'avocat. Ci-devant de Kemptville, Ont., le magistrat Boucher se retirerait au début de 1935. Son traitement annuel est d'environ $3.500 comme magistrat régional.

Le commerce du Canada augmente de $132.000.000

SOIXANTE P. C. DE L'AUGMENTATION ATTRIBUABLE A NOTRE COMMERCE IMPERIAL, DIT M. RHODES

Dans une revue des bienfaits retirés par le Canada des accords commerciaux découlant de la conférence impériale d'Ottawa en 1932, l'hon. E.-N. Rhodes, ministre des finances, souligne le fait que le commerce du Canada a augmenté de $132.000.000 au cours de l'année écoulée. Sur ce total, soixante pour cent ou $76.000.000 proviennent du commerce impérial. Les exportations canadiennes au Royaume-Uni seulement ont augmenté de $184.000.000 à $228.000.000 en douze mois.

Le Canada a été le gros fournisseur de l'avoine, des produits d'avoine, de la farine de blé, du homard, du minerai de cuivre, du cuivre brut, de la pulpe pour fins textiles, des lingots et pièce d'aluminium, du zinc brut, des métaux nonferrifères, du cuir verni, des chaussures en caoutchouc et des talons en caoutchouc pour le marché britannique.

Le Canada arrivait bon deuxième sur le marché britannique pour le froment, tous les grains et farines, le bétail, le bacon, les jambons, le fromage, les pommes, les peaux et fourrures et la gueuse de plomb. Il arrivait troisième pour le poisson frais et le poisson congelé, le saumon en conserve, le saindoux, les bois mous et le papier à journal.

L'exportation du bacon et des jambons canadiens augmente sans cesse, de $3.430.000 l'an dernier à $12.360.000 cette année. En octobre seulement, le total était de $1.090.000 contre $761.700 pour le mois correspondant de 1933. Les exportations canadiennes aux autres pays de l'Empire accusent une hausse en proportion: 133 p. c. avec l'Australie; 95 p. c. avec la Nouvelle-Zélande et plus de 80 p. c. avec l'Afrique-Sud. D'autre part, le Canada importe des produits des autres parties de l'Empire. Mentionnons le raisin, les noix, le thé, les tissus et fils de coton, les cordages, la soie artificielle, la laine brute, les tissus croisés, les tissus de laine, le fer, le ferblanc, les automobiles, les fils d'acier, le minérai d'aluminium, la porcelaine, la houille, les verreries, les acides, les teintures, les composés chimiques, les peintures et ingrédients, les oxides, les composés de soude et les instruments de chirurgie. M. Rhodes note l'augmentation remarquable dans nos exportations d'oranges impériales. En septembre, par exemple, le Dominion a acheté 10.000.000 d'oranges sud-africaines, un record.

Nomination des surveillants à ces patinoires

Sur la recommandation du comité municipal des terrains de jeu, le Bureau des Commissaires a approuvé hier la nomination des gardiens suivants aux différentes patinoires et vespasiennes de la ville pendant l'hiver.

Patinoires: Carré Anglesea, R. Laroche, G. Mongeon; Carré Bingham, H. Charbonneau, A. Goyette, R. Lavigne, A. Lacombe; parc Brewer, S.-D. Endicott, C. Radmore; parc Commissionner, L.-D. Boston, J. Finn; parc Fisher, L. Agate, R. Meldrum, G. Mellean; parc Gladstone, A. Cross, J. Giroux; Glebe Collegiate, A. Turcotte, H. Robinson; parc Lansdowne, M. Doley, D. Stewart, E. Friel, D. Clarey; parc Laroche; A. Drouin, E. Robillard, J. O'Learea, Lindenlea, J. Jolicoeur, L. Reny; école Mutchmore, J. Charter, L.-R. Peterkin; New-Edinburgh, O. Herrington, A. Kirk; Ottawa-est, R. Romhill, W. Ryan; parc Plouffe, H. Quinn, H. Sheehan, P. Thompson, C. Wicker; parc St-Luc, B. Fawcett, W. Pushman, C. Reilly; Côte de Sable, W.-J. Gorman, M. Dagenais et E. Kelly.

Vespasiennes: Carré Bingham, F. Beladeau; parc Fisher, A.-S. Ponting; parc Gladstone, G.-A. Lemire; parc Laroche, J.-M. Marcotte; Côte de Sable, J. Binns; Ottawa-est, R.-A. Gardiner.

Soixante-dix Candidats à la Banque d'Etat

On donnera tard ce soir ou de bonne heure demain matin la liste des candidats mis en nomination pour le poste de directeur de la Banque d'Etat. On dit qu'il restera soixante dix aspirants sur les rangs. Les autres candidats qui avaient des ambitions n'ont pu réunir le nombre de parts favorables voulu par la loi, soit 250.

ACCUSE DE NEGLIGENCE

BROCKVILLE, Ont., 12. — Harry Girouard, 203, rue Somerset, Ottawa, subira un procès expéditif lundi prochain sous l'accusation de négligence criminelle au volant relativement à la mort de M. Hector Marier, 52 ans, 228, rue Cumberland, Ottawa, le 17 août dans une collision d'autos à Maitland. Me Roydon Hughes, d'Ottawa, défendra l'accusé. M. Girouard est en liberté provisoire moyennant cautionnement de $3.000.

À LA POURSUITE DE SOIXANTE ET UNE PERSONNES

La plus grande cause de contrebande dans l'histoire du Canada.

LES BRONFMAN

(De la Presse Canadienne)

MONTREAL, 12 — Les agents de la police fédérale canadienne sont à la poursuite de soixante et une personnes, depuis l'Ile du Prince-Edouard jusqu'à Vancouver, qui sont soupçonnées d'avoir privé les gouvernements fédéral et provincial de Québec de la somme de cinq millions de dollars par le transport illicite de liqueurs. Il est possible que la somme en question dépasse de beaucoup cinq millions. Les agents de police ont divulgué les noms de quatre hommes dont les noms figurent sur les mandats. Ce sont les quatre frères Bronfman qui ont fait le commerce de liqueur au Canada et aux Etats-Unis pendant dix ans. Les officiers font remarquer que les accusations contre les Bronfman n'ont rien à faire avec les compagnies commerciales auxquelles ils sont intéressés.

Les frères Bronfman sont: Sam, président de la Distillers Corporation Seagrams, Ltd.; Allan, vice-président de cette compagnie; Harry et Abraham. Cinquante-sept autres personnes sont accusées comme eux de soi-disant complicité pour soustraire aux gouvernements d'Ottawa et de Québec des revenus payables en vertus des lois de douane et d'accise, ainsi que des taxes sur les ventes de breuvages alcooliques.

On ne croit pas que les noms des 57 autres personnes soient connus avant qu'elles comparaissent en cour. Plusieurs sont actuellement aux Etats-Unis, mais tous sont de nationalité canadienne. La liqueur en question a été transportée, dit-on, de St-Pierre et Miquelon au Canada et dans les limites du Canada également.

Des livres, des messages et communications de personnes de divers endroits, entre autres de Vancouver et de Charlottetown, ont été examinés par les officiers fédéraux, qui provinces de la Nouvelle-Ecosse, du recherchent des preuves dans les Nouveau-Brunswick, Québec et la Colombie-Anglaise.

Les policiers prétendent que c'est là la cause de contrebande la plus considérable dans l'histoire du Canada.

On s'attend à des arrestations au cours de la semaine, peut-être même aujourd'hui.

L'OPINION DE I. DU PONT AU SUJET DES GAZ

Une flottille d'avions transportant des gaz ou des bombes serait un grave danger.

LES ALLEMANDS

(Presse associée)

WASHINGTON, 12.— Irénée Du Pont a déclaré aujourd'hui au comité des munitions du sénat américain qu'une flotille d'aéroplanes transportant des gaz ou des bombes incendiaires pourrait constituer un grave péril pour la population civile de New-York. C'est simplement ridicule, dit-il, de penser qu'un seul aéroplane pourrait détruire la ville. Toutefois, il n'y a pas de doute qu'avec une grande flotille, la population civile ne fût en grand danger. M. Du Pont prétend que les Allemands auraient gagné la guerre promptement lors de leurs premières attaques au moyen de gaz, n'eût été le fait qu'ils ne savaient pas combien il fallait de chlore. S'ils avaient eu assez de gaz, dit-il ils auraient pu remporter immédiatement la victoire.

L'entreprise de Narragansett fut conçue par un F.A.

(Spécial au "Droit")

PROVIDENCE, R. I., 12. — L'entreprise gigantesque du champ de course de la Narragansett Racing Association, à trois milles de la ville de Pawtucket, a été conçue et menée à bonne fin par un sportif franco-américain, M. Jack Letendre, de Woonsocket, réalisateur de plusieurs autres entreprises dans l'Etat, y compris une hôtellerie à Woonsocket.

Cet ancien élève du Séminaire de Sherbrooke avait acquis le site de la piste Narragansett pour $150.000 en octobre, 1933. Sur ces 200 acres, il a fait construire, avec dix amis, une piste et des immeubles de "racing-club" au montant de $1.500.000. Durant les 59 jours de la première saison, cette année, les recettes du pari mutuel furent de $23.000.000, dont $800.000 allèrent à l'Etat. Les quatre cinquièmes de la clientèle viennent de l'état voisin du Massachusetts.

L'APPEL BROWN SOUTENU

L'appel de Fred M. Brown, de Moncton N.-B., contre le Cie Canada Biscuit, de cette ville, a été soutenu par le Tribunal suprême du Canada aujourd'hui. L'ordre du juge de procès du Tribunal supérieur du Nouveau-Brunswick, qui accordait à Brown $7.261, pour bris de contrat, se trouve ainsi confirmé.

L'Alberta ne demande pas de montant fixe

La commission Dysart a terminé hier soir ses audiences publiques.—Un mémoire de M. Porter.

La commission royale Dysart a terminé, tard hier soir, ses audiences publiques sans que l'Alberta affirme en dollars et en cents sa demande définitive en compensation additionnelle du Dominion. La commission doit déterminer s'il y a lieu le montant de la compensation additionnelle que le fédéral paiera à la province pour l'administration de ses ressources naturelles pendant 25 ans, en plus de l'accord de 1930.

M. M.-M. Porter, premier procureur de la province, a dit qu'il déposerait un mémoire d'ici une dizaine de jours pour résumer les réclamations de l'Alberta. La commission possède en ce moment des réclamations sur certains item, mais elle n'a pas le total des réclamations de la province.

La Saskatchewan n'a pas agi de la sorte. Elle a réclamé, l'été dernier, un montant de $282.000.000, mais le gouvernement fédéral en réclama davantage de la province.

"Un mémoire sera déposé avant une dizaine de jours," dit M. Porter aujourd'hui. Il donnera la position définitive du point de vue de la province, en tenant compte des plaidoiries et de la province et du fédéral. Dans ce factum, on donnera le montant exact auquel la province d'Alberta prétend avoir droit."

EN MEME TEMPS

Le rapport de la commission sur les réclamations de la Saskatchewan n'a pas encore été rendu public. On croit comprendre que sa publication coïncidera avec celle sur les réclamations de l'Alberta.

L'hon. juge A.-K. Dysart, de Winnipeg, président des deux commissions royales, n'a pas fixé de date. Cela dépendra des mémoires définitifs des procureurs. Si ceux-ci les déposent bientôt, les rapports seront communiqués plus tôt aux gouvernements des deux provinces et du Dominion. Les gouvernements en feront ensuite part au public.

Les gouvernements en cause ne sont pas tenus à agréer les décisions des commissions. Ils devront toutefois faire leurs réclamations finales le plus tôt possible après la publication des rapports. M. J. MacGregor Stewart, Halifax, principal procureur du gouvernement fédéral, dit que la réponse du fédéral dépendra du montant de réclamations exigées par l'Alberta.

M. George-C. Macdonald de Montréal a siégé avec le juge Dysart sur les deux commissions. Le juge H.-V. Bigelow de Régina fut le représentant de la Saskatchewan sur la première commission et le juge T.-M. Tweedie de Calgary, celui de l'Alberta, dans le deuxième cas. Stewart et C.-P. Plaxton d'Ottawa furent les procureurs du gouvernement fédéral devant les deux commissions. Me P.-H. Gordon de Régina et Toronto fut le procureur-en-chef de la Saskatchewan.

LE DR DAFOE À WASHINGTON

Il compte y rencontrer l'hon. W.-D. Herridge et d'autres personnages.

(Presse Associée)

NEWARK, N.J., 12.—Le Dr Roy-Allan Dafoe, qui prodigue ses soins aux cinq jumelles Dionne depuis leur naissance, est parti à 9 h. 05 a.m., de l'aéroport local pour Washington. Il se propose d'y rencontrer l'hon. W. D. Herridge, ministre du Canada aux Etats-Unis, ainsi que d'autres personnages officiels. Il sera aussi reçu à l'université John Hopkins, de Baltimore.

Le Dr Dafoe a accepté l'invitation qui lui a été faite par Mme Roosevelt, mère du président des Etats-Unis, d'assister demain à New-York à un diner de l'association des infirmières de la rue Henry. Le soir, il prononcera un discours devant l'académie de médecine de cette ville. Il se propose de s'en retourner à Callander, Ontario, vendredi.

ALLÉGATIONS DES AVOCATS DE HAUPTMANN

Ils prétendent qu'une des notes de rancon fut écrite par un charpentier du New-Jersey.

UN GROUPE

(Presse associée)

FLEMINGTON, N.-J., 12. — Les avocats de la défense dans la cause de Hauptmann espèrent que l'état du New-Jersey fera des investigations au sujet de leurs allégations, savoir que la seconde note de rançon ne fut pas écrite par Hauptmann, mais par un charpentier du New-Jersey, ayant un dossier criminel.

E.-J. Reilly, principal avocat de la défense, a déclaré hier qu'au moins une des notes reçues par le colonel Lindbergh après l'enlèvement de son fils fut écrite par un membre d'un groupe de bandits.

Le procureur général D.-T. Wilentz, qui prétend prouver que Hauptmann a non seulement enlevé l'enfant mais a aussi écrit les notes, n'a pas voulu faire de commentaires.

On dit que le Dr John F. (Jafsie) Condon, intermédiaire de Lindbergh, voyage dans le sud en automobile pour accomplir une mission secrète. Reilly répète que ce fut un groupe qui enleva le jeune Lindbergh.

Les permis de deux maisons de courtage de Montréal annulés

(Presse Canadienne)

QUEBEC, 12. — Deux maisons de courtages de Montréal ont eu leur permis annulés aujourd'hui: Harris and Co Ltd et Cordingley, Pike and Co. Ltd, les premiers parce qu'ils auraient fait des profits excessifs dans la vente, seconds pour faux rapports au gouvernement provincial. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui W. Amyot, C. R. régistrateur des valeurs dans Québec.

ODETTE IRA A GALT SAMEDI

(Presse Canadienne)

TORONTO, 12. — E.-G. Odette, commissaire des liqueurs en Ontario, a annoncé aujourd'hui qu'il conférerait mardi prochain avec les autorité de Galt à propos de la fermeture des tavernes dans cette localité.

UNE DEMANDE DE RETIRER L'ACCUSATION

L'accusation portée contre trois hommes au sujet de soi-disant transport de liqueur.

(Presse canadienne)

MONTREAL, 12— La cause de William Fraser, Rodolphe Pharand et Amédée Brabant, accusés d'avoir fraudé le gouvernement fédéral de la somme de un million sept cent mille dollars, au moyen de la contrebande de liqueur, se continue aujourd'hui en cour du Banc du Roi, et l'avocat de la défense demandera qu'on retire l'accusation. M. Léonce Plante, C.R., avocat de la défense a annoncé la nouvelle hier au juge C A. Wilson. Après sept jours de procès, dit M. Plante, on a entendu beaucoup parler de pétrole de la part de la poursuite, mais très peu d'alcool.

Les hommes en question sont accusés d'avoir transporté de la liqueur de contrebande de Newark New-Jersey, en Canada, en guise de pétrole. Cette liqueur aurait été transportée à Dorval, Que.

Vente illégale dans la ville

Mme Aurore Lavigne, 15 Boulevard Montclair, Wrightville, propriétaire de la compagnie Wrightville Beverages, a dû payer une amende de 5 dollars avec dépens en cour du magistrat ce matin pour avoir fait la vent ede liqueurs douces à Ottawa sans avoir obtenu au préalable un permis de la ville. C'est la première cause instituée depuis l'adoption du règlement imposant aux marchands de liqueurs douces de Hull et de l'extérieur des honoraires de permis de 300 dollars pour la vente de leurs produits à Ottawa. Mtre Medcalf représentait la ville, tandis que Mtre Joachim Sauvé occupait pour la défense. L'amende fut très minime à cause des circonstances atténuantes que Mtre Sauvé a fait connaitre à la cour.

D'après les témoignages rendus Mme Lavigne voulait éviter le permis de 300 dollars, son commerce à Ottawa n'étant pas très considérable. Elle loua un entrepôt à 197 rue Broad, et y déposa quelques douzaines de caisses de liqueurs douces. Les témoignages ont révélé que cet entrepôt ne fut utilisé que de temps à autre, et sous forme de réserve seulement. Il aurait fallu que le commerce régulier émane de cet entrepot pour en faire un endroit de commerce.

Le magistrat Glenn Strike a déclaré que pour éviter les honoraires de permis, les marchands de l'extérieur ne doivent pas se contenter d'avoir un entrepôt dans la ville mais ils doivent s'en servir et y établir une véritable succursale de leur commerce. Mtre Sauvé a convenu qu'il y avait eu infraction technique du règlement et il demanda que l'amende soit réduite à cause des circonstances.

Temps plus doux dans l'Ontario

(Presse Canadienne)

Il fait aujourd'hui plus doux en Ontario, à la suite d'une vague de froid d'en-dessous de zéro. Il a fait également froid dans Québec et les provinces maritimes, mais il a fait doux dans l'ouest. Toutefois on prédit dans cette partie du Canada du temps plus froid.

L'endroit le plus froid du pays hier soir a été Doucet, Qué., où le mercure est descendu à 12 degrés au-dessous de zéro. Le thermomètre a marqué ... à Québec, à Moncton N.-B. et à Toronto et quatre au-dessus de zéro à Ottawa.

L'APPEL FRASER REJETE

L'appel de la succession Archibald Fraser d'Edmunston, N.-B., contre le secrétaire-trésorier provincial du Nouveau-Brunswick, a été rejeté avec frais par le Tribunal Suprême du Canada, aujourd'hui.

L"annonce classée" est peu coûteuse et populaire - utilisez-la

MÉDECINS

DR PHILIPPE BELANGER, 189 Laurier-est. Spécialité. Chirurgie. Consultation. 2 à 4 hres et 7 à 8 hres p.m. R 468.

DR J.-R. BELISLE, 15 Langevin, Hull. Médecine et chirurgie. Spécialité: Maladies des femmes, opératoires et non-opératoires. Sur rendez-vous. S. 3596

CLINIQUE DES MALADIES DE LA PEAU. Dirigée par le **DR A. SABETTA.** Assistant Professeur de DERMATOLOGIE et SIPHLYLIGRAPHIE de l'Université de Montréal. Consultations sur rendez-vous. **188 Cooper, Queen 924**

DR DE HAITRE, des hôpitaux de Paris, 161 Stewart. Spécialités Chirurgie. Maladie des femmes. Maladie des organes genito-urinaires. Consultation. 2 à 4 hres 30 et 7 à 8 hres 30 p.m R. 63.

DR A. DROUIN, 197 Rideau. Spécialité, Yeux, Oreilles, Nez, Gorge. Consultation, 2 à 5 et 7 à 8 p.m. R. 4789.

DR ROLAND GAGNE, 433 rue Rideau Tél. R. 245. Médecine et Maternité.

DR EUGENE GAULIN: Urologie. Consultations, 1 à 3 et 7 à 8 p.m. 545 ave. King Edward. Tel. Rideau 457.

DR J.-LEO LALONDE, Médecine, Maternité, Chirurgie Rayon-X. Consultation, 1 à 3 p.m. et 7 à 8 p.m. 167 Boulevard St-Joseph. Sher. 5411.

DR J.-L. LAMY, 211 Stewart Spécialité, Chirurgie. Consultation 2 à 4 et 7 à 8 p.m Rideau 1818.

DR E. PERRAS, 166 Champlain, Hull Tél. Sher. 3741. Spécialité: Rayon-X au bureau privé. Diagnostic et traitement.

DR HENRI ROBINSON, 44 Champlain, Pointe Gatineau. Queen 2881. Heures de bureau 2 à 4 et 7 à 9.

DR R.-E. VALIN, 165 Laurier-est Spécialité: **Chirurgie exclusivement.** Consultation, 1 à 3 et 7 à 8 p.m. Rideau 34.

AVOCATS

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., Avocat Ontario-Québec 18 rue Rideau. Queen 240.

CARTE PROFESSIONNELLE

Tumeurs, Cancer, Goitre, Tuberculose

Traitement purement médical, pas d'opération.

Les malades déjà traités par le radium seront refusés.

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR RENDEZ-VOUS

Dr L. P. Gauthier, M.D.
96, Marlborough Rid. 4781

Ouvrage en Feuilles Métalliques Toitures Ventilation de tous genres

SERVICE RAPIDE

J. R. DOUGLAS, Ltd.
260, rue Slater Q. 2380

Les deux pieds traités pour cors, $1.00.

Pédicure licencié et présence de garde-malade

Appelez pour rendez-vous
QUEEN 2154
100, rue Metcalfe

COUVREURS

Confiez-nous vos ouvrages en toiture.

Nous exécutons tous genres de Toiture—Bardeaux d'Asphalte et ouvrage en feuilles métalliques.

J. D. Sanderson Co.
575, rue McLeod S. 3125

Hôtels

L'HOTEL QUEEN maintenant ouvert, 257, rue Rideau. M. Gauthier, propriétaire. 1245-287

Naissances 5

GAUTHIER.—M. et Mme Robert Gauthier (Juliette Roy), de Windsor, Ontario, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, à l'Hôtel-Dieu, le 4 décembre, 1934, et baptisée sous les noms de Francine-Thérèse-Pierrette. Parrain et marraine: M. et Mme J.-A. Roy, de Delmas, Sask., grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Fleurange Roy, tante de l'enfant. 1279-5-286

VENNE.—A l'hôpital Général d'Ottawa, lundi, le 10 décembre 1934, à M. et Mme H.-A. Venne, une fille. La mère et l'enfant se portent bien. 17438-5-286

Décès 6

ARCAND.—Emélie Roy, épouse de Ulric Arcand, décédée le 11 décembre 1934, à l'âge de 69 ans. Funérailles jeudi matin, à 8 h. a.m., à l'église du Sacré-Coeur, Ottawa. Départ du cortège funèbre de 555, rue Rideau, à 7 h. 40. Inhumation au cimetière Notre-Dame de Hull. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations. 1278-6-286

CHARBONNEAU.—Décédé à sa demeure, 81 ave. Guigues, lundi le 10 décembre 1934, Alfred-Wilfrid Charbonneau, époux bien-aimé de Albina Hotte, à l'âge de 74 ans. Funérailles jeudi, le 13 décembre à 7 h. 45 a.m., de la demeure mortuaire. Service à la Basilique à 8 heures, et de là au cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1275-6-286

LAROCHE. — Mme Paul Laroche, née Lucienne Poitras, décédée le 10 décembre 1934, à l'âge de 45 ans. Funérailles jeudi matin à 8 heures, à l'église Ste-Anne. Départ du cortège funèbre, 347 Murray, à 7 h. 45. Inhumation au cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 17335-6-286

SEGUIN.—Zéphyr Séguin, veuf de Joséphine Laperrière, décédé ce matin, le 12 décembre 1934, à la demeure de son fils, 92 rue Beechwood, à l'âge de 79 ans. Funérailles vendredi, le 14 décembre 1934, à 7 h. 30 a.m., des salons funéraires Gauthier & Cie Ltée, 259 rue St-Patrice. Service à l'église St-Charles à 8 heures, et de là au cimetière Notre-Dame. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1280-6-287

Directeur de funérailles

COMPAGNIE FUNERAIRE RACINE, LTEE 127 Georges, Ottawa R. 650. Succursale Hull, 94 Blvd Sacré-Coeur, Sher. 3840. Service d'ambulance.

Monuments et cartes mortuaires

GRAVURE, coulure d'inscriptions et nettoyage de monuments au cimetière. Adressez-vous en toute confiance à J. P Laurin, 95 rue Georges, Ottawa. Tél. Rid. 612. Ecrivez pour catalogue. 11

Amusement 13 a

THEATRE FRANCAIS: Programme double, mercredi et jeudi, les 12 et 13 décembre. Gertrude Michael dans "The Notorious Sophie Lang". Aussi Mary Boland dans "Down to Their Last Yacht". 13a

THEATRE COLUMBIA: Dolores Del Rio, "Wonder Bar". Aussi Jean Parker, "Two Alone". 13a

THEATRE REXY: Constance Bennett, "Affairs of Cellini". Aussi Spencer Tracy "Mad Game". 13a

THEATRE RIDEAU: Aujourd'hui seulement. "Peg O'My Heart" avec Marion Davies. 13a

Instituteurs demandés 21

INSTITUTRICE avec expérience, possédant certificat bilingue No 2 de l'Université d'Ottawa. Salaire, $76.50 par mois. S'adresser avant le quinze courant, E. C. Rhéaume, 40 rue Ferguson, North Bay, Ont. 1246-15-286

Vendeurs demandés 22

COMMISSION payée hebdomadairement pour la vente des produits Etiquette Rouge. 900 variétés des plus beaux arbres et arbrisseaux. Coopération complète entre la Compagnie et ses représentants. S'adresser: La Cie Pépinière Dominion, Montréal. 22

Elèves demandés 24

INSTITUTRICE bilingue, 15 ans d'expérience, élèves privés, aussi enseignement piano. Sherwood 3871 24

A. MONETTE

Erable de montagne.
$6.75 et $7.00 la corde.

61, rue St-Hyacinthe - Hull
Tél: Sh. 2380

A vendre 25

MATERIAUX de construction de tous genres, bois, bois sur à planchers, bardeaux, planches Insuil. Baker Bros. 66, rue Booth Sh. 5977 25

LAVEUSE ELECTRIQUE Beatty à couvercle, type agitateur, 75 cents par semaine. Département d'échange de Laveuses Thor. 60 Sparks. Queen 418. 25

LAVEUSE et sécheir Easy sacrifiée à personne qui fera les paiements en souffrance. Modèles de 1932. Conditions faciles. Thor Washer, 712 rue Somerset. Ouvert le soir jusqu'à 7 heures. 25

NOUS AVONS des acheteurs pour tout ce que vous avez à vendre. Dominion Auction Co., 278 Bank. Q. 2586. 2058-25

TAPISSERIES, très bon marché. Beau choix varié. Louis Gaudreau, peintre-tapisseur, 34 Champlain. Hull. Sher. 2464.

VENEZ choisir votre radio modèle 1935 de marques DeForest-Crosley, Westinghouse, Majestic, Philco, Rogers. 75 Principale, Hull. 25

FOURNAISE Quebec, avec fourneau, seulement $28.50. Slover's, 61 York. 25

PLAQUES chaudes, doubles, à moitié prix. Régulier, $4 pour $1.98. Reid's, 224, rue Bank. 25

50 BONS CIGARS pour $1.25, dans une jolie boîte pour les fêtes. J.-R. Beauséjour, 97½ Wellington, Hull 25

MANTEAU de seal garni fourrure beige. Grandeur 16. 45½ St-André. 17227-25-286

SET de salle et set de chambre à coucher. S'adresser 73 Victoria, Hull, après 10 heures le matin. R. 4993. 1274-25-287

$50 VOUS ACHETE un piano droit Orme Limited, 175, rue Sparks. 25

AUBAINES EN RADIOS, Westinghouse 7 lampes $25, Victor Lowboy 8 lampes, $39, Minerva 6 lampes $25, Philco Lowboy $49, Philco Highboy $59.50. Conditions détrminées chez Orme Limited, 175, rue Sparks. 25

FOURNAISES à air chaud. Estimations gratuites, installations garanties. Beach Foundry Ltd, Sh. 1300. 25

Propriété à vendre 28

A CEUX qui ont des propriétés, commerces, terres à vendre ou à échanger. Vous trouverez ce que vous cherchez en vous adressant à 95 Rideau, Chambre 208, tél. R. 393, ou écrivez à J. L., 95 Rideau, Ottawa. Chambre 208.

$800 ET $2,000 pour acheter maison dans basse-ville. Devra être bargain. S'adresser J. L., 95 Rideau, chambre 208, Rideau 393. 28

10 HOTELS en ville et en dehors de la ville. Prix de $5,000 à $50,000. Vendra ou échangera. 95 Rideau, chambre 208. Rideau 393. 28

MAISONS simples et doubles, appartements, place d'affaires et commerce, hypothèques, vendra ou échangera. Appelez à notre bureau il y a une aubaine pour chacun de vous. 95 Rideau, chambre 208. Rideau 393. 28

50 FERMES à vendre ou à échanger, vraie bargain. N'attendez pas plus longtemps et appelez notre bureau pour informations. 95 Rideau, chambre 208. Rideau 393. 28

Automobiles 54

VITRES de portes $2.50 posées. Spratt Auto Supply, 12, Chamberlain. C. 548 2422-21

PARTIES D'AUTOS, autos usagés achetés pour mise en pièces, pneus, batteries. Baker Bros., 3 rue Duke. Sher. 411 54

AUTOS usagés, achetés au comptant, ou vendus à commission. Pas de modèles plus vieux que 1929. 244 Sparks. 54

KING'S AUHOMOBILE EXCHANGE
249, rue Queen Tél. Q. 6910
AUBAINES D'AUJOURD'HUI

COUPE DE LUXE CHRYSLER, 1931, avec radio et chaufferette, $440.

SEDAN DE SOTO, 1930, en excellent état, aubaine $325.

TUDOR FORD V 8, 1932, comme neuf, $395.

SEDAN AUBURN, 1930, en excellent état, réduit à $285.

SEDAN DE LUXE CHRYSLER, 1926, en parfait état, réduit à $285.

SEDAN DE SOTO, 1932, comme neuf, partout, $595.

SEDAN PLYMOUTH, 1929, merveilleux état. Une véritable aubaine, $195. 54

Personnel 75

NOUS REPARONS les plumes-fontaines. Instruments Ltd., 240, rue Sparks. 2389-75

DALHOUSIE, permanent spécial, $1.50 en montant, 102½ rue Rideau. R. 6041. 75

12me ANNIVERSAIRE DU SALON JACK. Ondulation permanente complète, $1; finger wave, 35c; cheveux longs, 50c; manicure, 25c et 50c; faciaux, 25c et plus. Jack's Beauty Parlor, 208½, rue Sparks. Queen 523. 75

PERMANENT à l'huile, $1.00 garanti; permanent à l'huile de $3.00 pour $1.50, garanti. 390 Champlain. Hull. Sh. 2980.

L'Esprit des Fêtes

Quelques jours à peine nous séparent des grandes fêtes de Noël et du 1er de l'An. Pour être dans l'esprit de ces fêtes, il faut ajouter aux souhaits d'usage des souvenirs qui demeurent. Faites vos suggestions pour cadeaux par l'intermédiaire des PETITES ANNONCES du "Droit". Annoncez dans notre Guide des Fêtes.

POUR RENSEIGNEMENTS, APPELEZ — RIDEAU 514

CARTES D'AFFAIRES

MACHINISTES

McMULLEN-PERKINS, Liée, machinerie, réparations. 433 ave Laurier-Ouest. Qu. 3220. 82

Thornton-Truman Limited. — Clefs d'autos découpées suivant code. Queen 2091. 2426-82

DACTYLOGRAPHE

Nous vendons, réparons, louons toutes les marques. United Typewriter Company, Ltd., 248 Albert

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

U.C.B. Electric Works. 378 Bank. Q. 858; soir, Q. 8388, C. 799.

Beaudry Electric, filage, réparation électrique. Demandez nos prix. 370 Dalhousie. Rid. 4406. 1135

Maison à louer 41

FLAT, 4 chambres, meublées, $10 par mois. Parc Lamontagne. Sh. 4884-W. 17324-41-287

Combustible 74

CHARBON, bois, huile combustible. Spécialité Buckwheat Welch. Slack pour Stocker. Independent Coal, Ltd., 88, Bank. Queen 970. 74

BLOCS D'ERABLE dur, le voyage, $3.50. Joe Dolan, Rid. 1905. 74

SLABS de moulin, $6.00 la corde; bois mou mélangé avec bouleau, 5.50 la corde. Toutes sortes de bois coupé au voyage. W. Arvisais, 258 Maisonneuve, Hull. Sher. 6062. 74

BOIS franc, vert, $6.00 la corde. Sher. 1714-F. 2299-74

BOIS MOU avec bouleau, $5.50 la corde. L. Arvisais, 278, Maisonneuve, Hull. Sher. 2476. 74

BOIS franc $6.75 la corde; bois mélangé, $5.25. Sher. 5472. 1277-74-291

A louer 38

BEAU COTTAGE nouvellement fini et décoré, loyer réduit. 62 Binet. S'adresser N. Lacourcière, Rid. 5688-W. Queen 1880. 1994-38

PETIT LOGIS moderne, 3 pièces. Bon marché. S'adresser 69, St-Henri, Hull. 17533-38-288

Fourrures 58

L. GIROUX — Manteaux neufs. Remodelage. Réparages. Doublures. Renards. Prix spécial. 164 St-Patrice. Rideau 5554. 58

MANTEAUX remodelés, garantis contre tout, 15.00; manchons, 2.75. J. R. Lalonde, 91 Victoria. Hull. Sher. 4670-M. 2053-58

MANCHONS de mouton de perse à vendre. 111 Sparks. Ottawa. Queen 7629. 17411-58-287

POUR LES PETITS

Victime de son art

Le peintre Segantini était un passionné de la montagne. Tous ses tableaux représentaient des scènes de la Haute-Engadine, des drames de la vie alpestre. Il habitait toute l'année avec sa famille dans ce pays glacé, la plus haute vallée habitée en Europe. Ses tableaux étaient admirés aux expositions de Vienne, de Londres de Paris, de Berlin. Mais on ne savait pas qu'à chaque nouveau tableau qu'il peignait il risquait sa vie.

Telle était, en effet, la conscience de cet artiste qu'il s'interdisait de mettre une seule touche de couleur sur sa toile ou son panneau sans être en face du modèle lui-même, la nature.

Comme ses tableaux étaient de grandes dimensions, il lui fallait demeurer des mois entiers en plein air, en plein neige, sous les rafales, pour parfaire son oeuvre. Tous les jours, même au coeur de l'hiver, par des froids de 20 degrés il quittait son chalet, et vêtu comme un explorateur polaire, la poitrine cuirassée de boîtes en ferblanc garnies de "charbons japonais", il s'en allait dans les solitudes glacées retrouver son tableau.

Les couleurs gelaient sur sa palette. Les gros chiens dits de Saint-Bernard eux-mêmes abandonnaient la place. Segantini restait des heures entières, peignant avec acharnement.

Un soir de septembre, il but de la neige fondue. Un mal incontinu aussitôt le saisit. Un petit pâtre qui l'accompagnait descendit dans la vallée pour demander du secours. Il était trop tard.

Le dernier tableau qu'il avait achevé était intitulé la Mort...

Le foyer rationalisé.
Le marchand invente un nouveau dévidoir.
(Schweizer Illustrierte, Zurich)

L'abbé Ouellette en voyage dans l'ouest du Québec

MONTREAL, 12. — M. l'abbé Ouellette, directeur de la "Voix Nationale" et organisateur de la société diocésaine de Colonisation de Montréal, est parti hier soir pour le nord-ouest de la province. Il visitera le Témiscamingue et l'Abitibi et il se rendra aussi dans la région de Nipissing, dans le nord ontarien.

L'abbé Ouellette est délégué par la société diocésaine de Montréal, et son voyage a pour but de rencontrer les représentants du gouvernement provincial et ceux de la société diocésaine d'Haileybury, afin de discuter avec eux la question du placement des colons dans ces régions, sous les auspices du plan Vautrin. M. Ouellette sera accompagné de M. J. B. Lanctôt, du Canadien National, et M. J. E. Legault, du Pacifique Canadien, deux actifs collaborateurs des sociétés de colonisation.

MONTREAL ATTEND PLUSIEURS OUTAOUAIS

MONTREAL, 12. — M. E. C. Elliott, agent général du service des voyageurs du Canadien National, annonce que Montréal recevra la visite en fin de semaine de nombreux excursionnistes d'Ottawa, des Laurentides, au nord de Montréal, de Rawdon, Hawkesbury, Kingston, Prescott, Brockville, Gananoque, Cornwall, Valleyfield, ainsi que des Cantons de l'Est, de Doucet's Landing, Nicolet, Sorel, Farnham, Granby, Waterloo, St-Jean, P.Q., Rouses Point, de pointe sur la ligne Montréal-Massena, N.-Y.; de Rivière à Pierre, Garneau, Shawinigan Falls et de plusieurs autres localités situées sur la ligne du Lac Saint-Jean-Chicoutimi et de la Rivière du Loup, Montmagny, Armagh, Monk et autres endroits à l'est de Québec.

POUR LES BERMUDES

MONTREAL, 12. — Le "Lady Somers" de la Canadian National Steamships quittera Halifax ce soir pour les Bermudes, Nassau et la Jamaïque, via Boston. Parmi les personnes de Montréal qui font le voyage aux Bermudes, on remarque M. et Mme P. A. Raymond, M. E. C. Sutt, Mlle Keith et le Révérend W. H. Towle. Plusieurs américains font aussi le voyage.

La cargaison du Lady Somers consiste en automobiles, farine, foin, fromage, viande en conserve et deux produits manufacturés au Canada.

Le Cathcart, de la même compagnie, est attendu à Halifax vendredi. Il transporte des bananes, des noix de coco, du cacao, des épices et des fruits de la Jamaïque. Il déchargera aussi une grosse cargaison de tomates de Bahama.

Evitez les fatigues et l'ennui de choisir ce que vous désirez parmi l'étalage du comptoir. Lisez les annonces et sachez exactement d'avance ce que vous avez à acheter.

SUGGESTIONS POUR LES FÊTES

Le Guide de l'Acheteur pour Cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

CARTES DE SOUHAITS

Séries d'artistes canadiens et habitants, avec le nom et l'adresse imprimés. En anglais et en français, $1.00 la douzaine et plus.

THE VENIS PRESS
224, rue Sparks — 78, Sparks

Pour cartes de souhaits et cartes personnelles, pour Noël et le Jour de l'An, adressez-vous au journal

LE DROIT
Tél: Rideau 514

POUR LES ENFANTS

Grand choix de jouets. Ce que vous désirez, nous l'avons.

TRUDEL HARDWARE
122, rue Rideau — Rid. 364

Mobiliers de pouponnières, en couleurs assorties. Spécial, $2.19. Voiturettes tout en acier. Spécial, $1.98.

F. SLOVER LTD.
Sur le Marché By

POUR LES FETES

Repas servis promptement à toute heure. Spéciaux pour le temps des Fêtes.

COLONIAL LUNCH
9, rue Nicolas. Près Rideau

Cadeau sérieux et combien profitable?— Un abonnement au journal "Le Droit".—Par poste, $5.00 pour un an; livraison à domicile, $6.00; au mois, 50 sous.

FAITES VOS ACHATS DE BONNE HEURE ET PROFITEZ DU CHOIX

La gaieté de Noël remplit les jours d'avant les fêtes lorsque l'on effectue les achats avec l'aide des "Suggestions pour Cadeaux de Noël" sur cette page. Profitez-en et jouissez pleinement de tous ces jours-ci jusqu'à Noël.

POUR LA MAISON

Nous avons le plus grand choix de miroirs de fantaisie. C'est un cadeau des plus appréciés. $1.00 en montant.

VERRERIE HULL
113, rue Hôtel de Ville. Hull

Cendriers sur pied, fini noyer, base de 9 pcs. $1.59.

F. SLOVER LTD.,
Sur le Marché By

Charbon - Coke. Cadeaux pour toute la famille.

J. & T. BALLANTYNE LTD.
80, rue Elgin — Tél: Q. 1441

Mobilier Chesterfield de 3 morceaux, avec lampes; tables d'extrémité et de chesterfield, etc. 18 morceaux, $69.

F. SLOVER LTD.
Sur le Marché By

Service de coutellerie, 26 morceaux, marque Rogers, $5.95.

LAUZON, Bijoutier
137, rue Rideau — Rid. 4904

Grille-pain électriques, fers à repasser, plaques chaudes, percolateurs électriques, fers à onduler, grille-pain sandwich et chaufferettes.

REID'S STOVE STORE
224, rue Bank — Tél: Q. 7500

Le plus gros assortiment d'articles en aluminium. Canards, théières, percolateurs, rôtissoires, bains-marie. Valant $1.00. Pour 69c.

TORONTOW HARDWARE
296, rue Dalhousie
Tél: R. 3123

Vous ne pourriez faire un meilleur choix comme cadeau, en abonnant un de vos parents ou amis, au journal "Le Droit". Les prix sont les suivants: par poste, $5.00 pour un an; livraison à domicile, $6.00 pour 12 mois et 50 sous par mois. Pour plus de renseignements, adressez-vous par téléphone à Rid. 514 ou à 98, rue Georges, service des abonnements.

POUR ELLE

Articles nouveautés assortis pour étrennes, 59c et plus.

F. SLOVER LTD
Sur le Marché By

Parures de cou, manchons, manteau. Remodelage.

Fourrurier LACELLE
364, rue Rideau—Tél: R. 3257

Joli assortiment de diamants et montres à prix très réduits.

H. REGIMBAL
231½, rue Dalhousie Ottawa

Donnez-lui une laveuse Connor ou un radio Northern Electric.

CURRIER-McKNIGHT CO.
168, rue Bank — Queen 1420

Moitié prix à l'occasion de notre 3me anniversaire Permanent à l'huile, garanti pour six mois, $1.00 à $3.00. Machine Eugène, sachet à l'eau $6.00.

SALON DALHOUSIE
102½, rue Rideau — Rid. 6041

Permanent Croquignol, $1.00 et $2.00. Ouvert tous les soirs.

SALON JEANNE MURRAY
111, rue Wellington — Hull
Tél: Sher. 2956

Les fleurs sont toujours un cadeau agréable.

CHEZ ROSE
187, rue Principale — Hull
Tél: Sher. 846-5808

Assortiment de choix de plantes en pots, fleurs coupées.

RIDEAU FLOWERS CONSERVATORY
511, rue Rideau — Tél. R. 31

Réfrigérateur Electrolux, à contrôle électrique. Pas de parties mobiles. Silencieux. A prix modique.

PARSON REFRIGERATOR
371, rue Bank — Queen 1630

POUR LUI

50 Cigares "Diamond", $1.10. Empaquetage des Fêtes.

LAMARCHE
35, rue York — Ottawa

Chaufferettes d'autos, chaînes de pneus, ornements de radiateurs, cadeaux acceptables pour automobilistes.

BAKER BROS.
3, rue Duke — Ottawa.

Windbreakers de cuir pour garçons. Spécial, $3.29. Gants de cape tan doublés pour hommes, 98c.

F. SLOVER LTD
Sur le Marché By

POUR LA FAMILLE

Parfumerie, coffrets de parfums, services de toilette pour dames et messieurs. Assortiment complet de cadeaux.

ARTHUR EMOND
327, rue Dalhousie—Rid. 2896

En venant à notre magasin, vous économiserez pour l'achat de vos cadeaux.

La Quincaillerie BEDARD
1109 Wellington Sh. 4767
246 Dalhousie R. 4664

Offrez avec vos souhaits de Noël des appareils électriques.

MAGASIN ELECTRIQUE BEAUDRY
370, rue Dalhousie—Rid. 4406

A notre magasin, vous trouverez les suggestions de cadeaux des plus réconfortants.

J.-P. LEVESQUE
Magasin de Fourrures
5, rue Mosgrove — Rid. 6098

FEUILLETON DU "DROIT"

Le Musée de Galupin

Par JEAN DRAULT

No 23

Toute la côte veut voir mon souterrain! Un savant de Copenhague, que j'ai eu le tort d'encourager au début, j'en conviens, est pendu toute la journée à mes basques pour que je l'autorise à fouiller. Il a déjà provoqué un second éboulement et c'est lui qui a cassé mon poirier. Ernestine a envie d'empoigner son balai quand elle l'aperçoit. C'est qu'il est mis en goût, l'animal! Il a trouvé des pièces de monnaie! Et ça allume les autres!

— Des pièces d'or?

— Pensez-vous! Ça, ça m'intéresserait! Des pièces couleur de vert-de-gris. Elles étaient dans une urne en terre cuite, qu'il appelle de l'argile. Des pièces d'Antoine le Pileux... C'est-il ça?... Ou plutôt d'Antonin le Piteux, ou le Pieux. Et puis d'autres de l'empereur Abricot...

— Abricot?

— Ou abrien... Non! Hadrien! C'est ça! Mon jardin est piétiné comme par un régiment. Ernestine gémit sur ses asperges volatilisées et pour ce qui est des petits pois, on peut se brosser cette année.

— Votre jardin n'est donc pas clos?

— Si! Mais ils viennent la nuit et sautent par-dessus le mur qui n'est bien haut!

Vous n'avez pas de chien?

— On m'en a fait cadeau d'un, hier. Mais c'est un ratier. Alors, il creuse aussi, espérant voir sortir des rats. C'est à devenir fou. Ah! Je vous jure que je suis bien mal embarqué.

Antonio réfléchissait toujours, tout en écoutant les doléances de M. Galupin. Il offrit un second apéritif, invita l'infortuné à déjeuner, ce qui fit dire à ce maire tout rond et tout franc:

"Mon Dieu! J'aurai toujours été nourri, pendant ce voyage!"

Puis, pendant que tous deux dégustaient l'aïoli qui accompagnait la morue, les escargots et les pommes de terre bouillies, il psalmodia mezzo voce dans l'oreille de M. Galupin, une paraphrase des couplets de Méphistophélès promettant à Faust la fin de ses misères:

— Mal embarqué, vous, monsieur Galupin? Dites que vous êtes verni!... Votre bonne étoile vous apporte la fortune, et vous geignez! Ingrat!... Je suis conservateur de musée et j'ai un ministre dans ma manche! Je me charge de découvrir dans votre souterrain de vieilles antiquailles que j'authentiquerai, puisque je suis fonctionnaire officiel, de vieilles antiquailles que nous vendrons cher, et que l'Etat, peut-être, achètera. Et vous aurez votre part! Et vous ferez payer l'entrée de votre jardin quatre francs par personne, comme à Gloze!! Des savants viendront, qui se disputeront sur l'authenticité des antiquailles et feront retentir l'univers entier du bruit de leurs disputes.

M. Galupin s'écria:

— Je vous ai dit qu'il y en avait déjà deux qui s'étaient pris aux cheveux!

— Vous voyez bien! Ils vont écrire dans des revues et alerter tous les savants de l'Europe. Vous jetez trop tôt le manche après la cognée! Il faut que les échos de l'Institut lui-même retentissent. Il faut qu'on parle de vous jusqu'en Amérique!

"Votre jardin piétiné? Et après! Si l'or en jaillit! Vous aurez de quoi vous payer de plus belles asperges que celles que vous aurez fait pousser! Et des petits pois plus sucrés! Et sans vous éreinter à bêcher et à arroser!... Comment se rend-on au Trayas?

— Par le train-patache que vous avez pris ce matin, monsieur! Mais faut cinq heures, avec les changements et les horaires... Vu qu'ils sont tout à fait mabouldingues, vous savez, les horaires! Avec ma petite auto moi, je mettais trois heures. Mais n'en parlons pas! Son radiateur est en accordéon.

— Je sais! Mais avec une auto ordinaire.

— Trois quarts d'heure!

— Parfait! J'irai vous voir demain. D'autant que j'aurai avec moi des colis assez lourds...

— Mais alors! J'ai le filon! s'écria M. Galupin, joyeux.

— Vous pouvez le dire!

Antonio, secrètement, pensait:

— Et cet homme à parapluie vert me l'a apporté aussi, le filon!...

Le café et le pousse-café pris, il reconduisit à la gare un maire complètement consolé, confortablement abreuvé et merveilleusement rassasié, mais qui, parfois, laissait percer une inquiétude:

— L'embêtant, c'est qu'Ernestine ne sera pas convaincu.

— Je me charge de convaincre Ernestine elle-même! assura Antonio.

— Si vous y arrivez, c'est que vous êtes un as! déclara M. Galupin en montant dans le train.

Le tortillard parti, Antonio Barigoul se fit indiquer la poste qui se trouvait sur le square Blanqui, et il envoya la dépêche suivante:

Gladouresque, ministre
Café place Beauvau.

Bien arrivé Rigomas. Commencé conservation. Suis piste antiquités précieuses, fouilles faciles qui feront honneur à ton fils et toi-même. Lettre suit.

Bébert.

Il accepta l'hospitalité du sous-préfet pour la première nuit. L'ex-Spartacus désirait être en bons termes avec lui. Antonio ferma son musée poussiéreux à clef après y avoir enfermé un hargneux bouledogue emprunté au boucher du coin.

La sous-préfète fut d'un empressement et d'une amabilité pour lui qui se manifestèrent jusque dans la saveur particulière de l'onctueux chocolat qui lui fut apporté le lendemain matin, dans sa chambre même...

— La vie est belle! se dit Antonio.

VIII

ANTONIO CHEZ GALUPIN

Antonio Barigoul partit, deux jours après, de Rigomas-sur-Cagnes, dans une auto qu'il loua et qu'il conduisait lui-même. Il avait choisi un faux cabriolet au spider énorme, pouvant engloutir une quantité considérable de bagages. A côté de lui, il avait installé, en outre, une formidable valise gonflée à crever.

Le trajet lui sembla enchanteur, par une route aux montés en échelle, aux descentes à pic, aux tournants brusques, avec la traversée de gorges sauvages dans lesquelles M. Galupin avait été un jour attaqué, à ce qu'il avait raconté au café Garrigou.

Il traversa lentement la modeste cité du Trayas-les-Flots et n'eut pas de peine à reconnaître, à la description qui lui en avait été faite, la maisonnette de M. Galupin, au milieu de son jardin carré, bordant la route qui le séparait de la mer.

Devant la grille d'entrée, trois autos étaient arrêtées. Une douzaine de personnes étaient dans le jardin. M. Galupin, très animé, pérorait au milieu d'un groupe. Un touriste à l'accent tudesque, ou presque, demandait quand il pourrait fouiller et montrait des journaux étrangers dans lesquels il disait avoir écrit des articles sur le "gisement" nouveau. Il prononçait "chissement".

M. Galupin répondait:

"Je ne peux plus autoriser rien. Le conservateur du musée de Rigomas, mon collègue, doit venir. Je ne peux rien faire tant qu'il n'est pas là!... Hé! Mais! Justement le voici!..."

Antonio, descendu de voiture, considérait le paysage pittoresque et sauvage: cette falaise rougeâtre, les maisons éparses, la côte rocheuse et découpée avec ses baies, ses calanques, puis, au loin, les deux îles verdoyantes de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat. Il pensait:

"Il ferait bon vivre ici, après fortune faite!"

M. Galupin s'était avancé vers lui, avait mis chapeau bas, et disait:

— Si vous voulez vous donner la peine d'entrer!

Antonio acquiesça. Son entrée dans le jardin ravagé, piétiné par les curieux, fit sensation. L'art officiel pénétrait en sa personne. La découverte de M. Galupin devenait un événement dont se préoccupaient "les services compétents".

Un gros homme, rouge de figure, moustachu, barbu, s'avança vers lui:

— Mossieu le conservateur! Permettez que je me présente! Je suis mossieu Rocade, adjoint au maire. Je vous remercie, au nom de la population, d'être venu! Car enfin, nous allons savoir!... Nous brûlons de devenir une localité historique... C'est bien notre tour...

— Je ferai tout ce que je pourrai pour ça!... répondit Antonio avec un ton de bienveillance condescendante.

Il ajouta:

— Veuillez prier les personnes présentes de sortir du jardin. Je dois examiner seul l'excavation où l'on a trouvé les pièces de monnaie et ces briques étranges. Il me faut méditer dans la solitude et le silence. L'Etat que je représente a le droit de regard sur les fouilles. Après examen, et si cet examen est concluant, l'entrée du jardin sera payante. La recette sera partagée entre M. Galupin et l'Etat que je représente.

Ernestine approuva fort les paroles de M. le conservateur.

— Ah! Ben!... C'est pas trop tôt qu'on soit un peu chez soi!... dit-elle, et qu'on soit dédommagés de toute la légume qui a été piétinée!...

(A suivre)

ZÉPHYR SÉGUIN UN HISTORIQUE COCHER, MEURT

Il avait conduit des personnages comme Lord Dufferin, Sir Wilfrid Laurier, Sir John Macdonald.

AU TEMPS DES CHEVAUX

Une figure historique de la Capitale vient de disparaître dans la personne de M. Zéphyr Séguin, décédé ce matin à la demeure de son fils, 92 avenue Beechwood, à l'âge de 79 ans.

Feu M. Séguin fut, pendant 35 années de sa vie, un cocher de fiacre très populaire, comme tel, il eut l'honneur de conduire dans sa voiture les personnages publics les plus en vue, entre autres, Lord Dufferin, Sir Wilfrid Laurier, Sir John Macdonald, Sir Hector Langevin, Chapleau, Sir A.-P. Caron, Lady Caron.

C'était au temps où l'automobile n'était point la reine des véhicules et où l'autostrade résonnait sous les pas des chevaux de calèche. On pouvait voir, aux abords des gares, la figure souriante du cocher, principalement à la vieille gare du St-Laurent, sur la rue Baird, à l'extrémité de la rue Sussex. M. Séguin y attendait les voyageurs à la descente des convois. Souvent aussi, le charretier recevait un appel des immeubles parlementaires. On insistait pour avoir comme cocher M. Zéphyr Séguin.

35 ANS COCHER

Celui-ci était tout jeune homme encore lorsqu'il entra au service de feu M. Gustave Richard comme cocher. Puis, il commença un commerce à son compte. Il fut conducteur de voitures pendant au moins 35 ans. Puis, il fut nommé gardien de l'école Guigues et fut témoin oculaire des troubles scolaires causés par le règlement 17. Il retint ce poste pendant une dizaine d'années, puis il obtint une position à la Dominion Bridge, dans la paroisse St-Charles. Il avait 14 ans de service dans cette dernière compagnie lorsque la maladie qui devait l'emporter le frappa.

Feu M. Zéphyr Séguin était né à Rockcliffe. Il avait passé presque toute sa vie à Ottawa. Il était membre de l'Union St-Joseph. En premières noces, il avait épousé Mlle Marie Ouellette, décédée jeune, et en avait eu un fils, M. Zéphyr Séguin, de l'avenue Beechwood, et une fille, Mme Léonie Hudon, d'Ottawa. En secondes noces, il avait épousé, le 11 janvier 1886, Mlle Josephine Laperrière, qui l'a précédée dans la tombe il y a quatre ans.

Outre ses deux enfants, le défunt laisse pour pleurer sa perte un frère, Edouard, de la Pointe-Gatineau; une soeur, Mme Marie Tombeau, de La Blanche; deux beaux-frères, MM. J. Ouellette, frère de sa première épouse, et J.-F.-E. Laperrière, frère de sa seconde épouse. Il laisse également beaucoup de neveux.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8 heures en l'église St-Charles. Le cortège quittera les salons Gauthier, 259 St-Patrice, à 7 h. 30. L'inhumation se fera au cimetière Notre-Dame.

A la famille éprouvée, le "Droit" offre l'expression de sa sincère et respectueuse sympathie.

12.000 employés de moins en 3 ans au fédéral

"De 1930 à 1933, le nombre des employés du gouvernement, y compris les personnels flottants et permanents, a été diminué de plus de 12.000," adéclaré l'hon. E.-N. Rhodes, ministre des finances du Canada, en marge des réductions de dépenses fédérales effectuées par le gouvernement Bennett.

"Cela représente une réduction de plus de $10.000.000 par année en gages et salaires, sans inclure les économies de quelque $7.800.000 effectuées par la déduction de 10 pour cent."

Moins de romans plus de livres sérieux à Ottawa

C'EST CE QUE LE BIBLIOTHECAIRE DIT A L'INSPECTEUR PUTMAN, HIER SOIR.

M. J.-H. Putman, inspecteur des écoles publiques, a demandé que la bibliothèque municipale dépense moins d'argent en romans et nouvelles à la mode et plus d'argent pour les livres sérieux du genre de l'autobiographie de Lloyd George. Le bibliothécaire a dit que la bibliothèque d'Ottawa dépense moins en romans que toute autre bibliothèque. Un sixième seulement des nouveaux livres sont du genre léger. En novembre, les abonnés ont apporté 49.422 livres à la maison, 5.590 de plus qu'en novembre, 1933. Plus de 6.400 livres ont été prêtés aux écoles.

Il y aura une séance spéciale de la commission de la bibliothèque le 28 décembre à 5 h. pour terminer le travail de l'année. En l'absence de Me Henri St-Jacques, C. R., président de la commission, le colonel W.-C.-N. Marriott présidait hier soir.

Ces jours derniers, la bibliothèque recevait la visite des écoliers d'Ottawa. La principale impression des écoliers des écoles intermédiaires, selon le Dr Putman, fut le "silence solennel" qui règne à la bibliothèque.

François G. Ardouin
COMPTABLE AGREE
(Ontario et Québec)
a un bureau permanent à Ottawa.
Tel: Rideau 149-2465
505. Edifice Plaza, Ottawa, Can
187, rue Principale, Hull, Can.
Tél: Sherwood 2158-7466

FAITS-OTTAWA

Le Dr Robert-C. Wallace, président de l'Université d'Alberta, a porté la parole hier après-midi à l'Institut des Professeurs d'Ottawa. Il a déclaré qu'il faut apprendre aux jeunes gens à penser par eux-mêmes et de diriger l'instruction en ce sens.

• • •

Tous les officiers de l'Union locale des Pompiers, sauf le président, ont été élus par acclamation, hier. Le président Lorenzo Pichette aura comme adversaire Frank Parker. L'élection aura lieu mercredi prochain aux différents postes de pompiers. Maynard Doleman et Bert Seguss ont été réélus vice-présidents, tandis que Sid Orange et Alex Mason ont été réélus trésorier et secrétaire, respectivement.

• • •

Un feu s'était déclaré hier après-midi dans une chute de papiers à la maison-mère des RR. SS. Grises, rue Water, a été éteint par les religieuses avant l'arrivée des pompiers. Les Soeurs se servirent d'extincteurs chimiques. Les dommages furent légers. Les pompiers furent aussi appelés à la demeure de O. Lépine, 245 rue Dalhousie, où un court-circuit électrique avait mis le feu dans un mur.

• • •

L'enquête au sujet de la mort de Robert-Laird Mackey, 23 ans, qui a succombé hier aux blessures qu'il avait subies dans un accident d'automobile samedi dernier, a été ajournée à 8 heures jeudi soir au poste de police. Le coroner R.-M. Cairns a ouvert l'enquête hier après-midi à l'hôpital. Domicilié à 794 rue Champagneur, Outremont, Montréal, le défunt était à Ottawa depuis quelque temps seulement et se retirait à 699 avenue King Edward. Ses funérailles auront lieu à 10 heures demain matin à l'église St-Patrice. L'inhumation se fera au cimetière de la Côte des Neige, de Montréal.

• • •

Wilfred Eggleston, journaliste, membre bien connu de la Galerie de la Presse au Parlement, était le conférencier hier soir au Club des Arts et des Lettres. Il a déclaré que le Canada a raison d'être fier de ses journaux, de l'indépendance de ses publications.

• • •

William-Frederick-Butler Coyles, 56 ans, autrefois d'Ottawa, est décédé lundi dans un hôpital de Montréal. Il avait été pendant 42 ans à l'emploi des chemins de fer Canada Atlantic et Canadien National. Il était natif de Ashton, Qué.

• • •

Mme Cornelius Comba, née Eliza Dunfield, vieille résidante d'Ottawa, est décédée de bonne heure ce matin à la demeure de son fils, C.-H. Comba, 120 avenue Primrose, à l'âge de 92 ans. Elle avait demeuré pendant plusieurs années à Arnprior, Ont.

• • •

M. et Mme Nelson Smith, 428 rue Rideau, ont appris avec un grand soulagement que Clarence Smith, qui a été blessé mortellement dans l'incendie de l'hôtel Kerns, à Lansing, Mich., est un résidant de Coldwater, Mich. Leur fils, portant le même nom, devait se trouver à Lansing même au moment du feu. On ne sait pas dans quel hôtel il se retirait cependant. Autrefois d'Ottawa, il est établi à Atlanta, Ga. Les époux Smith se sont renseignés auprès des compagnies télégraphiques et ils ont maintenant l'assurance que leur fils n'est pas au nombre des victimes.

• • •

Samuel-B. Getzler, que l'on dit être un optométriste de New-York, a été traduit en cour du magistrat ce matin sur accusation de vagabondage. La police provinciale continue ses recherches sur le compte de l'accusé et il se peut qu'une autre accusation soit portée par le constable R.-H. Hawkshaw, de la police provinciale. L'accusé a été remis en liberté provisoire moyennant un cautionnement de 25 dollars, malgré l'opposition du constable Hawkshaw. Mtre Culbert occupe pour la défense.

• • •

Gérard Guindon, 18 ans, sans domicile fixe, et Yvan Guindon, 22 ans, 145, rue Murray, ont été trouvés coupables en cour du magistrat ce matin d'avoir volé un manteau, un manchon et un chapeau appartenant à Mlle Simonne Cousineau, d'Aylmer. Les vêtements ont été pris dans un automobile stationné en face de l'hôpital de la rue Water. Les frères Guindon tentaient de les vendre dans un hôtel de Hull au moment de l'arrestation. Ils recevront leur sentence samedi.

• • •

James Fennelly, de la rue Cambridge, s'est avoué coupable en cour du magistrat ce matin d'avoir forgé et négocié deux chèques volés dans un bureau du ministère des Pensions. Il recevra sa sentence samedi. Fennelly prit un total de 24 formules de chèques. Il aurait disposé de quelques uns de ses documents à Toronto. Le détective Paul Miller, de la police fédérale, a opéré l'arrestation.

• • •

Pour avoir conduit un automobile muni de freins défectueux, Harold J. Anthony, de Woodroffe, a dû payer en cour du magistrat ce matin une amende de dix dollars avec dépens.

• • •

Edwin-D. Birkett, 25, rue James, accusé d'avoir négocié un chèque sans provision, a été libéré en sursis en cour du magistrat ce matin. Le magistrat a déclaré qu'il devra prendre des mesures pour mettre fin à ce moyen frauduleux et faire cesser la circulation d'un si grand nombre de chèques sans valeur.

Stringer restera en dehors de la police d'Ontario

(Presse Canadienne)

TORONTO, 12. — L'honorable Arthur W. Roebuck, procureur général d'Ontario, a annoncé aujourd'hui que W.-A. Stringer, inspecteur en chef intérimaire de la police provinciale, ne sera pas rétabli dans ses fonctions. On sait que cet officier de police a été suspendu. Depuis sa suspension, Stringer a subi une attaque cardiaque dont il n'est pas encore guéri. D'ici son plein rétablissement, il recevra son demi-salaire.

VOLEUR ARMÉ SURPRIS DANS UN DOMICILE

Revolver en main, il fuit après avoir mis le feu accidentellement.

LES RECHERCHES

La police d'Ottawa continue aujourd'hui d'actives recherches pour retracer le voleur armé qui a été surpris vers 10 heures et 30 hier soir dans le domicile de M. et Mme Robert Whillans, 315 rue Wilbrod. Le malfaiteur a réussi à prendre la fuite après avoir menacé Mme Whillans à la pointe d'un revolver. Un prétendu complice le rejoignit sur la rue. Deux bagues et une petite somme d'argent ont été volés dans la maison. Le voleur armé avait mis le feu accidentellement dans la demeure en quittant les lieux précipitamment. Les dommages furent légers cependant.

Les détectives ne possèdent qu'une très faible description des deux voleurs et leur travail est pour cela rendu très difficile. Ils ont réussi cependant à obtenir les empreintes digitales du jeune homme qui fut trouvé dans la maison, et il est possible qu'on puisse par ce moyen établir son identité.

IL PREND LA FUITE

Le voleur armé fut surpris dans le domicile de M. et Mme Whillans un peu après 10 h. 30 hier soir. Mme Whillans s'était absentée de la maison pendant une heure environ pour rejoindre son époux à leur magasin, sur la rue Friel. Elle revint en compagnie de sa soeur, Mme C.-A. McConnell. Mme Whillans aperçut de la lumière dans son domicile. Elle ouvrit la porte qui était fermée à clef et entendit du bruit à l'intérieur. Elle vit un homme s'approcher d'elle et la menacer à la pointe d'un revolver. Il la repoussa au côté de la porte et prit la fuite en courant vers l'ouest sur la rue Wilbrod.

Pendant ce temps, Mme McConnell s'était rendue à l'étage supérieur pour avertir les voisins. M. Whillans et d'autres parents et amis se rendirent sur les lieux. La police et les pompiers furent avertis. Le voleur avait échappé une cigarette allumée dans un amas de linge qu'il avait laissé sur le plancher de la salle. Les vêtements avaient pris feu. Les pompiers du poste numéro 3 maîtrisèrent les flammes en peu de temps, et les dommages furent très légers. Plusieurs constables et détectives furent également dépêchés sur les lieux. Malgré les recherches faites dans tous les environs, le voleur armé et le compagnon qui le rejoignit par la suite demeurèrent introuvables.

Les portes étaient fermées à clef, et on se demandait comment le voleur avait pénétré dans le domicile. Mme Whillans se souvint cependant qu'elle avait ouvert la porte d'arrière de son appartement vers 9 heures. Il se peut que le voleur se soit introduit dans le domicile à ce moment et qu'il se soit caché dans un coin obscur jusqu'après le départ de Mme Whillans. Il aurait eu alors plus d'une heure à sa disposition pour visiter les tiroirs. Mme Whillans constata par la suite la disparition d'une bague à diamant, d'un anneau de fiançailles, de six billets d'un dollar américains, de quelques pièces de vieille monnaie et autres menus articles. D'autres objets de valeur furent délaissés. On croit que le voleur a été surpris avant d'avoir terminé sa besogne.

M. Nap. Boily conduit à son dernier repos

SES FUNERAILLES ONT EU LIEU A LA BASILIQUE CE MATIN.

Les funérailles de M. Napoléon Boily, citoyen bien connu, décédé lundi à l'âge de 84 ans, ont eu lieu ce matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le cortège funèbre a quitté les salons funéraires Racine Limitée, 127 rue Georges, à 7 heures et 45, et le service a été chanté à 8 heures à la Basilique. M. le chanoine O. Lalonde, curé, fit la levée du corps et officia au service. Il était assisté des abbés Desjardins et Benoit comme diacre et sous-diacre.

La chorale paroissiale, dirigée par M. Fortunat Champagne, fit le chant. M. Wilfrid Charette touchait l'orgue.

Conduisaient le deuil, les fils du défunt, M. Oscar Boily, de Hull; M. Valmore Boily, de New-York, et MM. Arthur et Honoré Boily, d'Ottawa; MM. Armand Legros, A.-E. Dufour et Georges Lafleur, ses gendres; MM. F. Laflèche, René Dufour, Charles Legros et Lucien Simard, petits-fils; l'ex-échevin Eric Quéry, Roméo Quéry, E. Quéry, Nap. Boily, et J. Ouellette, neveux; MM. L. Gauvreau, M. Gauvreau, A. Dubé et H. Joubarne, cousins.

On remarquait aussi dans le cortège, les échevins A. Bélanger, N.-A. Bordeleau et A. Parisien, MM. J. Roy, R. Bisson, M. Lafrenière, H. Charrette, L. Brulé, H. Boyer, R. Graziadei, E. Boily, T. Davis, W. Trépanier, Z. Laflèche, E. Schryburt, G. Ricard, E. Charron, A. Racicot, N. Désy, E. Nolet, A. Danis, W. Charbonneau, J.-P. Schryburt, A. Fillon, J. Durocher, E. Deschamps, A. Migneault, N. St-Amand, H. Racine, père, J. Handy, E. Ricard, F. Charette, J. Thibault, R. Lepage, E.-J. Lachance, L. Madore, L. Potvin, A. Desloges, E. Caseault, N. Lepage, J. Cardinal, E. D'Aoust, J.-C. Meunier, W. Langevin, J.-L. Quirouette, N. Platt, J.-S. Pelletier, Henri Rhéaume, J.-W. Lefebvre, R. Dion, J. Roberge, Emmanuel Pinard, représentant les anciens de l'Amicale Guigues, P. Robert, E. Rossignol, A. Tremblay, F. Pariseau, H. Fortier, du ministère des Postes; O. Charette, les Frères Rambert et Denis, de l'Académie de La Salle; les Soeurs de l'Hospice St-Charles étaient représentées aux funérailles.

Feu M. Boily était l'un des plus vieux résidants d'Ottawa. Il avait fait partie de nombreuses organisations paroissiales et autres et jouissait de l'estime d'un cercle nombreux d'amis.

Le "Droit" réitère à la famille en deuil ses plus vives condoléances.

Grande manifestation en l'honneur de l'abbé Hébert

Présentation au Monument National le 19 décembre. —Réunion d'organisation hier soir. — Départ ce soir.

Les paroissiens de Notre-Dame, visiblement émus par le départ de leur bien-aimé vicaire, M. l'abbé Joseph Hébert, nommé chapelain de l'hôpital du Sacré-Coeur, Hull, préparent une grande manifestation en son honneur. Un grand nombre de paroissiens se sont réunis à cette fin hier soir à l'école Routhier, sous la présidence de M. Wilfrid Langevin. M. Marc Marchessault remplissait les fonctions de secrétaire.

Le comité d'organisation a décidé de présenter une bourse à M. l'abbé Hébert, le mercredi soir, 19 décembre, au Monument National. Les dames de la paroisse, avec l'aide de quelques paroissiens, ont consenti avec empressement à organiser une souscription. On visitera toutes les familles de la paroisse.

Tous les paroissiens et amis de M. l'abbé Hébert seront invités à la manifestation du 19 décembre. Il y aura adresse et concert organisé par M. Arthur Dufour, ancien directeur du Monument National.

Les paroissiens qui désirent de plus amples renseignements au sujet de cette manifestation peuvent s'adresser à 137, rue Water, ou téléphoner à Rideau 4094-W. Le "Droit" publiera d'ailleurs, en temps et lieu, d'autres renseignements à ce sujet.

DEPART CE SOIR

Un bon nombre de paroissiens s'organisent pour aller reconduire ce soir M. l'abbé Hébert, de l'archevêché à sa nouvelle résidence, l'hôpital du Sacré-Coeur. Le départ de l'archevêché se fera à 7 heures 30 précises. Le comité invite de nouveau les paroissiens à se rendre à l'archevêché ce soir en automobile pour escorter M. l'abbé Hébert.

LE DEPART DE L'ABBE HEBERT

Les personnes désireuses d'accompagner M. l'abbé J. Hébert, jusqu'à l'hôpital de Hull, où il occupera le poste de chapelain, sont priées de se rendre avec leurs automobiles en face de l'Archevêché, ce soir, à 7 h. 30 précises.

DES ENQUETES S'OUVRENT . . .

Suite de la 1re page

vière recèlent encore de 20 à 50 cadavres.

UNE ENQUETE S'OUVRE

Tandis que les chercheurs fouillent les débris noircis et encore fumants de l'hôtel Kerns, une triple enquête s'ouvre sur la tragédie, la plus navrante, dit-on, de toute l'histoire du Michigan.

Avec le corps qu'on a retiré cet avant-midi, le nombre connu des victimes fut porté à quinze, au nombre desquelles on compte six représentants à la Législature du Michigan. Le capitaine Lawrence Lyin, de la police de l'Etat, reste d'avis que de 30 à 40 personnes ont péri, soit dans les flammes, soit dans la rivière qui passe à l'arrière de l'hôtel, ou soit encore dans la rue, où elles se sont jetées des étages supérieurs de l'immeuble en feu.

De bonne heure ce matin, les pompiers ont abattu tout ce qui restait des murs de l'édifice de quatre étages qu'était l'hôtel Kerns. Cette maison fut pendant de nombreuses années le centre de réunions des politiciens du Michigan.

On fouille aussi le lit de la Grande Rivière, à la recherche de ceux qui ont préféré y plonger que de périr dans les flammes. La triple enquête se poursuit sous la présidence de R. L. Welch, de la maréchaussée de l'Etat, du procureur Dan McCullough du comté de Ingham et de la police d'Etat.

A la maréchaussée, on interrogea les témoins dans le but de déterminer la cause de l'incendie et aussi de savoir s'il n'y avait pas eu de négligence quelque part.

McCullough a dit qu'il avait convoqué un jury pour la semaine prochaine. L'une des premières versions étudiées à l'enquête sera celle de Madame William Lesher, résidente permanente de l'hôtel, qui doit avoir été éveillée par la fumée, avant 5 h. 30, à laquelle l'alarme fut donnée. On veut savoir s'il n'y a pas eu délai avant de donner l'alarme. Madame Lesher dit que son mari avertit le commis de l'incendie et que le gardien de nuit envoya des employés se rendre compte des faits.

La liste complète des victimes ne sera connue que lorsqu'on aura fouillé les ruines et le lit de la Grande Rivière complètement.

Les registres de l'hôtel ont été détruits et les témoignages des employés survivants ne concordent pas.

On dit d'une part que l'hôtel Kerns était complètement rempli mardi soir. Il avait 213 chambres. William G. Kerns, le propriétaire, dit que le nombre des pensionnaires était de 190 à 200. Le commis de nuit, Isaac Jones dit qu'il y avait au moins 250 personnes dans la maison.

Le capitaine Lyon et les autres chefs du service des pompiers, disent aujourd'hui qu'on connait le sort de 170 personnes, y compris les 15 morts, les 33 blessés et ceux qui s'en tirèrent indemnes.

Plusieurs des blessés, distribués dans les trois hôpitaux de Lansing, sont dans un état si grave qu'on n'entretient que peu d'espoir de leur sauver la vie.

Le médecin-légiste Gorsline a ouvert une morgue temporaire dans un magasin inoccupé, en face du site de l'ancien hôtel Kerns.

Un sauvetage miraculeux fut bien celui de Walter Jeffery, 50 ans, vice-président de l'Association de Bienfaisance aux Aveugles de l'Etat du Michigan. Il fut d'abord éveillé par les cris et par le bruit que faisaient les pensionnaires en se sauvant.

Incapable de voir ce qui se passait, il est aveugle, il ouvrit la porte de sa chambre et se sentit la figure fouettée par une bouffée d'air chaud. Il mit ses souliers et passa son pantalon. Il ouvrit la fenêtre et se lança dans le vide. Sa chute ne fut que de 12 pieds. Elle s'arrêta sur le toit d'une maison voisine.

On attribue les progrès rapide du feu, au fait que l'intérieur de l'hôtel Kerns, est ancien et tout de bois.

"FOOTHILLS"
SE CONSOMME PLUS LENTEMENT
Charbon dur, sans suie, d'Alberta
$12 50 la tonne
DEMANDEZ-LE A VOTRE MARCHAND
Achetez un charbon canadien et donnez de l'ouvrage aux Canadiens

L'ASSERTION DE J. G. JOHNSTON MISE EN DOUTE

Il soutient que les indépendants ne sont pas soumis à une injuste concurrence.

LA SURVEILLANCE

Les membres de la commission d'enquête sur les méthodes commerciales ont mis en doute aujourd'hui l'affirmation de J. G. Johnston, secrétaire de l'Association canadienne des magasins en série, que les épiciers indépendants peuvent acheter à aussi bon compte que les magasins réunis et ne sont pas soumis à une injuste concurrence.

"Comment pouvez-vous affirmer cela? demande Sam Factor, libéral, de Toronto-ouest-centre, lorsque Johnston soutint que, tenant compte des impôts spéciaux et du coût de la surveillance, les marchandises coûtaient aussi cher aux magasins en série qu'aux indépendants. Les magasins en série, dit le député de Toronto, obtiennent des escomptes sur la quantité, des escomptes secrets et des allocations spéciales que n'ont pas les petits marchands indépendants.

Il est nécessaire pour les magasins réunis, réplique Johnston, de surveiller leurs débits et ceci en coûte de un à deux pour cent, ce qui fait plus que contrebalancer les allocations spéciales les escomptes.

Alex. Edwards, conservateur de Waterloo sud, soutient que le marchand indépendant exerce autant de surveillance que les magasins réunis, bien que le coût de cette surveillance ne soit pas inscrit sous un titre spécial. Puis, il n'obtient pas les escomptes qu'il l'acheteur des magasins réunis.

CONCURRENCE POSSIBLE

"Nous croyons, dit Johnston, que le marchand indépendant compétent peut faire avec succès la concurrence aux magasins réunis." Il a continué la lecture du bref de l'Association, présenté hier, qui défend la politique de mise en marché et d'achats des magasins réunis.

Il cite en exemple un ancien manufacturier de pianos de Toronto qui a ouvert une épicerie, rue Bloor, et en fait un succès tout en faisant la concurrence aux magasins en série. L'avocat de la commission demanda à Johnston s'il savait combien d'heures cet homme et sa famille travaillent et combien il gagnait exactement. Johnston répondit qu'il ne le savait pas, ajoutant que peu d'hommes d'affaires canadiens ont fait des affaires l'an dernier.

—A l'exception des magasins en série, fait observer Sommerville.

—Les profits de ceux-ci ont diminué fortement, réplique Johnston.

Dans le bref, Johnston dit que les magasins en série paie de meilleurs gages que les marchands indépendants.

"Je crois que vous devriez modifier cette phrase", dit Sam Factor.

"Je ne veux pas la modifier", répond Johnston, qui promet de fournir des preuves plus tard.

"Alors, nous la considérerons pour ce qu'elle vaut", note Alex. Edwards.

Puis, Johnston dit que le règlement de la NRA pour ce qui est de l'élimination des ventes-réclames à pertes ne fonctionne pas. Le règlement n'accorde qu'une marge de 8 à 10 pour cent de profit brut et fait que plusieurs articles sont vendus à perte.

L'Association des magasins réunis, dit le secrétaire, est en faveur de l'abolition des ventes-réclames à pertes et appuyera toute législation en ce sens.

UNE DISCUSSION

Johnston dit que les magasins de série ont diminué le coût d'administration des affaires, bien que cette assertion fut tenue comme défectueuse par l'avocat de la commission, Norman Sommerville, et quelques commissaires.

"Nous avons en mains la preuve relative à ces magasins et nous pouvons l'interpréter", conclut le président W. W. Kennedy.

La question de savoir s'il était nécessaire aux grossistes de s'assurer un profit de 15 pour cent sur les prix des producteurs ou des manufacturiers a été longuement discutée par M. Johnston et les membres de la commission. Le porte-parole des magasins réunis affirme que la preuve établie à date corrobore son point de vue mais la commission ne partage pas cette idée.

Sur la question des ventes à pertes, Johnston cite le cas de journaux comme le plus frappant exemple quotidien de vente qui ne paie pas le coût de la production. En effet, le journal se vend à deux sous seulement.

—"Mais l'annonceur ne paie-t-il pas le coût de la production, demande M. Edwards?

—"Oui. Le journal se vend bon marché pour obtenir une circulation qui entraine plus de réclame, répond le témoin.

—Mais le journal n'est pas vendu à perte, si l'on tient compte des autres recettes, fait observer M. Sommerville.

Le témoin avoue que cela est vrai. Johnston dit que l'Association serait en faveur de l'abolition des ventes à pertes.

C. Beauchamp vice-président du P. Institute

UN ENFANT DU COMTE DE HULL. — NE A EAST TEMPLETON.

M. J.-Clément Beauchamp, un enfant du comté de Hull, traducteur administratif à Ottawa, vient d'être élu vice-président du "Professional Institute of the Civil Service of Canada", association nationale des fonctionnaires techniques et professionnels de l'administration fédérale.

J.-CLEMENT BEAUCHAMP

Né à East Templeton, Qué., en 1888, il est le fils de feu Hormisdas Beauchamp, pendant quelque 48 ans secrétaire-trésorier des corporations municipales et scolaires de West Templeton et du village de Templeton, et de feu Marie-Alexina Clément. Il fit son cours classique à l'Université d'Ottawa et au petit séminaire de Sainte-Thérèse de Blainville. Embrassant la carrière du journalisme, il débuta au Temps, d'Ottawa, et fut correspondant parlementaire de La Patrie, de Montréal, de 1915 à 1919. Membre de la rédaction des "Ottawa Journal Dailies", de 1919 à 1925, il écrivit pour ces journaux, en 1922, une série de biographies parlementaires qui suscita beaucoup d'intérêt. Il a également collaboré au "Maclean's Magazine" ainsi qu'à d'autres revues et publications.

Ancien athlète et amateur de hockey, il a fait une étude fouillée des origines et des évolutions de ce sport et ses articles documentés ont été reproduits dans divers journaux canadiens et américains. C'est aussi un 'chercheur' averti dans le domaine de l'histoire de la Capitale et de la vallée de l'Ottawa.

Nommé traducteur parlementaire en 1925, il fut appelé la même année à agir en qualité d'interprète auprès du comité qui fit enquête sur l'administration des Douanes et de l'Accise. En 1929, les membres des services de traduction de la Chambre des communes le constituèrent leur mandataire auprès de la Commission royale Beatty qui fit enquête sur les services techniques et professionnels de l'administration fédérale et recommanda un relèvement sensible des traitements.

Depuis sa nomination, M. Beauchamp s'est intéressé à la solution de divers problèmes particuliers aux fonctionnaires. Président de la section parlementaire de l'Association du Service Civil d'Ottawa, il a aussi dirigé divers comités d'études de l'Institut Professionnel. L'honneur qui vient de lui échoir est la récompense bien méritée des efforts qu'il ne cesse de déployer dans l'intérêt de ses confrères de l'Administration. C'est la première fois qu'un traducteur est appelé à la vice-présidence de l'Institut. M. Beauchamp est aussi le premier représentant de l'élément canadien-français que l'Institut ait nommé à ce haut poste depuis 10 ans. Il est le frère de M. J.-Noël Beauchamp, C.R., avocat, de Hull.

Electricité pour les nécessiteux

En vertu des règlements provinciaux, le comité de l'Assistance publique pourra fournir aux nécessiteux des coupons les autorisant à se servir d'un dollar d'électricité par mois. Un montant de 2 dollars sera alloué aux assistés qui se servent d l'électricité pour la cuisson.

Le comité de l'Assistance a étudié la question à sa réunion hier soir. Il fut aussi question du combustible. On accorde actuellement aux nécessiteux un quart de tonne de charbon ou une demi corde de bois à tous les dix jours.

De l'expérience serait requise

L'Ottawa Women's Municipal Association a décidé à sa réunion hier après-midi d'écrire au conseil de ville pour demander l'adoption d'un règlement en vertu duquel une certaine expérience dans l'administration municipale devrait être exigée de tout candidat à la mairie. L'Association croit que tout candidat devrait posséder au moins un an d'expérience à l'hôtel de ville. D'autres résolutions furent aussi adoptées.

UN CONGÉ LE LENDEMAIN DU JOUR DE NOËL

Une requête du bureau des commissaires aux autorités provinciales. Les prix du lait.

NOUVEAU PONT

Le Bureau des Commissaires, se rendant à la demande de MM. MacDonald et Marsden, feront pression sur les autorités provinciales pour qu'elles décrètent un congé officiel le lendemain de Noël, tout comme la chose se pratique depuis longtemps dans les îles britanniques.

Plusieurs maisons d'Ottawa observent déjà ce congé fort pratique au point de vue de l'employé qui travaille beaucoup à l'époque des fêtes.

PRIX UNIFORME

Quoique favorisant l'idée de rejeter les soumissions de six laiteries locales pour les besoins du refuge municipal et des hôpitaux Hopewell et Strathcona, parce qu'elles offrent leurs produits à un prix uniforme, le Bureau a jugé à propos de laisser au conseil d'hygiène le soin de se prononcer à ce sujet.

Les prix sont de 9 sous la pinte ou 30 sous le gallon en quantité de cinq gallons, pour le lait; 32 sous sous la chopine et 50 sous la pinte, pour la crème à fouetter; 23 sous la chopine et 40 sous la pinte, pour la crème ordinaire; 6 sous la pinte, pour le lait de beurre.

Les soumissions pour le pain ont aussi été confiées au conseil d'hygiène; la boulangerie Perfection demande 5 sous ¾ le pain brun ou blanc et 8 sous le pain de raisins; Frank Galla demande 6 sous ½ le pain ordinaire et 6 sous le pain de raisins.

NOUVEAU PONT

M. MacDonald, ingénieur de l'aqueduc, appuie, dans une lettre au Bureau, le projet d'un nouveau pont reliant le chemin Bayview à la province de Québec, projet que préconise M. Noulan Cauchon. Le projet ne sera étudié que l'an prochain.

Le projet de M. Clément qui demande la construction de patinoires réservées aux bicyclettes sur glace, a été soumis à l'avocat Proctor, afin de savoir qui assumerait la responsabilité en cas d'accidents.

LA REVANCHE?

M. Gibbs, candidat récemment défait aux récentes élections, s'est plaint au Bureau que les chômeurs qui eurent l'audace ou le courage de briguer les suffrages se voient maintenant au bas de la liste des éligibles aux travaux de la corporation. Le Bureau a promis de faire enquête.

Ls autorités ont accepté l'offre conjointe de vingt marchands de charbon qui fixent un prix de $3.90 le quart de tonne à l'Assistance publique. La soumission de la Cie de gaz pour du coke, à $11,25 la tonne et $3 le quart de tonne, a aussi été acceptée.

CHANGEMENT PRATIQUE

Le Bureau, à la demande de M. McCann, suggérera au greffier Lett de changer l'endroit de quelques bureaux de votation afin qu'ils soient plus accessibles aux citoyens des subdivisions affectées.

Le Dr Lomer a fait rapport que les g.-malades de la municipalité ont cette année fait 5.000 visites aux familles pauvres contre 4.000 en 1933.

MARCOTTE MAINTENU

Malgré les efforts de la commission des terrains de jeux pour enlever en faveur de R. Strang, le contrat déjà accordé à O.-A. Marcotte pour la réfection de la peinture au bain Champagne, le Bureau a décrété que le contrat sera accordé à M. Marcotte, dont la soumission fixe un prix de 460 dollars, contre le prix de 665 dollars que demande M. Strang.

La commission des terrains de jeux dit que M. Marcotte n'a pas fourni la garantie exigée et qui est de 230 dollars. M. Marcotte répond qu'il fournira la garantie si on lui en donne le temps.

"Cette idée d'une garantie, fit M. Charpentier, est toute nouvelle. N'oublions pas que Marcotte assure à la ville une épargne de 205 dollars."

UNE EMISSION

Le Bureau a donné à M. Gordon, contrôleur des finances, l'autorisation de lancer une émission de 1.008.225 dollars à 3 pour cent et demi d'intérêt.

Ajournement de ces négociations

LES NEGOCIATIONS NAVALES SERAIENT AJOURNEES CETTE SEMAINE.

(Presse Canadienne et Presse Associée)

LONDRES, 12. — Les pourparlers préliminaires maritimes entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Japon, qui sont depuis longtemps dans une impasse par suite de la demande d'égalité par le Japon, seront ajournés cette semaine, apprend-on de source autorisée. La décision du cabinet anglais de proposer l'ajournement a été communiquée à une réunion des délégués des Etats-Unis. Il s'agit maintenant de déterminer si les négociations pourront être reprises après un certain temps, au cours duquel le Japon dénoncera le traité de Washington.

Sous le distingué patronage de Leurs Excellences le Gouverneur Général et la Comtesse de Bessborough.
LA RAMPE
présente
"Miquette et sa Mère"
Comédie en 3 actes
AU LITTLE THEATRE
Mercredi, 12 Décembre 1934
à 8 h. 30 p.m.
BILLETS - - $1.00 - 65c
Le contrôle sera ouvert lundi, de 5 à 7 heures p.m. Mardi et mercredi de 10 heures a.m. à 6 heures p.m.

Le colonel R. J. Birdwhistle élu président du 43e

IL SUCCEDE AU MAJOR A.-A. PINARD COMME PRESIDENT DE L'ASSOCIATION REGIMENTAIRE.

Le lieutenant-colonel R.-J. Birdwhistle a été élu président de l'association du 43ème régiment à la troisième réunion annuelle tenue hier soir au manège militaire. Il succède au major A.-A. Pinard, échevin du quartier Saint-Georges. Sir Percy Sherwood, ancien commandant du régiment, a été réélu président honoraire. La réunion donna lieu à un banquet, suivi d'une réunion intime.

M. A.-V. Browne a présenté son rapport annuel comme secrétaire et celui de M. Hugh Anderson, trésorier, retenu chez lui par la maladie. Sir Percy Sherwood rappela les gloires du vieux 43ème et formula des voeux de succès pour l'avenir. Avec les autres officiers-élus, Sir Percy fit l'éloge du major Pinard.

Le major Pinard, dans son discours présidentiel, fit la revue des activités de l'année. Au milieu d'un silence parfait, il rendit un touchant hommage à la mémoire des confrères disparus au cours de l'année.

L'association aura sa parade d'église l'an prochain. La soirée se termina par le bridge et le euchre.

LES OFFICIERS

En plus de Sir Percy Sherwood et du colonel Birdwhistle, les officiers-élus hier sont: vice-président honoraire, le lieutenant-colonel S.-Maynard Rogers; vice-président, M. Fred Jacques; secrétaire, M. Browne; trésorier, M. Anderson; comité de régie, Harry Carleton, Robert-J. Esdale, Fred Sears, le major F.-W. Perrott, William Morrison, Victor Hall, W.-R. McCullough, Charles McDiarmid, Gordon Low, le lieutenant-colonel A.-J. Cawdron, Hugh Platt, Fred-W. Fooler, le capitaine James McCullough, H. Herbst George Randall, le capitaine Saul Ogden, le commissaire Stanley Lewis, le major G.-F. Stalker et le major A.-A. Pinard.

Le capitaine Fred Goodhouse était heureux de rapporter que l'équipe de tir du 43ème avait vaincu celle des Cameron Highlanders au cours de l'année écoulée.

Conseil national des recherches scientifiques

ON REÇOIT LES RAPPORTS SUR LES DEMARCHES DE STANDARDISATION ET AUTRES ACTIVITES.

Le conseil national des recherches scientifiques s'est réuni hier sous la présidence du Dr H.-M. Tory. Au cours de l'étude de la formation d'un personnel de recherches, on décida de nommer un comité pour découvrir les étudiants d'universités qui travaillent dans les laboratoires du conseil et dans les autres institutions du gouvernement fédéral à Ottawa.

Parmi les rapports reçus mardi, mentionnons les rapports des officiers sur la standardisation fondamentale et la standardisation de l'essence à moteur, du pétrole de chauffage, des solutions de nettoyage au sec, des peintures, des textiles, des produits caoutchoutiques et des brûleurs à l'huile, etc. Le conseil demandera au parlement d'augmenter ses octrois pour fins de recherches scientifiques. On désire aider les universitaires à terminer leurs études avancées.

Aux membres et à leurs amis
Rigolade de Noel
à l'Institut Canadien Français
Samedi soir le 15 décembre
à 8 heures 30 du soir
Rafle de Cinquante Dindes
Bridge — Billard
Entrée gratuite—Un goûter sera servi

Achetez de
COKE OTTAWA
"La Meilleure Valeur en Combustible"
Fabriqué par
The OTTAWA GAS Co.
56, Sparks, Ottawa - Queen 5000
85, Principale, Hull - Sher. 2236

Poêles à Charbon et Bois
"BEACH"
Fournaises "Québec"
Fabriqués à Ottawa par des artisans d'Ottawa
Reid's Stove Store
Queen 7 — 224, rue Bank

Montres
Longines, Bulova, Tavannes, Cyma
Horloges
Carillon Normandie — $14.75
Carillon Wesminsetr — $19.75
Coutellerie
Rogers, Community, Argent Massif
Diamants
J. A. COUTURE
Chambre 405 — 45 rue Rideau
Edifice Plaza — Ottawa, Ont.
(Termes faciles)

ou plus grand nombre.

de secours.

bre 1935.

87 ans, ancien conseiller de la ville et inspecteur des permis.

ton, 9; Halifax, 20; Charlotte 18; Détroit, 32; New-York, 3